+°XNV4+ I NEAO40

†•C•U•⊙† | :⊙⊙NEΛ •I•HNN• Λ :Ο∷ΝΗΙΘ: Λ :⊙⊙•Ι Λ :ΩΗΗ:Ν

2023

Session



المملكة المغربية وزارة التعليم العالمي والبحث العلمي والابتكار

Royaume du Maroc

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

DESCRIPTIF DE DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE LICENCE D'EDUCATION

| SPECIALITE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
| SPECIALITE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

| AUTRES

☑ Nouvelle demande
 ☑ Demande de modification
 ☑ Demande de modification
 ☑ Demande de modification
 ☑ Demande de modification

Université dont relève la filière	
Etablissement de domiciliation de la filière	
Intitulé de la filière (en arabe, en français, en anglais et éventuellement en une autre langue d'enseignement)	Licence d'éducation : Spécialité Enseignement Secondaire Education Physique et Sportive (EPS) الإجازة في التربية: : تخصص التعليم الثانوي- التربية البدنية والرياضية Bachelor's degree in Education: Physical
	Education and Sports (EPS
Option, le cas échéant (en Arabe, en français,)	

Session 2023 _ date limite de dépôt des demandes d'accréditation :

Cycle Licence d'éducation 1/280 2023

Important

- - La signature du :
 - Coordonnateur pédagogique de la filière;
 - Chef du département ou des départements concernés par la spécialité de la filière.
 - Les avis et visa du :
 - Chef du conseil de l'établissement de domiciliation de la filière ;
 - Président du conseil de l'université.
- 2. Le descriptif dûment renseigné, doit se conformer aux :
 - Cahier des Normes Pédagogiques Nationales spécifique au cycle de la licence d'éducation;
 - Modules et contenus des filières types des filières universitaires d'éducation: spécialité enseignement primaire ou enseignement secondaire.
- 3. L'offre de formation de l'université doit être cohérente et se base sur des critères d'opportunité, de qualité, de faisabilité et d'optimisation des ressources humaines et matérielles à l'échelle de l'université. La demande d'accréditation doit satisfaire aux moyens humains et matériels nécessaires à la bonne mise en œuvre de la filière considérée.
- 4. Le projet de la filière est élaboré par une équipe pédagogique qui relève de l'université, selon le présent descriptif. Les projets de filières doivent être soumis au préalable à une évaluation au niveau de l'université, tout en veillant au respect des normes pédagogiques nationales spécifiques à la licence d'éducation.
- 5. Il est demandé de joindre à la demande d'accréditation :
 - Un CV succinct et l'engagement du coordonnateur pédagogique de la filière ;
 - Les engagements des intervenants externes à l'université de rattachement de la filière
 ;
 - Les engagements des partenaires.

AVIS ET VISAS

	Le coordonnateur pédagogique de la nnateur de la filière appartient à l'universit 'Joindre un CV succinct du coordonnateur d	é dont relève la filière
Etablissement :	Département :	
Prénom et Nom :	Grade :	Spécialité :
Tél.:	Fax:	E. Mail :
Date et signature :		
		- 1

Visa des 0	Visa des Chefs des départements intervenant dans la filière											
Département	Etablissement	Signature										
	0											
Y												

Cycle Licence en éducation 3/280 2023

Le Chef du conseil de l'établisseme	nt de domiciliation de la filière
L'avis du Conseil d'établissement, exprimé par son président, devra faisabilité, et de disposition à accueillir la filière.	it se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de
Avis FavorableAvis Défavorable	
Motivations:	
Date, signature et cachet du Chef de l'établissement :	
Le Président du consei	I de l'université
L'avis du Conseil d'université, exprimé par son président, devrait se base	
et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l	
□ Avis Favorable□ Avis Défavorable	
Motivations:	
Date, signature et cachet du Président de l'université :	

Cycle Licence en éducation 4/280 2023

Semestre	Numéro du module	Intitulé du Module	VH (Heures)	Nature du module
	M01	Etude et pratique du Rugby	50	
	M02	Etude et pratique du Football	50	
	M03	Etude et pratique du Handball	50	
	M04	Etude et pratique des Courses	50	
	M05	Etude et pratique de la Gymnastique Artistique et	50	
Semestre 1	7.00	Sportive	70	
-	M06	Anatomie descriptive	50	
	M07	- Méthodologie de travail universitaire, - Digital Skills, - Langue 1	50	
-	3.600	-	00	
	M08	Action éducative dans un établissement scolaire 1	80	
	M09	Etude et pratique du Volleyball	50	
	M10	Etude et pratique du Basketball	50	
	M11	Etude et pratique des Activités Gymniques	50)
	M12	Etude et pratique des Sauts et Lancers	50	
Semestre 2	M13	Introduction à la Didactique des disciplines	50	
•	M14	Physiologie	50	
	M15	Digital Skills en éducation	50	
		Langue 2		
	M16	Action éducative en établissement scolaire 2	80	
	M17	Didactique et pédagogie du Football et du Rugby	50	
-	M18		50	
		Didactique et pédagogie des Courses en Athlétisme		
	M19	Didactique et pédagogie des activités Gymniques	50	
	M20	Physiologie de l'effort	50	
	M21	Didactique de l'EPS (1)	50	
Semestre 3	M22	Développement personnel Langue 3	50	
	M23	Sciences de l'éducation (psychopédagogie, sociologie de l'éducation)	50	
	M24	Action éducative en établissement scolaire 3 sociologie de l'éducation l'éducation)	80	
	M25	Didactique et pédagogie du Volleyball, du Basketball, du Handball.	50	
	M26	Didactique et pédagogie des Sauts et Lancers	50	
-	M27	Anatomie fonctionnelle et Biomécanique du	50	
		mouvement sportif		
	M28	Sensibilisation professionnelle et Animation des jeux	50	
Semestre 4	M29	Apprentissage moteur	50	
	M30	Histoire, art et patrimoine du Maroc Langue 4	50	
	M31	Approches et méthodes didactiques	50	
	M32	Action éducative en établissement scolaire 4	80	
	M33	Approfondissement des connaissances en Athlétisme	50	
	M34	Approfondissement des connaissances en Sports Collectifs	50	
	M35	Approfondissement des connaissances en Activités Gymniques	50	
Semestre 5	M36	Droit, civisme et citoyenneté Langue 5	50	
	M37	Didactique de la matière (EPS)	50	
	M38	Déontologie du métier et législation scolaire	50	
	M39	Action éducative en établissement scolaire 5	80	
Semestre 6	M40	Méthodologie de l'Entraînement sportif	50	

M41	Traumatologie du sportif & Secourisme	50	
	-Management du sport	50	
M42	- SPORT SCOLAIRE ET ORGANISATION DES		
W142	EVENEMENTS SPORTIFS		
M43	Langue 6	50	
M44	Docimologie et évaluation	50	
M45	Histoire et épistémologie des Sciences du Sport	50	
M46	Action éducative en établissement scolaire 6	80	

SOMMAIRE DES MODULES

1.

Descriptif du Module n°:	Intitulé du Module	N° de la page		
M01	Etude et pratique du Rugby	20		
M02	Etude et pratique du Football	25		
M03	Etude et pratique du Handball	30		
M04	Etude et pratique des Courses	35		
M05	Etude et pratique de la Gymnastique Artistique et Sportive	41		
M06	Anatomie descriptive	47		
M07	- Méthodologie de travail universitaire, - Digital Skills, - Langue 1	52		
M08	Action éducative dans un établissement scolaire 1	58		
M09	Etude et pratique du Volleyball	60		
M10	Etude et pratique du Basketball	65		
M11	Etude et pratique des Activités Gymniques	70		
M12	Etude et pratique des Sauts et Lancers	76		
M13	Introduction à la Didactique des disciplines	82		
M14		87		
M15	Physiologie	·		
WITS	Digital Skills en éducation Langue 2	94		
M16	Action éducative en établissement scolaire 2	96		
M17	Didactique et pédagogie du Football et du Rugby	98		
M18	Didactique et pédagogie des Courses en Athlétisme	103		
M19	Didactique et pédagogie des Activités Gymniques	108		
M20	Physiologie de l'effort	114		
M21	Didactique de l'EPS (1)	119		
M22	Développement personnel Langue3	124		
M23	Sciences de l'éducation (psychopédagogie, sociologie de l'éducation)	130		
M24	Action éducative en établissement scolaire 3 sociologie de l'éducation)	134		
M25	Didactique et pédagogie du Volleyball, du Basketball, du Handball.	136		
M26	Didactique et pédagogie des Sauts et Lancers	142		
M27	Anatomie fonctionnelle et Biomécanique du mouvement sportif	148		
M28	Sensibilisation professionnelle et Animation des jeux	154		
M29	Apprentissage moteur	159		
M30	Histoire, art et patrimoine du Maroc Langue 4	164		
M31	Approches et méthodes didactiques	169		
M32	Action éducative en établissement scolaire 4	173		

M33	Approfondissement des connaissances en Athlétisme	175
M34	Approfondissement des connaissances en Sports Collectifs	180
M35	Approfondissement des connaissances en Activités Gymniques	185
M36	Droit, civisme et citoyenneté Langue 5	191
M37	Didactique de la matière (EPS)	197
M38	Déontologie du métier et Législation scolaire	203
M39	Action éducative en établissement scolaire 5	207
M40	Méthodologie de l'Entraînement sportif	209
M41	Traumatologie du sportif & Secourisme	214
M42	-Management du sport - SPORT SCOLAIRE ET ORGANISATION DES EVENEMENTS SPORTIFS - SPORT SCOLAIRE ET ORGANISATION DES EVENEMENTS SPORTIFS	220
M43	Langue 6	225
M44	Docimologie et Evaluation	229
M45	Histoire et épistémologie des Sciences du Sport	233
M46	Action éducative en établissement scolaire 6	237

1. IDENTIFICATION DE LA FILIÈRE

Intitulé : Licence d'éducation en Education Physique et Sportive

Discipline(s) (Par ordre d'importance relative à l'Education Physique et aux Sciences du Sport :

- 1. **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS):** activités athlétiques, sports collectifs, activités gymniques et aquatiques, sports de combat, de raquette, APS de loisir et à découvrir, Haltérophilie/musculation).
- 2. **Sciences biologiques appliquées au sport:** Physiologie de l'effort, Anatomie fonctionnelle, Traumatologie du sport, Biomécanique des gestes sportifs, Tests d'évaluation des valeurs physiques,
- 3. Méthodologie de l'entrainement sportif,
- 4. **Sciences humaines et Sociales appliquées aux STAPS :** Psychologie, psychologie sociale du sport, Apprentissage moteur, Histoire du sport, Management du sport,
- 5. **Pédagogie et Didactique de l'EPS :** sciences de l'éducation, Pédagogie, Animation pédagogique, stage d'immersion, déontologie de l'exercice du métier ...

Spécialité(s) du diplôme : Licence d'éducation en en Education Physique et Sportive (EPS)

Mots clés: Education Physique, Sciences du Sport, Activité Physique, Motricité/Corps, Enseignement, Pédagogie,

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs généraux de la formation :

- Préparer et former des candidats au concours d'accès des Centres Régionaux des Métiers d'Education et de Formation pour les carrières de professeurs de l'enseignement secondaire d'Education Physique et Sportive (EPS), du secondaire collégial et du secondaire qualifiant;
- Répondre par la formation aux besoins croissants en professeurs d'EPS, dans les établissements de l'enseignement secondaire, collégial et qualifiant public et privé.
- Former des lauréats compétents, capables d'intervenir efficacement dans le contexte scolaire marocain, public et privé, notamment au niveau du cycle secondaire, collégial et qualifiant.
- Développer des compétences de gestions des activités sportives dans les établissements scolaires (exemple : coordonnateur d'EPS)
- Orienter les lauréats vers une spécialisation dans un domaine d'entrainement sportif,

Les objectifs spécifiques de la formation :

- Acquérir des connaissances de base dans les domaines des sciences du sport, en pédagogie et en didactique des activités physiques et sportives (APS),
- Approfondir / acquérir des connaissances et habiletés relatives à l'Enseignement de l'Education Physique et
 Sportive.
- Acquérir également des compétences d'entrainement sportif des équipes sportives dans une discipline précise,
- Gérer le sport dans les établissements scolaire et au niveau de la direction provinciale, et au niveau de l'académie,
- Connaitre des composantes du métier d'enseignant et ses moralités,
- Connaitre de l'espace du travail lié aux établissements scolaires,
- Utiliser des technologies éducatives,
- Acquérir des habiletés d'auto-formation,
- Assurer une formation de base permettant aux lauréats de poursuivre leurs études supérieures.

3. Compétences à acquérir

L'étudiant titulaire d'une licence d'Education, spécialité enseignement secondaire, est capable de poursuivre une formation qualifiante professionnelle dans le domaine de l'enseignement en secteur public et privée. Ou encore poursuivre ses études supérieures en mobilisant les compétences, les connaissances et les habiletés linguistiques, communicatives, pédagogiques, didactiques et technologiques acquises dans les différents modules du cycle licence d'éducation :

- A la fin du cursus de la formation dans le cycle de licence d'éducation: spécialité enseignement secondaire-EPS, le lauréat est en mesure de réaliser pratiquement des techniques et/ou des tactiques dans des situations sportives compétitives ou de démonstration quel que soit l'Activité Physique et Sportive individuelle ou collective;
- A la fin du cursus de la formation dans le cycle de licence d'éducation: spécialité enseignement secondaire-EPS, le lauréat maîtrise les connaissances théoriques, scientifiques et règlementaires relatives aux différentes APS;
- 3. A la fin du cursus de la formation dans le cycle de licence d'éducation : spécialité enseignement secondaire-EPS, le lauréat acquiert les connaissances théoriques et didactiques de l'enseignement de l'EPS dans le contexte scolaire ;

- 4. A la fin du cursus de la formation dans le cycle de licence d'éducation : spécialité enseignement secondaire-EPS, le lauréat est en mesure de produire un mémoire sur les thématiques ayant des relations avec le sport, l'EPS ou avec l'éducation ;
- 5. A la fin du cursus de la formation dans le cycle de licence d'éducation : spécialité enseignement secondaire-EPS, le lauréat est en mesure d'animer une séance d'entrainement, un match, et un évènement sportif.

4. DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

- 1. Futur enseignant d'EPS dans le secondaire, collégial et qualifiant du secteur de l'enseignement public ou privé;
- Préparation du candidat au concours d'accès au cycle de qualification des enseignants des Centres Régionaux des Métiers d'Education et de Formation pour les carrières de professeur d'EPS de l'enseignement secondaire, collégial et secondaire;
- 3. Gérer les activités sportives scolaires ou universitaires au niveau local, régional et national,
- 4. Poursuite des études universitaires à finalité professionnelle dans le cadre d'un master d'éducation en STAPS, agrégation d'EPS, ...

5. CONDITIONS D'ACCÈS

5.1. MODALITES D'ADMISSION (Conformément au CNPN des Licences d'Education, la sélection des candidats se fait sur étude de dossier et un entretien oral)

Accès en 1° année de licence (S1)

■Diplômes requis:

- Baccalauréat option Sport-Etude,
- Baccalauréat scientifique ou diplôme reconnu équivalent,
- AUTRE BACCALAUREAT: à condition d'avoir un niveau sportif de haut niveau dans une discipline sportive (justifications),

■ Mode de sélection :

La sélection est basé sur trois principes : Avoir un vécu sportif justifié en activité physique et sportive (note d'EPS et Activité sportive) ; Justifier une bonne condition physique et un bon état de santé, la maîtrise de la langue française en tant langue de la formation ; la motivation pour le métier d'enseignement de l'EPS.

Ainsi, la sélection est effectuée en 3 étapes successives :

- a) la présélection sur dossier (25 %),
- b) les épreuves sportives pratiques (45%,
- c) l'entretien oral (35 %).

• Etude de dossier représente 25%

Critères d'éligibilité des candidatures

Les seuils des Notes d'admissibilité des candidatures sont fixés par l'équipe pédagogique ou par une autorité compétente,

Le Type de Baccalauréat: est fixé par l'équipe pédagogique ou par une autorité compétente,

L'Age et l'Année d'obtention du baccalauréat sont fixés par l'équipe pédagogique ou par une autorité compétente,

Certificat Médical d'Aptitude Physique à la pratique du sport et à la profession à hauteur des exigences de la formation (certificat médical d'aptitude physique récent délivré par les autorités publiques.

Vécu sportif justifié: Attestation délivrée par une fédération, une ligue ou un club, sportif et ou la présence de la note d'EPS dans les deux années du baccalauréat.

Critère Notes:

Les notes obtenues aux examens normalisés (à l'échelle régionale ou nationale) au niveau :

- **Moyenne générale du Bac** (après avoir rempli les pré-requis liés au type de Baccalauréat);
- Note d'EPS,
- Note en langue française,

Les coefficients pour chaque paramètre sont fixés par l'équipe pédagogique ou par une autorité compétente.

• Épreuves sportives pratiques représente 45%

Les étudiants présélectionnés sur les critères de leur dossier passeront l'(es) épreuve(s) sportives suivantes :

- Athlétisme (épreuve principale);
- Gymnastique;
- Sports collectifs.

• Entretien représente 30%

- La commission chargée de l'entretien oral est constituée d'enseignants intervenants dans la filière;
- Procédures d'évaluation :
 - 1) les capacités communicationnelles et linguistiques du candidat en Arabe et en Français ;
 - 2) les capacités analytiques, discursives et argumentatives du candidat à propos de sujets de culture générale, de culture scientifique, des valeurs et des humanités;
 - 3) les prédispositions du candidat pour l'exercice du métier d'enseignant

5.2. MODALITES D'ADMISSION (Conformément au CNPN des Licences d'Education, la sélection des candidats se fait sur étude de dossier et un Concours)

Accès en 2° année de licence (S3): les critères sont déterminés par la commission pédagogique du département d EPS de l'établissement.

- Diplômes requis:
- Mode de sélection :
 - Etude de dossier
 - Concours
- **5.3. MODALITES D'ADMISSION** (Conformément au CNPN des Licences d'Education, la sélection des candidats se fait sur étude de dossier et un Concours)

Accès en 3° année de licence (S5) : les critères sont déterminés par la commission pédagogique du département d EPS de l'établissement.

- Diplômes requis :
- Mode de sélection :
 - Etude de dossier
 - Concours

5.4 EFFECTIFS PRÉVUS : ENTRE 30 ET 60 PAR PROMOTION										
1 ^{ère} promotion : Année universitaire										
2 ^{ème} promotion : Année universitaire										
3 ^{ème} promotion : Année universitaire										

6. ARTICULATION DE LA FILIÈRE AVEC LES FORMATIONS DISPENSÉES AU NIVEAU DE L'UNIVERSITÉ

7. Organisation modulaire de la filière

2. 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} SEMESTRES

		3.			Module			Coordonnata	du modulo* (* lo c	aardannataur du m	nodule, intervenant dan	s la madula)
		<u> </u>		1		Démantaman	I	Coordonnateur	au moaule" (" le c	looraonnateur au m	iouule, intervenant aan	s ie module)
	N°	Intitulé	Volume Horaire	ECTS	Nature du module (disciplinaire / métier/complémentaire)	Département d'attache du module	Etablissement	Nom et prénom	Etablissement	Département	Spécialité	Grade
S	1		50H	4								
е	2		50 H	4								
m e	3		50 H	4								
s	4		50 H	4				X D	Y			
t	5		50 H	4								
r e	6		50 H	4				·				
1		Méthodologie de travail universitaire	50 <u>15</u>	6 2								
	7	Digital Skills	H 10	1								
		Langue 1	25	3								
	8	Action éducative 1 dans un établissement scolaire	80 H	0			0,5					
	TOTA	AL VH SEMESTRE 1	430 H									
S	1		50H	4			7					
e	2		50H	4								
m e	3		50 H	4		(7)						
s	4		50 H	4								
t	5		50 H	4								
e	6		50 H	4								
2	7	Digital Skills en éducation	50 25	6 3								
		Langue 2	25	3								
	8	Action éducative 2 dans un établissement scolaire	80	0	,0)							
	TOTA	AL VH SEMESTRE 2	430 H									

Cycle Licence d'éducation 13/280 2023

S e	1 1		50 l	Н		4					
m			50H	1		4					
e	3		50 l			4					
S	4		50 l		-	4					
t r	5		50 l		+	4					
e	_		50 l		-						
3	10	Développement		25	-	4					
	7	personnel	50	25	6)					
		Langue 3	Н	25	Ш	3			0 /		
		Action éducative 3 dans un	80 I	Н		0					
	8	établissement							/ /		
	L	scolaire									
	TC 3	TAL VH SEMESTRE	430	Н							
S	1 '		50 l	Н		4		A			
e m	2		50H	1		4		. 0			
e s	1		50 l	Н		4		9			
t	4		50 l	Н		4					
r e	-		50 l		+	4					
4	-		50 l		1	4		X			
	7	Histoire, art et patrimoine du Maroc	50 H	25	6	3					
		Langue 4		25	Ш	3					
	8	Action éducative 4 dans un établissement scolaire	80 I	Н		0	X				
	TC 4	TAL VH SEMESTRE	430	Н			. ()				_

8.

S	1		50l	Н	5	5													
e m	2		50 H		5	;													
e	3		50l	50H		50H		50H		50H		50H		,					
s t	4		50	Н	5	5													
r e	5		50	Н	5	;				7									
5	6	Droit, civisme et citoyenneté Langue 5	50 H	30 20	5	3													
	7	Action éducative 5 dans un établissement scolaire	80		o o	2													
	TOT SEA	TAL VH MESTRE 5	380	Н															
S e	1		50l	Н	4	ŀ													
m	2		50	Н	4	ŀ)										
e s	3		50	Н	4	ŀ													
t	4		50	Н	4	ŀ													
r e	5		50	Н	4	ŀ		2											
6	6	Langue 6	50	Н	4	ŀ													
	7	Action éducative 6 dans un établissement scolaire	80	Н	6	5													
	TO1 SEA	TAL VH MESTRE 6	380	Н			×												

2023

9. EQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FILIÈRE

					INTERVENTION		
Nom et Prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Module(s) d'intervention	Nature (Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.)	
 Intervenants de l'université dont relève la filière : 							
					/		
Intervenants externes à l'université (Préciser/Joindre les documents d'engagement des intéressés)							
			7.				
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,					

8. Equipe pédagogique de la filière (SUITE)

				ı	NTERVENTION
Nom et Prénom	Organisme Spécialité Diplôme	Diplôme	Module(s) d'intervention	Nature Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.	
4. Intervenants* socioéconomiques (Préciser					-
l'organisme / Joindre les documents d'engagement des					
intéressés)					
	A				
	K				
	• ()				

Cycle Licence en éducation 17/280 2023

Disponibles		Prévus
Disponies		Trevus
	TION (PRÉCISER LA NATURE ET LES	
	taire (Joindre les documents d'e stitution	engagement des universitaires) Nature et modalités du partenariat
	ititution	Nature et moudilles un pai teriariat
	ofessionnel (Joindre document	
Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités
	(nréciser/laindre documents d'	engagement)
10.3 Autres partenariats (
10.3 Autres partenariats (Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités d'intervention
	Domaine d'activité	
Institution	Domaine d'activité	

DESCRIPTIF DU MODULE M 01

N° d'ordre du						
module	M 01					
Intitulé du module	E.	TUDE ET PRATIQ	UE DU RUGBY) '		
Langue(s)						
d'enseignement du		FRANÇA	AIS			
module			Q			
Nature du module			y			
(Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE					
Nombre de crédits	4					
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	30	AUCU	N			
Semestre						
d'appartenance du		SEMEST	RF 1			
module		SLIVILSI	112 1			
			Hybride	Par □		
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	Présentiel et)	alternanc		
			(à distance	e		
Etablissement						
dont relève le						
module						

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétence pratique</u>: dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en **RUGBY** selon les exigences demandées.

<u>Compétence culturelle et sportive</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques, spécifiques au **RUGBY** à fin de les réinvestir :

- dans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ;
- et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. : Il s'agit de

- 1. <u>Connaissances pratiques</u> : nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec :
 - o Les habiletés techniques spécifiques au RUGBY;
 - o Les habiletés tactiques et stratégiques spécifiques au RUGBY;
 - o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive en **RUGBY**;
 - o L'arbitrage de matchs de RUGBY.
- 2. <u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique à l'activité RUGBY, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à :
 - o Terminologie spécifique aux sports collectifs et au **RUGBY**;
 - o Historique de l'APS RUGBY (origine et évolution);
 - Règlement de l'APS RUGBY et des compétitions sportives de RUGBY;
 - Analyse anatomique et biomécanique de gestes techniques spécifiques au **RUGBY**;
 - o Analyse tactique et stratégiques des phases de jeu spécifiques au RUGBY.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du					V	olume horaire	(VH)	
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Etude et pratique du Rugby	4	26	12	8			4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16%			8%	50H
% V H								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0%	0%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoire, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

1. Cours Théoriques:

Développement de connaissances relatives au RUGBY :

- Historique du **RUGBY** à 15 et du **RUGBY** à 7;
- Règlement et arbitrage des deux formes du jeu de RUGBY;
- Analyse technique (anatomique et biomécanique) spécifique à des manœuvres individuelles et collectives en **RUGBY**, en attaque et en défense :
 - o Relation joueur-ballon;
 - o Relation joueur-adversaire;
 - o Relation joueur-partenaire;
- Analyse tactique et stratégique des différentes phases de jeu en RUGBY :
 - o Jeu Groupé;
 - o Jeu Déployé;
 - o Jeu au Pied.

2. Cours Pratiques:

- Les Cours Pratiques sont axés sur l'apprentissage ou /et l'entrainement des aspects physiques, techniques, tactiques et stratégiques de la performance sportive en **RUGBY**.
- Les principaux thèmes d'études (chapitres) à aborder sont :
 - L'échauffement général et spécifique au RUGBY;
 - L'apprentissage technique, spécifique au RUGBY;
 - L'apprentissage tactique et stratégique, spécifique au RUGBY;

la mise en application des connaissances réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques.
1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
 Cours magistraux; Cours pratiques et entraînements; Séminaires; Travaux de groupe.
1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE :
Examen écrit + Examen pratique
☐ CONTRÔLES CONTINUS :
Devoir écrit + Épreuve pratique

• Le développement des qualités physiques requises pour la pratique performante

Réalisation de prestations sportives réussies (selon les exigences demandées) par

L'observation et la démonstration des gestes techniques ;

en **RUGBY**;

/D / ·	1			,	1	1 .	,		١.
(Procisor	lour	nature	· tosts	onvouves	orales	devoirs	ernages	rapports	,
I I CCISCI I		<i>name</i>	. , ,	CPICUICS	or arcs,	acvons,	CAPOSCS,	Tupports	,

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%
 - Note de l'examen écrit = 40% relatif
 - Note de l'examen pratique = 60% relatif
- Contrôles continus = 40%
 - ✓ Note du devoir écrit = 20% relatif
 - ✓ Note de l'épreuve pratique = 60% relatif

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE**(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :)			
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Fédération Internationale du Rugby : Les Règles du jeu et la charte du jeu, 2018.
- Jean-Jacques Sarthou: "Enseignement du rugby en EPS: approche historique, anthropologique, didactique
 - et pédagogique du rugby en EPS, Univ Européenne, mars 2012.
- Michel Brunet: "Rugby: enseignement et apprentissage", amphora, 2009.
- De Serge Collinet et al.: "Rugby: de l'école ... aux associations", de l'école ... aux

associations, 1992.			
5. Autres Eléments pertinent	s		_
5. AUTRES ELEMENTS PERTINENT	3		

DESCRIPTIF DU MODULE M 02

N° d'ordre du module	M 02					
Intitulé du module	ET	ETUDE ET PRATIQUE DU FOOTBALL				
Langue(s)		.07				
d'enseignement du		FRANÇA	IS			
module	^	0				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE					
Nombre de crédits		4				
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)		AUCUN	J			
Semestre						
d'appartenance du module		SEMESTF	RE 1			
Mode d'enseignement	☐ Présentiel □	A □ distance	Hybride Présentiel) 🗆 et à (distance	Par □ alternanc e		

Etablissement		
dont relève le		
module		

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétence pratique</u> : dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en **FOOTBALL** selon les exigences demandées.

<u>Compétence culturelle et sportive</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques, spécifiques au **FOOTBALL** à fin de les réinvestir :

- ✓ dans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ;
- ✓ et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. : Il s'agit de

- ✓ <u>Connaissances pratiques</u> : nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec :
 - o Les habiletés techniques spécifiques au FOOTBALL;
 - o Les habiletés tactiques et stratégiques spécifiques au FOOTBALL;
 - o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive en **FOOTBALL**;
 - o L'arbitrage de matchs de FOOTBALL.
- ✓ <u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique à l'activité **FOOTBALL**, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à :
 - o Terminologie spécifique aux sports collectifs et au FOOTBALL;
 - o Historique de l'APS FOOTBALL (origine et évolution);
 - o Règlement de l'APS FOOTBALL et des compétitions sportives de FOOTBALL;
 - o Analyse anatomique et biomécanique de gestes techniques spécifiques au **FOOTBALL**;
 - o Analyse tactique et stratégiques des phases de jeu spécifiques au **FOOTBALL**.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Etude et pratique du Foot-ball	4	26	12	8			4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16%			8%	50H
% VH							2	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50		0	50
% VH	100%	0%	0%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Cours Théoriques:

Développement de connaissances relatives au FOOTBALL:

- Historique du **FOOTBALL**;
- Règlement et arbitrage des deux formes du jeu de **FOOTBALL**;
- Analyse technique (anatomique et biomécanique) spécifique à des manœuvres individuelles et collectives en **FOOTBALL**, en attaque et en défense :
 - o Relation joueur-ballon;
 - o Relation joueur-adversaire;
 - o Relation joueur-partenaire;
- Analyse tactique et stratégique des différentes phases de jeu en FOOTBALL:
 - o En Attaque;
 - o En défense;

Cours Pratiques:
 Les Cours Pratiques sont axés sur l'apprentissage ou /et l'entrainement des aspects physiques, techniques, tactiques et stratégiques de la performance sportive en FOOTBALL.
 Les principaux thèmes d'études (chapitres) à aborder sont : L'échauffement général et spécifique au FOOTBALL; L'apprentissage technique, spécifique au FOOTBALL; L'apprentissage tactique et stratégique, spécifique au FOOTBALL; Le développement des qualités physiques requises pour la pratique performante en FOOTBALL; L'observation et la démonstration des gestes techniques; Réalisation de prestations sportives réussies (selon les exigences demandées) par la mise en application des connaissances réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques.
1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 Cours magistraux; Cours pratiques et entraînements; Séminaires; Travaux de groupe.
1.7 M odalités d'enseignement a distance (si prévu)

1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ <u>Examen final de fin de semestre</u> :

☐ Contrôles continus: (Préciser leur nature: tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports) Devoir écrit + Épreuve pratique	 Examen écrit + Examen pratique
Devoir écrit + Épreuve pratique	□ <u>Contrôles continus</u> : (Préciser leur nature: tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports)
	Devoir écrit + Épreuve pratique

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Examen de fin de semestre = 60%

- Note de l'examen écrit = 40% relatif
- Note de l'examen pratique = 60% relatif
- Contrôles continus = 40%
 - ✓ Note du devoir écrit = 40% relatif
 - ✓ Note de l'épreuve pratique = 60% relatif

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE**(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur					
:	(Z)				
Intervenants:					
OY					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Fédération Internationale du Football Association (FIFA): "Lois du jeu et règlement", 2022-2023.
- De Joël Corbeau : "Football : de l'école ... aux associations", de l'école ... aux associations, 2000.
- E. Mombaerts : "Pédagogie du football ", Vigot, 1999.

5. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS		

DESCRIPTIF DU MODULE M 03

N° d'ordre du module	М 03						
Intitulé du module	ETUDE ET PRATIQUE DU HAND-BALL						
Langue(s)							
d'enseignement du	FRANÇAIS						
module							
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE						
Nombre de crédits	4						
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	AUCUN						
Semestre							
d'appartenance du	SEMESTRE 1						
module							

Mode d'enseignement	Présentiel 🗆	A □ distance	Hybride Présentiel et) □ (à distance	Par □ alternanc e
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétence pratique</u>: dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en **HAND-BALL** selon les exigences demandées.

<u>Compétence culturelle et sportive</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques, spécifiques au **HAND-BALL** à fin de les réinvestir :

- dans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ;
- et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. : Il s'agit de

- **1.** <u>Connaissances pratiques</u> : nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec :
 - o Les habiletés techniques spécifiques au HAND-BALL;
 - o Les habiletés tactiques et stratégiques spécifiques au HAND-BALL;
 - o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive en **HAND-BALL**;
 - o L'arbitrage de matchs de HAND-BALL.
- 2. <u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique à l'activité **HAND-BALL**, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à :
 - o Terminologie spécifique aux sports collectifs et au **HAND-BALL**;

- o Historique de l'APS HAND-BALL (origine et évolution);
- o Règlement de l'APS HAND-BALL et des compétitions sportives de HAND-BALL;
- o Analyse anatomique et biomécanique de gestes techniques spécifiques au **HAND-BALL**;
- o Analyse tactique et stratégiques des phases de jeu spécifiques au HAND-BALL.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)				(VH)	
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Etude et pratique du Hand-ball		26	12	8			4	50H
							Y	
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16%	5		8%	50H
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	о%	о%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

1. <u>Cours Théoriques</u>:

Développement de connaissances relatives au HAND-BALL:

- Historique du HAND-BALL;
- Règlement et arbitrage des deux formes du jeu de HAND-BALL;

 Analyse technique (anatomique et biomécanique) spécifique à des manœuvres individuelles et collectives en HAND-BALL, en attaque et en défense : Relation joueur-ballon ; Relation joueur-adversaire ; Relation joueur-partenaire ; Analyse tactique et stratégique des différentes phases de jeu en HAND-BALL: En Attaque ; En défense ;
2. Cours Pratiques:
 Les Cours Pratiques sont axés sur l'apprentissage ou /et l'entrainement des aspects physiques, techniques, tactiques et stratégiques de la performance sportive en HAND-BALL.
 Les principaux thèmes d'études (chapitres) à aborder sont : L'échauffement général et spécifique au HAND-BALL; L'apprentissage technique, spécifique au HAND-BALL; L'apprentissage tactique et stratégique, spécifique au HAND-BALL; Le développement des qualités physiques requises pour la pratique performante en HAND-BALL; L'observation et la démonstration des gestes techniques; Réalisation de prestations sportives réussies (selon les exigences demandées) par la mise en application des connaissances réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques.
1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 Cours magistraux; Cours pratiques et entraînements; Séminaires; Travaux de groupe.
• 0

Travaux de groupe.

1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

☐ Examen final de fin de semestre :	
Examen écrit + Examen pratique	
☐ Controles continus :	
Devoir écrit + Épreuve pratique	
(Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports)	

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%
 - Note de l'examen écrit = 40% relatif
 - Note de l'examen pratique = 60% relatif
- Contrôles continus = 40%
 - ✓ Note du devoir écrit = 40% relatif
 - ✓ Note de l'épreuve pratique = 60% relatif
- 2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE**(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Fédération Internationale du HAND-BALL : "Statuts et règlements", 2022-2023.
- Fédération Internationale du HAND-BALL : "Enseignement du HAND-BALL à l'école", 2022-2013.
- Jacques Mariot : "HAND-BALL : de l'école ... aux associations", de l'école ... aux associations, 1994.

	5.	A UTRES	E LÉMENTS	PERTINENTS
--	----	----------------	------------------	------------

DESCRIPTIF DU MODULE M 04

N° d'ordre du	M 04
module	
Intitulé du module	ETUDE ET PRATIQUE DES COURSES
Langue(s)	
d'enseignement du	FRANÇAIS
module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE
Nombre de crédits	4
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour	AUCUN

suivre ce module et le				
semestre correspondant)				
Semestre				
d'appartenance du		SEMEST	RF 1	
module		SEIVILST	IVE I	
Mode d'enseignement	□ Présentiel □	A 🗆 distance	Hybride Présentiel) □ et à (distance	Par □ alternanc e
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétence pratique</u>: dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en **COURSES ATHLÉTIQUES** selon les exigences demandées

<u>Compétence culturelle et sportive</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires et techniques, spécifiques aux **COURSES ATHLÉTIQUES** à fin de les réinvestir :

dans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ; et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. : Il s'agit de

- 1. <u>Connaissances pratiques</u> : nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec :
 - o Le développement des habiletés techniques spécifiques aux différentes COURSES ATHLÉTIQUES ;
 - Courses de vitesse;

- Courses de demi-fond et de fond;
- Courses de relais;
- Courses de haies.
- o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive dans les épreuves de COURSES ATHLÉTIQUES suivantes :
 - Courses de vitesse;
 - Courses de demi-fond et de fond;
 - Courses de relais ;
 - Courses de haies.
- o La Mesure des performances et le jugement des épreuves relatives aux COURSES ATHLÉTIQUES suivantes :
 - Courses de vitesse :
 - Courses de demi-fond et de fond;
 - Courses de relais;
 - Courses de haies.
- **2.** <u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique aux <u>épreuves de COURSES ATHLÉTIQUES</u>, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à la :
 - o Terminologie spécifique à chaque épreuve de COURSE ATHLÉTIQUE;
 - o Historique des épreuves de **COURSE ATHLÉTIQUE** (origine et évolution);
 - o Règlement spécifique à chaque épreuve de COURSE ATHLÉTIQUE;
 - o Règlement de compétitions spécifiques à chaque épreuve de **COURSE ATHLÉTIQUE**;
 - o Analyse anatomique et biomécanique de gestes techniques spécifiques aux différents types de **COURSE ATHLÉTIQUE.**
 - o Analyse physiologique des différentes épreuves de COURSE ATHLÉTIQUE

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du	Volume horaire (VH)							
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Etude et pratique des Courses		26	12	8			4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16%			8%	50H
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
---------------	------------	----------------	-----------

Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0%	о%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

1. Cours Théoriques :

- o Développement de connaissances terminologiques relatives aux COURSES ATHLÉTIQUES suivantes :
 - Courses de vitesse;
 - Courses de demi-fond et de fond;
 - Courses de relais ;
 - Courses de haies.
- o Développement de <u>connaissances historiques</u> relatives aux COURSES ATHLÉTIQUES suivantes :
 - COURSES DE VITESSE;
 - COURSES DE DEMI-FOND ET DE FOND;
 - Courses de relais :
 - Courses de haies.
- o Développement de <u>connaissances réglementaires</u> relatives aux COURSES ATHLÉTIQUES suivantes :
 - Courses de vitesse;
 - Courses de demi-fond et de fond;
 - Courses de relais;
 - Courses de haies.
- o Développement de <u>connaissances techniques</u> relatives aux COURSES ATHLÉTIQUES suivantes :
 - Courses de vitesse;
 - Courses de demi-fond et de fond;
 - Courses de relais ;
 - Courses de haies.

Cours Pratiques:

- o Les Cours Pratiques sont axés sur l'apprentissage ou /et l'entraînement des aspects physiques et techniques de la performance sportive en **COURSES ATHLÉTIQUES** suivantes :
 - Courses de vitesse;
 - Courses de demi-fond et de fond;
 - Courses de relais;
 - Courses de haies.
- Les principaux thèmes d'études (chapitres) à aborder sont :

 ATHLETIQUES; L'apprentissage technique, spécifique au à chaque. Le développement des qualités physiques requise dans chaque COURSE ATHLÉTIQUE; L'observation et la démonstration des gestes tece EPREUVE ATHLÉTIQUE; Réalisation de prestations sportives réussies (sele dans les COURSES ATHLÉTIQUES suivantes: Courses de vitesse; Courses de demi-fond et de fond; 	es pour la pratique performante hniques spécifique à chaque
Courses de relais;Courses de haies.	
1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN	CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSI	EIGNEMENT
 Cours magistraux; Cours pratiques et entraînements; Séminaires; Travaux de groupe. 	
1.7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)	
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT	
2. PROCEDURES D'EVALUATION	
2.1. Modes d'évaluation	
☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE :	
Examen écrit + Examen pratique	

• L'échauffement général et spécifique à chaque spécialité de **COURSES**

☐ CONTRÔLES CONTINUS :				
Devoir écrit + Épreuve pratique				
(Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports)				

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%
 - Note de l'examen écrit = 40% relatif
 - Note de l'examen pratique = 60% relatif
- Contrôles continus = 40%
 - ✓ Note du devoir écrit = 40% relatif
 - ✓ Note de l'épreuve pratique = 60% relatif

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Fédération Internationale d'Athlétisme: "Règles t règlements", avril, 2023.
- Fréderic Aubert, Sous la direction de : "Athlétisme : V.3, Les COURSES ", Revue EPS, Collection : de l'école ... aux associations", 2007.

5. Autres Eléments pertinents		

DESCRIPTIF DU MODULE M 05

N° d'ordre du module	M 05
module	
Intitulé du module	ÉTUDE ET PRATIQUE DE LA GYMNASTIQUE
Langue(s)	
d'enseignement du	FRANÇAIS
module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE
Nombre de crédits	4

Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)		AUCI	UN	
Semestre d'appartenance du module		SEMES	TRE 1	
Mode d'enseignement	□ Présentiel □	A 🗆 distance	Hybride Présentiel) 🗆 et à (distance	Par 🗆 alternanc e
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétence pratique</u>: dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en gymnastique artistique masculine et féminine selon les exigences demandées.

<u>compétence culturelle et sportive</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques, spécifiques à la gymnastique artistique masculine et féminine à fin de les réinvestir : dans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ; et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement : des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. Il s'agit de

1. <u>Connaissances pratiques</u> : nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les

exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec :

- o Les habiletés techniques (éléments gymniques) spécifiques aux agrès.
- o Les habiletés tactiques et stratégiques liées au choix d'éléments gymniques et à la confection d'un enchainement spécifique à chaque agrès gymnique, ;
- o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive en gymnastique artistique;
- o Le jugement d'enchaînements gymniques artistiques, ;
- **2.** <u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique à la gymnastique artistique masculine et féminine, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à :
 - o Terminologie spécifique aux sports gymniques et la gymnastique artistique spécifique aux agrès masculin et féminin;
 - o Historique de la gymnastique artistique (origine et évolution);
 - o Codes de pointage Analyse anatomique et biomécanique d'éléments gymniques spécifiques

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		Volume horaire (VH)						
module	ECT S	Cours	TD	ТР	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Etude et pratique du Gymnastique	4	26	12	8			4	50H
ECTS/VH global du module	\mathbb{Z}	52%	24	16%			8%	50H
% VH			%					100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire 50		0	0	50
% VH	100%	0%	0%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

1. Cours Théoriques:

Développement des connaissances relatives à gymnastique artistique, masculine et féminine, au sol et aux agrès. les cours théoriques relatifs à ce module traitent les chapitres suivants :

- o développement de connaissances terminologiques relatives à la gymnastique artistique :
 - au sol;
 - aux agrès, masculins et féminins.
- o historique et évolution de gymnastique artistique, dans le monde et au maroc;
- o caractéristiques due l'environnement gymnique;
- o etude des codes de pointage de la gymnastique artistique (règlement);
- o jugement en gymnastique artistique;
- o analyse technique des différents gestes gymniques;

2. Cours Pratiques:

- Les objectifs spécifiques des cours pratiques sont :
 - o Le développement des qualités physiques requises pour la pratique performante en gymnastique artistique,
 - o L'observation et la démonstration des gestes gymniques ;
 - o Réalisation de prestations sportives réussies (dans les agrès retenus et selon les exigences demandées) par la mise en application des connaissances réglementaires, techniques et tactiques.
 - o Apprentissage de manœuvres de manipulation, d'aide et de parade.
 - o Assurer la sécurité pour soi et pour les autres dans les gestes gymniques et acrobatiques,
 - o Développer la notion de prise te du maitrise de risques,
 - o Développer la démonstration et l'esprit d'être observé et observateurs,
- le contenu des cours pratiques sont axés sur l'apprentissage ou /et l'entrainement des aspects physiques, techniques et tactiques spécifiques à la gymnastique artistique.
- Les principaux thèmes d'études (chapitres) à aborder sont :
 - L'échauffement général et spécifique à la gymnastique artistique,
 - L'apprentissage technique des **ÉLEMENTS GYMNIQUES**, spécifique à chaque agrès gymnique *Nb.* Avec ou sans musique.

□ Gymnastique au sol : Eléments de

- o Rotations et renversements avant et arrière
- o Rotations et renversements longitudinales et latérales ;
- o Combinaison de rotations et de renversements avant, arrières et latérales ;
- Exercices gymniques d'équilibres avec et sans souplesse;
- o Enchainements imposés au sol;

o Mini enchainements libres;o Enchainements libres.
 Gymnastique aux agrès: Différents types d'éléments gymniques, de difficulté, réalisés sur les agrès masculins et féminins variée: Table de saut (saut de cheval): renversements en avant, passages avec appuis Barres parallèles et barre fixe (par exemples: élance-balancer, rotations, bascules, et les appuis, entrées et sorties); Poutre: Entrées, Equilibres statique, Planches, Fentes, Rotations avec et sans appuis, Sortie, Sauts, Déplacements avec un ou double appuis,
1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 Cours magistraux; Cours pratiques et entraînements; Séminaires; Travaux de groupe.
1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE :

Examen écrit + Examen pratique								
☐ CONTRÔLES CONTINUS :								
	Devoir	écrit + Épreuve	pratique					
(Préciser leur nature : tes	ts, épreuves ord	ales, devoirs, exposé	s, rapports)					
2.2. Note du module (Préciser le pourcentage	2.2. Note du module (Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)							
• Examen de fin d		e = 60% écrit = 40% relatif						
		pratique = 60% rel	atif					
 Contrôles conti 	<u>nus</u> = 40%							
		rit = 40% relatif pratique = 60% re	elatif					
2.3. Modalités de Validati	on du module							
Un module est vaUn module est a	 Un module est acquis soit par validation soit par compensation: Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20. 							
3. Coordonnateur et équiles enseignements du mo également appartenir à u	dule, appartie	nt à un départemen	t intervenant dans	,				
Grad e	Nature d'intervention (Enseignements ou activités :							
Coordonnateur :								
Intervenants:								
4. BIBLIOGRAPHIES								

- Fédération Internationale de Gymnastique (F.I.G) :
 - o Code de pointage de la Gymnastique Artistique et Sportive Féminine, 2022-2024.
 - o Code de pointage de la Gymnastique Artistique et Sportive Masculine, 2022-2024.
- Louis Thomas et al.: "Gymnastique Sportive", Revue EPS, Collection: de l'école ... aux associations", 2004.

5. Autres Eléments pertinents	

DESCRIPTIF DU MODULE M 06

N° d'ordre du module	M 06
Intitulé du module	ANATOMIE DESCRIPTIVE

Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE
Nombre de crédits	4
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	AUCUN
Semestre d'appartenance du module	SEMESTRE 1
Mode d'enseignement	☐ Présentiel ☐ A ☐ Hybride Par ☐ alternanc et à (distance
Etablissement dont relève le module	200

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES A ACUERIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétences scientifiques</u>: par la maitrise de connaissances scientifiques relatives aux différentes composantes de l'appareil locomoteur humain (ostéologie, arthrologie et myologie);

<u>Compétences méthodologiques</u>: par la mobilisation et le réinvestissement de ces connaissances scientifiques dans la description et l'analyse technique de gestes sportifs, simples et complexes.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Les objectifs de ce module visent l'acquisition de connaissances des différentes parties du système musculo-squelettique du corps humain dans le but de comprendre le mouvement humain, notamment le mouvement sportif.
- Les connaissances acquises en anatomie (ostéologie, arthrologie et myologie...)
 concernent:
 - L'observation et l'identification de la forme des os, des articulations ainsi que l'orientation et les insertions des muscles ;
 - La **classification** des différents muscles qui composent chaque articulation;
 - La **schématisation** et la connaissance exacte des muscles et leurs actions dans différentes actions et activités sportives ;
 - La **description** et l'analyse techniques des mouvements sportifs et la capacité de déterminer les muscles sollicités dans chaque mouvement spécifique ;
 - **L'analyse** des mouvements relatifs aux différentes articulations et l'impact de la pratique sportive sur le rendement et la santé articulaires.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		Volume horaire (VH)							
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
Anatomie Descriptive	4	26	12	8			4	50H	
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16%			8%	50H	
% VH								100%	

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0%	о%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Pour chaque chapitre suivant représentant les grandes structures anatomique du corps humain, il faut traiter l'ostéologie, l'arthrologie et la myologie (il ne s'agit pas de traiter l'anatomie fonctionnelle qui sera traité dans un module ultérieur

- Introduction aux systèmes de références anatomique: Position anatomique de référence; Mouvements des différentes articulations; Plans de références; Axes de références; Les différentes coupes et vues;
- 2. Anatomie de la Région de la tête et du cou;
- 3. Anatomie de la Région dorsale;
- 4. Anatomie du Thorax,
- 5. Anatomie du Rachis,
- 6. Anatomie de l'Abdomen;
- 7. Anatomie du Bassin;

1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

8. Anatomie des Membres Supérieurs et Inférieurs.

1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 Cours magistraux; Séminaires; Travaux de groupe.
1.7 M odalités d'enseignement a distance (si prévu)

1.9 DESCRIPTION DU	TRAVAIL P	ERSONNEL, LE CA	S ÉCHÉANT		
2. PROCEDURE	S D'EV	ΔΙΙΙΔΤΙΩΝ			_
		ALOATION			
2.1. Modes d'éval	uation				
☐ <u>EXAMEN</u>	I FINAL	. DE FIN DE S	SEMESTRE:		
		E	xamen écrit (60%	%)	
 □ CONTRÉ)				
CONTRO	<u> </u>	<u>ONTINUS</u> :		X	Y'
/D., '. : 1			Devoir écrit (40%		
(Préciser leur nai	ure : tesi	ts, ėpreuves ora	ales, devoirs, exposés	s, rapports)	
2.2. Note du mod	ule				
(Préciser le pourc	entage o	des différentes	évaluations de mod	dule pour obtenir la	note du module.)
• Examen de	in de se	mestre = 60%	: 0		
-	Note o	de l'examen éc	rit		
• Contrôles co					
,		ôle en classe irs hors classe	20 %, (recherches + expo	sés) = 20%	
2.3. Modalités de	Validatio	on du module			
Un module est a	rauis soi	t par validation	n soit par compensa	tion:	
 Un modu 	ıle est va	lidé si sa note	est supérieure ou é	gale à 10 sur 20	
			pensation, si l'étudia e du module concerr		tre dont fait partie ce ure à 7 sur 20.
,		•		·	·
	-	_	•		odule, intervenant dans
•			nt à un département nt intervenant parte		la formation. Il peut
G uppul	Grad			-/	Nature d'intervention
	e	Spécialité	Etablissement	Département	(Enseignements ou activités :

			Cours, TD, TP, encadrement
			de stage, de projets,)
Coordonnateur			
:			
Intervenants:			
			/ X

4. BIBLIOGRAPHIES

- Frank Netter: "Atlas d'anatomie humaine", Edit: Elsevier Masson, 2019.
- Fabrice Duparc et al.: "Manuel d'anatomie descriptive, fonctionnelle et clinique", Edit: Elsevier Masson, 2022.
- Rolf Wirhed: "Anatomie et science du geste sportif", Edit: Vigot, 1999. Elsevier Masson, 2022.

5.	AUTRES	FLÉMENTS	PERTINENTS
70.	AUINES	LLEIVIEIV I 3	LEVILIACIALS

DESCRIPTIF DU MODULE M 07

N° d'ordre du module	M ₇				
	Méthodologie de travail universitaire				
Intitulé du module	Digital skills				
	Langue 1	,			
Langue(s) d'enseignement du module					
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)					
	Méthodologie de travail universitaire	2			
Nombre de crédits	6 Digital skills	2			
	Langue 1	3			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 1				
Mode d'enseignement	Présentiel A distance (Présentiel et	Par rnance			
Etablissement dont relève le module					

11. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Méthodologie de travail universitaire

Le but principal de ce module est d'amener l'apprenant à réussir son intégration à l'université par la justification d'une maîtrise suffisante de :

- Les techniques et outils de recherche de l'information;
- Les techniques d'organisation individuelles et collectives ;
- L'Utilisation des moteurs de recherche pour s'informer et se documenter;
- La prise des notes et schématisation des contenus et des données ;
- La gestion efficace du temps;
- La maitrise de l'utilisation des Médiathèques/ Bases de données et la recherche documentaire ;
- La préparation et les outils de réussite des examens ;
- La maitrise des types et formes d'évaluation à l'université;
- La maitise des outils de résolution de problèmes : QQOQCCP, diagramme causes-effets, brainstorming.

Digital Skills

Le but principal de ce module est d'amener l'apprenant à maitriser les notions de base d'interaction avec un environnement digital dans le but de réaliser des tâches simples et quotidiennes de gestion de l'information. Ceci à travers les trois volets suivants:

- **Environnement de travail (Hardware et software).** Ce volet permettra à l'apprenant d'acquérir les compétences suivantes :
 - o Préparer et manipuler son environnement de travail
 - o Utiliser les outils offerts par les environnements d'apprentissage en ligne
 - o Rechercher efficacement des ressources numériques
- **Introduction à la suite office.** Ce volet permettra à l'apprenant d'acquérir les compétences suivantes :
 - o Produire des documents sous format de document MS Word en respectant les standards
 - o Réaliser des présentations structurées et animées en utilisant MS Powerpoint
 - o Organiser, traiter et visualiser les données en utilisant MS Excel

Langue 1

Le module langues étrangères (anglais, français et espagnol) est composé de deux éléments de modules :

Elément 1: Langue Anglaise

A core component in the curriculum that helps students understand the functions and the appropriate use of language as well as develop their awareness in combining culture and language for more openness towards and promotion of cultural and pragmatic competencies. This will allow students to recognise and exchange familiar words and very basic phrases about self, family and immediate environment when people speak slowly and clearly.

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

Le cours de langue française vise à développer des compétences préliminaires en langue française pour doter les étudiants d'un niveau minimum A1.1 qui leur permettra de se présenter et de présenter un lieu et une information. Les quatre compétences en français doivent être travaillées en classe (chaque cours) en utilisant le contenu de la plateforme.

• Langue espagnole

<u>E</u>l curso de español tiene como objetivo desarrollar habilidades de iniciación en el idioma español para equiparar a los estudiantes con un nivel A1.1 que les permitirá presentarse y presentar un lugar y dar una in formación. Las cuatro habilidades del idioma deben trabajarse en clase (cada lección) utilizando el contenido de la plataforma.

1.2. CONNAISSANCES A ACUERIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Méthodologie de travail universitaire

- L'apprentissage autonome (TAA)
- La recherche de l'information (TRI)
- Le traitement de l'information (TTI)

Digital Skills

Élément 1 : Environnement de travail (Hardware et software)

- Les composants physiques d'un ordinateur (composants principaux ou périphériques), les rôles de chaque composant, ainsi que les communications qui existent entre ces composants qui permettent l'exécution des logiciels
- Les étapes de préparation et de configuration de l'environnement de travail composé du stockage, de la connectivité, ainsi que de la protection contre les pertes des données et des intrusions malveillantes
- L'apprentissage en ligne, son importance, ainsi que ses différentes modalités
- Les plates-formes d'apprentissages en ligne
- La recherche bibliographique en ligne et les ressources électroniques
- Le web : fonctionnement et technologies

Élément 2 : Introduction à la suite office

- Les fonctionnalités de base de l'environnement MS Word
- Les fonctionnalités de base de l'environnement MS Powerpoint;
- Les fonctionnalités de base de l'environnement MS Excel

Langue 1

Elément 1: Langue Anglaise:

- Introducing oneself.
- Expressing one's opinion clearly,
- Situating oneself in space and time (giving directions, telling the time)
- Making and taking phone calls,
- Describing one's environment.

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

Le cours de langue doit insister sur les compétences linguistiques et communicationnelles pour un débutant afin qu'il puisse communiquer de façon simple dans des situations simples et familières. Un programme de formation proposé par la platforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production

• Langue espagnole

El curso debe trabajar las habilidades lingüísticas y comunicativas de iniciación para que el estudiante pueda comunicarse de manera sencilla en situaciones sencillas y familiares. Un programa formativo que ofrece la plataforma permitirá trabajar y profundizar todas las habilidades y conocimientos lingüísticos del idioma. Todas las actividades, recursos y ejercicios del método están presentes allí, lo que permite vincular íntimamente la comprensión y la producción.

1.3. VOLUME HORAIRE

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du					Vo	lume horaire (VH	1)	
module	ECT S	Cours	TD	ТР	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Méthodologie de	2							50H
travail universitaire			1					
Culture Digitale	2							
Français 1	2							
ECTS/VH global du								50H
module								
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

7	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	15			
% VH	33%			

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

METHODOLOGIE DE TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Chapitre 1 : La vie à l'Université

- 1. En quoi l'enseignement supérieur est différent de l'enseignement secondaire ?
 - Présentation et organisation du système d'enseignement supérieur au Maroc ;
 - Structure de l'établissement d'appartenance
 - Architecture pédagogique et Les types de cours
 - Parcours d'études;
 - Modalités de validation des modules, des semestres et des filières.
- 2. Méthodes et modes d'apprentissage à l'université :
 - Enseignement présentiel : cours magistraux, travaux pratiques, dirigés, séminaires, ateliers, etc. :
 - Enseignement à distance;
 - Enseignement hybride;
 - Travail personnel de l'étudiant (droits & devoirs)

Chapitre 2 : Les techniques de l'apprentissage autonome

- 1. Les styles d'apprentissage
- 2. La gestion de temps
 - J'apprends à planifier mon temps universitaire
 - J'organise mon travail en présentiel et à distance

Chapitre 3: Les techniques de la recherche de l'information

- 1. Les moteurs de recherche
- 2. La sélection de l'information
- 3. La carte mentale : l'associogramme et le pictogramme

Chapitre 4 : Les techniques de traitement de l'information

- 1. La reformulation
- 2. La mémorisation
- 3. La schématisation
- 4. Résoudre des problèmes
 - La notion de problème
 - La démarche de résolution de problème
 - Identifier et choisir un problème
 - Trouver et choisir les solutions
 - Planifier et choisir l'action
- 5. Démarche de la pensée critique et analytique
 - La ligne principale du raisonnement
 - La cohérence du raisonnement depuis l'énoncé jusqu'à la conclusion
 - Les alternatives des arguments d'un raisonnement

CULTURE DIGITALE

Elément 1: Environnement de travail (hardware et software)

- Initiation à l'environnement MS Windows
 - o Comprendre la configuration matérielle et logicielle de sa machine Windows
 - o Configurer le stockage et la connectivité
 - o Protéger la machine et les données

• Outils pour l'apprentissage en ligne

- o Internet et le web (Historique, fonctionnement du web, les technologies web..)
- o L'apprentissage en ligne définition et enjeux
- o Les différents types d'enseignement en ligne (à distance/hybride, synchrone/asynchrone)
- o Les outils et les technologies de l'apprentissage en ligne (plateformes LMS, MOOC, Zoom, MS Teams, Coursera, Rosetta Stone, etc.)
- o La recherche bibliographique en ligne et ressources électroniques

Elément 2: Introduction à la suite office

• Introduction à l'environnement MS Word

- o Créer et gérer des documents
- o Formater un texte, des paragraphes et des sections
- o Créer des tableaux et des listes
- o Créer et gérer des références
- o Insérer et mettre en forme des éléments graphiques

• Introduction à l'environnement MS Powerpoint

- o Créer et gérer des présentations
- o Insérer et mettre en forme du texte, des formes et des images
- o Insérer des tableaux, des graphiques, SmartArt et des médias
- o Appliquer des transitions et des animations

• Introduction à l'environnement MS Excel

- o Gérer les options et les paramètres du classeur
- o Appliquer des formats et des mises en page de données personnalisés
- o Créer des formules
- o Créer des graphiques

Langue 1

Elément 1: Langue Anglaise

Thomas	Receptive Skills	Vocahularu	Crommor	Productive Sl	kills
Themes	Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Speaking	Writin
reetings and roduction s	Listening to/ reading short sentences for specific information	Numbers, family relations, jobs, objects	To be, articles, present tenses	Greetings, asking and giving information & Introduce self	Unscram sentenc
ork and school	Listening to /Reading short sentences about school activities	Names of work and school activities, environment & people + collocations	Interrogative/negative/ affirmative forms of present tenses, prepositions of time and place	Expressing preferences of school/work activities	Filling ti tables- school activitie
nopping	Listening to/ reading conversations at shops	Clothes / shops/ prices / colours	Comparatives, short & long adjectives. Pronouns: subject, object, possessive	Asking about prices and colours expressing Preferences of	Shoppir list
Travel	Reading a text about a trip/ listening to a dialogue about foreign places	Adjectives of describing places, adverbs of frequency	Simple past (regular verbs all forms)	Expressing agreement and disagreement	Organiz one's tra activitie
ast and Future	Reading text about past habits and traditions	Action verbs , cardinal numbers, dates	Used to + past tense of irregular verbs future tenses	Compare past and present habits and traditions	Write fut plans

Elément 2: Langue française

Ecouter

Amener l'étudiant à:

- 1. Saluer, se présenter convenablement et prendre congé.
- 2. Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de son environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.
- 3. Comprendre un message simple et clair.

Prendre part à une conversation

- 1. Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets.
- 2. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc.
- 3. Peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Ecrire

- 1. Peut écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances.
- 2. Peut porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse sur une fiche d'hôtel.
- 3. Peut composer des questions simples
- 4. Peut produire des phrases simples et correctes.
- 5. Peut décrire en utilisant des notions basiques

Lire

- 1. Identifier les idées principales des lectures en cours /(RS).
 - a. Distinguer l'ordre chronologique des phrases
 - b. Reconnaître un événement en temps passé par rapport à un temps présent.
- 2. Identifier l'idée principale dans un paragraphe
- 3. Acquérir des méthodes d'acquisition du vocabulaire, notamment Rosetta Stone
 - a. Classer les mots du même sens
 - b. Reconnaitre les mots de la même famille.
- 4. Explorer le vocabulaire de description sur RS
- 5. Appliquer des stratégies pour prononcer de nouveaux mots : RS (prononciation)
 - a. Reconnaitre les formes d'orthographe pour les voyelles ou sons difficiles.
 - b. Identifier les syllabes des mots
- 6. Utiliser un dictionnaire pour définir les mots.
- Lire et suivre des notices et affiches courtes, des catalogues, des instructions, des messages et documents très courts.

Thèmes & vocabulaire

- 1. Informations personnelles sur soi-même
- 2. Loisirs et activités
- 3. Sujets quotidiens
- 4. Voyage et transport
- 5. courses
- 6. Saisons, météo
- 7. Objets, animaux

Suggestions (Structure de phrases, grammaire)

- Alphabet
- L'auxiliaire "être, avoir"
- Articles
- Pronoms
- Déterminants de lieu
- Présent de l'indicatif (être, avoir, se présenter...)
- Les adverbes
- Les pronoms

La phrase nominale, la phrase verbale.

Elément 3: Langue espagnol

Escuchar

Enseñar al alumno a:

1. Saludar, presentarse adecuadamente y despedirse.

- 2. Comprender palabras familiares y expresiones muy comunes sobre sí mismo, su familia y su entorno concreto e inmediato, si las personas hablan despacio y con claridad.
- 3. Comprender un mensaje sencillo y claro.

participar en una conversación

- 1. Puede comprender y utilizar expresiones familiares, cotidianas y afirmaciones muy sencillas destinadas a satisfacer necesidades concretas.
- 2. Puede presentarse a sí mismo o a alguien y hacerle preguntas a una persona sobre ellos, por ejemplo, dónde viven, sus relaciones, qué les pertenece, etc.
- 3. Puede responder el mismo tipo de preguntas. Puede comunicarse de forma sencilla si el interlocutor habla despacio y con claridad y es cooperativo.

Escribir

- 1. Puede escribir una postal breve y sencilla, por ejemplo, de vacaciones.
- 2. Puede ingresar datos personales en un cuestionario, por ejemplo, escribir nombre, nacionalidad y dirección en una tarjeta de hotel.
- 3. Puede redactar preguntas simples
- 4. Puede producir oraciones sencillas y correctas.
- 5. Puede describir usando conceptos básicos

Leer

- 1. Identificar las ideas principales de las lecturas en curso /(RS).
- A. Distingue el orden cronológico de las oraciones.
- b. Reconocer un evento en el tiempo pasado en comparación con el tiempo presente.
- 2. Identificar la idea principal en un párrafo
- 3. Adquirir métodos de adquisición de vocabulario, incluido Rosetta Stone
- A. Clasificar palabras con el mismo significado.
- b. Reconocer palabras de la misma familia.
- 4. Explorando el vocabulario descriptivo en RS
- 5. Aplicar estrategias para pronunciar palabras nuevas: RS (pronunciación)
- A. Reconocer formas ortográficas de vocales o sonidos difíciles.
- b. Identificar las sílabas de las palabras.
- 6. Usa un diccionario para definir palabras.
- 7. Leer y seguir avisos breves y carteles, catálogos, instrucciones, mensajes muy breves y documentos.

Temas y vocabulario

- 1. Información personal sobre uno mismo
- 2. Pasatiempos y actividades
- 3. Temas diarios
- 4. Viajes y Transporte
- 5. carreras
- 6. Estaciones, clima
- 7. Objetos, animales

Sugerencias (estructura de oraciones, gramática)

- Alfabetos
- El auxiliar "ser, tener"
- Elementos
- Pronombres
- Determinantes del lugar
- Presente de indicativo (ser, tener, presentarse...)
- Adverbios
- Los pronombres

La frase nominal, la frase verbal.

1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Langue 1

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Méthodologie de travail universitaire

- La formation reposera sur des activités mises en œuvre selon une pédagogie de groupe éventuellement ouverte sur des suivis et évaluations individualisés.
- Elle favorisera ainsi l'apprentissage par l'action (learning by doing) moyennant différents degrés de technicité : observation, reconstitution mentale, simulation, etc.

Langue 1

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

1.7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

Méthodologie de travail universitaire

Enseignement moyennant des plateformes:

- La plateforme NAJAHI (disponible sur : www.careercenter.ma)
- Les plateformes des universités
- La plateforme Coursera ou autres

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)

Langue 1

Test de positionnement et Suivi sur la plateforme.

1.8 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE (SI PRÉVU)

1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

Méthodologie de travail universitaire

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs

- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

Langue 1

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Deux modes d'évaluation seront établis :

- Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs
 - ✔ Compte-rendu/devoirs sur table
 - ✔ Compte-rendu/performance sur terrain
- Evaluation sommative:
 - ✔ Examen écrit de fin de semestre sur table

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Méthodologie de travail universitaire

- 1. Examen final écrit de fin de semestre : 50 %
- 2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 50 %
 - Compte-rendu/devoirs sur table 25%

Compte-rendu/performance sur terrain 25%

Langue 1

Elément 1 : Langue Anglaise

Note la langue Anglaise: examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue française

Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Elément 3: Langue espagnol

Note la langue espagnol: examen (60%) + CC (40%)

Note module : Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2) + Elément 3 (1/2)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					
				• /	
				X	Y .

4. BIBLIOGRAPHIES

- Bernard, Dionne. (2008). Pour réussir : guide de méthodologie pour les études et la recherche. Édition Beauchemin.
- Kennel, Sophie. (2018). Former, se former à la méthodologie du travail universitaire. Institut de Développement et d'Innovation Pédagogiques, Université de Strasbourg. Consulté sur : http://competencestransversales.eu/Guide_MTU.pdf
- Levasseur, Caroline et Bergeron, Geneviève. (2012). Méthodes de travail efficaces. La boîte à outils : trucs et astuces de votre réussite. HEC-Montréal. Consulté sur : https://www.hec.ca/etudiants/soutien-ressources/soutien-aux-etudes/methodes-travail-efficac es.pdf

5. AUTRES ELÉMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE M 08

N° d'ordre du module	8
Intitulé du module	ACTION ÉDUCATIVE EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE 1
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	MÉTIER
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	
Nombre de crédits	O
Semestre d'appartenance du module	SEMESTRE 1
Etablissement dont relève le module	



1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu.

Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. LIEU

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. **E**NCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M 09

N° d'ordre du module		М 09),		
Intitulé du module		ETUDE ET PRATIQUE DU VOLLEYBALL				
Langue(s)			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
d'enseignement du		FRANÇA	IS			
module		• . A				
Nature du module						
(Disciplinaire / métier/complémentaire)		DISCIPLINAIRE				
Nombre de crédits	4					
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	20	AUCUN	Ī			
Semestre	K					
d'appartenance du module	2	SEMESTR	E 2			
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	Hybride Présentiel et à) (distance	Par alternance		
Etablissement						
dont relève le						
module						

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétence pratique</u>: dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en **VOLLEYBALL** selon les exigences demandées.

<u>Compétence culturelle et sportive</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques, spécifiques au **VOLLEYBALL** à fin de les réinvestirdans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ;et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement : des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. Il s'agit de

<u>Connaissances pratiques</u>: nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec:

- o Les habiletés techniques spécifiques au Volley-ball;
- o Les habiletés tactiques et stratégiques spécifiques au Volley-ball;
- o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive en volley-ball L;
- o L'arbitrage de matchs de VOLLEYBALL.

<u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique à l'activité Volley-ball, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à :

- o Terminologie spécifique aux sports collectifs et au Volley-ball;
- o Historique de l'APS Volley-ball (origine et évolution);
- o Règlement de l'APS Volley-ball et des compétitions sportives de Volley-ball;
- o Analyse anatomique et biomécanique de gestes techniques spécifiques au Volley-ball;
- o Analyse tactique et stratégiques des phases de jeu spécifiques au Volley-ball

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Etude et pratique du Volley-ball	4	26	12	8			4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16%			8%	50H
% VH						• 🔨		100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0%	о%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Cours Théoriques:

Développement de connaissances relatives au VOLLEYBALL:

- Historique du **VOLLEYBALL**;
- Règlement et arbitrage des deux formes du jeu de VOLLEYBALL;
- Analyse technique (anatomique et biomécanique) spécifique à des manœuvres individuelles et collectives en **VOLLEYBALL**, en attaque et en défense :
 - o Relation joueur-ballon;
 - o Relation joueur-adversaire;
 - o Relation joueur-partenaire;
- Analyse tactique et stratégique des différentes phases de jeu en VOLLEYBALL:
 - o En Attaque;
 - o En défense;

Cours Pratiques:

- Les Cours Pratiques sont axés sur l'apprentissage ou /et l'entrainement des aspects physiques, techniques, tactiques et stratégiques de la performance sportive en **VOLLEYBALL**.
- Les principaux thèmes d'études (chapitres) à aborder sont :
 - L'échauffement général et spécifique au VOLLEYBALL;
 - L'apprentissage technique, spécifique au VOLLEYBALL;
 - L'apprentissage tactique et stratégique, spécifique au VOLLEYBALL;
 - Le développement des qualités physiques requises pour la pratique performante en **VOLLEYBALL**;
 - L'observation et la démonstration des gestes techniques ;
 - Réalisation de prestations sportives réussies (selon les exigences demandées) par la mise en application des connaissances réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques.

1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 Cours magistraux; Cours pratiques et entraînements; Séminaires; Travaux de groupe.
1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
20
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE :

Examen écrit + Examen pratique ☐ CONTRÔLES CONTINUS : **Devoir écrit + Épreuve pratique** (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...) 2.2. Note du module (Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.) • Examen de fin de semestre = 60% Note de l'examen écrit = 40% relatif Note de l'examen pratique = 60% relatif • Contrôles continus = 40% ✓ Note du devoir écrit = 40% relatif ✓ Note de l'épreuve pratique = 60% relatif 2.3. Modalités de Validation du module Un module est acquis soit par validation soit par compensation: Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20. 3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire) Nature d'intervention Grad (Enseignements ou activités: Spécialité **Etablissement** e Cours, TD, TP, encadrement Département de stage, de projets, ...) Coordonnateur Intervenants: 4. BIBLIOGRAPHIES

Fédération Internationale du Volleyball: "Statuts et règlements",

2022-2023.

- Fédération Internationale du Volleyball: "Enseignement du volleyball à l'école", 2022-2013.
- Elisabeth Chêne et al. : "Volleyball: de l'école ... aux associations", Revue EPS, Collection: de l'école ... aux associations, 1997.

5.	A UTRES	E LÉMENTS	PERTINENTS
----	----------------	------------------	-------------------

DESCRIPTIF DU MODULE M 10

N° d'ordre du	M 10			
module				
Intitulé du module	ETUDE ET PRATIQUE DU BASKETBALL			
Langue(s)				
d'enseignement du	FRANÇAIS			
module				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	4			
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	AUCUN			
Semestre				
d'appartenance du module	SEMESTRE 2			

Mode d'enseignement	Présentiel □	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternanc e
Etablissement				
dont relève le				
module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétence pratique</u>: dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en **BASKETBALL** selon les exigences demandées.

<u>Compétence culturelle et sportive</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques, spécifiques au **BASKETBALL** à fin de les réinvestir :

dans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ; et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. : Il s'agit de

- 3. <u>Connaissances pratiques</u> : nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec :
 - o Les habiletés techniques spécifiques au BASKETBALL;
 - o Les habiletés tactiques et stratégiques spécifiques au **BASKETBALL**;
 - o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive en **BASKETBALL**;
 - o L'arbitrage de matchs de BASKETBALL.
- **4.** <u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique à l'activité **BASKETBALL**, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à :
 - o Terminologie spécifique aux sports collectifs et au **BASKETBALL**;

- o Historique de l'APS BASKETBALL (origine et évolution);
- o Règlement de l'APS BASKETBALL et des compétitions sportives de BASKETBALL;
- o Analyse anatomique et biomécanique de gestes techniques spécifiques au **BASKETBALL**;
- o Analyse tactique et stratégiques des phases de jeu spécifiques au BASKETBALL.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)						
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
Etude et pratique du Basket-Ball		26	12	8			4	50H	
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16%			8%	50H	
% VH					J)		100%	

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0%	0%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

3. Cours Théoriques:

Développement de connaissances relatives au BASKETBALL:

- Historique du BASKETBALL;
- Règlement et arbitrage des deux formes du jeu de BASKETBALL;
- Analyse technique (anatomique et biomécanique) spécifique à des manœuvres individuelles et collectives en **BASKETBALL**, en attaque et en défense :
 - o Relation joueur-ballon;
 - o Relation joueur-adversaire;

o Relation joueur-partenaire ; - Analyse tactique et stratégique des différentes phases de jeu en BASKETBALL : o En Attaque ; o En défense ;
4. Cours Pratiques:
 Les Cours Pratiques sont axés sur l'apprentissage ou /et l'entrainement des aspects physiques, techniques, tactiques et stratégiques de la performance sportive en BASKETBALL.
 Les principaux thèmes d'études (chapitres) à aborder sont : L'échauffement général et spécifique au BASKETBALL; L'apprentissage technique, spécifique au BASKETBALL; L'apprentissage tactique et stratégique, spécifique au BASKETBALL; Le développement des qualités physiques requises pour la pratique performante en BASKETBALL; L'observation et la démonstration des gestes techniques; Réalisation de prestations sportives réussies (selon les exigences demandées) par la mise en application des connaissances réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques.
1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L ['] ENSEIGNEMENT
 Cours magistraux; Cours pratiques et entraînements; Séminaires; Travaux de groupe.
1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

2. PROCEDURES D'EVALUATION

1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

2.1. Modes d'évaluation

☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE :	
Examen écrit + Examen pratique	
☐ CONTRÔLES CONTINUS :	
Devoir écrit + Épreuve pratique	
(Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports)	

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%
 - Note de l'examen écrit = 40% relatif 🙏
 - Note de l'examen pratique = 60% relatif
- Contrôles continus = 40%
 - ✓ Note du devoir écrit = 40% relatif
 - ✓ Note de l'épreuve pratique = 60% relatif

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE**(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

Y	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur					
:					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Fédération Internationale du Basketball: "Règlement officiel", 2022.
- De Gérard Bosc & Thierry Poulain : "Basketball : de l'école ... aux associations", Revue EPS, Collection : de l'école ... aux associations, 1996.

5.	A UTRES	E LÉMENTS	PERTINENTS
----	----------------	------------------	------------

DESCRIPTIF DU MODULE M 11

N° d'ordre du	M 11						
module							
Intitulé du module	ÉTUDE ET PRATIQUE DE LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET DE LA GYMNASTIQUE ACROBATIQUE						
Langue(s)							
d'enseignement du	FRANÇAIS						
module							
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE						
Nombre de crédits	4						
Pré-requis pédagogiques	AUCUN						

Cycle Licence d'éducation

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Semestre d'appartenance du module		SEMESTF	RE 2	
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	Hybride Présentiel et à) (distance	Par alternanc e
Etablissement dont relève le module		•		

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétences pratiques</u>: dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et en **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**, selon les exigences demandées.

<u>Compétences culturelle et sportives</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires, techniques, tactiques et stratégiques, spécifiques à la **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE** à fin de les réinvestir:

- dans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ;
- et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. : Il s'agit de

<u>Connaissances pratiques</u>: nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec :

- o Les habiletés techniques (éléments gymniques) spécifiques à la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE** et à chaque agrès de la **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE**;
- o Les habiletés tactiques et stratégiques liées au choix d'éléments gymniques et à la confection d'un enchainement spécifique à la **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et à la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**;
- o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive en GYMNASTIQUE RYTHMIQUE et en GYMNASTIQUE ACROBATIQUE;

o Le jugement d'enchaînements en **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et en **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**;

<u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique à la **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et à la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à :

- o Terminologie spécifique à la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE** et à chaque agrès de la **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE**;
- o Historique de la **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et de la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE** (origine et évolution);
- o Code de pointage de la **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et celui de la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**;
- o Analyse anatomique et biomécanique d'éléments gymniques spécifiques à la **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et à la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

					Volu	me horaire (\	/H)	
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Étude et pratique de la Gymnastique Rythmique et	4	26	12	8			4	50H
de la Gymnastique Acrobatique								
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16 %			8%	50H
% VH	<u>I</u>							100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

7 7	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0%	0%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

• Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).

Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Cours théoriques:

Développement des connaissances relatives à la GYMNASTIQUE RYTHMIQUE et à la **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**. Les cours théoriques pour ce module **traitent :**

- o historique et évolution de la gymnastique rythmique et de la gymnastique acrobatique dans le monde ;
- o historique et évolution de la gymnastique rythmique et de la gymnastique acrobatique au Maroc ;
- o caractéristiques du monde gymnique, rythmique et acrobatique ;
- o Etude du code de pointage de la gymnastique rythmique et de la gymnastique acrobatique (règlement);
- o Jugement en gymnastique, rythmique et acrobatique;
- o Analyse technique des différents gestes et figures sportives, spécifiques la gymnastique rythmique et à la gymnastique acrobatique;

Pratique physique et sportive :

Les séances pratiques de l'apprentissage technico-physique et de l'entrainement sportif s'orientent principalement vers le développement, chez les étudiants, des facteurs physiques et techniques de la performance sportive en **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** et en **GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**.

Objectifs spécifiques des cours pratiques sont:

- Maitrise du corps dans différentes positions
- Gestion des relations physiques entre les partenaires dans des situations gymniques
- Développement de la créativité motrice en groupe dans des situations rythmiques,
- Assurer différents rôles (porteur, voltigeur, préparateur de matériels)
- Produire des figures et des enchainements imposés et libres spectaculaires
- Le développement de qualités physiques et techniques
- Observation et démonstration des gestes techniques et de figures gymniques ;
- Réalisation de **PRESTATIONS GYMNIQUES** réussies (selon les exigences demandées);
- Apprentissage de manœuvres de manipulation, d'aide et de parade.

Contenu les principaux thèmes pratiques sont :

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE, INDIVIDUELLE ET/OU D'EQUIPE:

- L'échauffement général et spécifique dans une situation rythmique et par équipe,
- Maitrise techniques des gestes gymniques des différents dans les engins gymniques;
- Manipulation des engins gymniques cerceau, ruban, massues dans des situations rythmiques,
- Choix judicieux de support du rythme musicaux compatibles avec les gestes gymniques
- Coordination des exercices gymniques de différentes difficultés,
- Exercices gymniques d'appui et d'équilibres, sauts, rotations, souplesses, rotations et des renversements
- Enchainements et Mini enchainements libres et imposés;

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE:

Il s'agit de développer les figures gymniques collectives acrobatiques :

-	L'échauffement général et spécifique gymnique et acrobatique,
-	Coordination de rotations, renversements et voltiges dans des figures collective,
	Condination des gestes diéquilibres et disposit étatiques et dispositions de la constitue de l

- Coordination des gestes d'équilibres et d'appui statiques et dynamiques dans une figure collective,
- Coordination des gestes de souplesses statiques et dynamiques dans une figure collective,
- Coordination des gestes gymniques au sol et aux agrès dans une figure collective en exploitant plusieurs matériels et équipements,
- Développer des mini enchainements acrobatiques artistiques collectifs dans une situation compétitive (ou dans un cadre de spectacle musical)

1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 Cours magistraux; Cours pratiques et entraînements; Séminaires; Travaux de groupe.
1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE :
Examen écrit + Examen pratique

☐ <u>CONTRÔLES CONTINUS</u> :							
		Devoir (écrit + Épreuve	pratique			
(Préciser leur nat	ture : test		ıles, devoirs, exposés	-			
-							
2.2. Note du mod (Préciser le pourc		les différentes	évaluations de mod	dule pour obtenir l	a note du module.)		
• <u>Examen</u> o	le fin d	e semestre	= <u>60%</u>				
			écrit = 40% relatif pratique = 60% rel	atif			
	∕ Note	du devoir éc	rit = 40% relatif pratique = 60% re	latif X			
) /		
2.3. Modalités de	Validatio	on du module		X			
Un module est acquis soit par validation soit par compensation : • Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 • Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.							
les enseignement	s du mo	dule, appartier		t intervenant dans	nodule, intervenant dans la formation. Il peut		
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)		
Coordonnateur :							
Intervenants:							
4. BIBLIOGRAPHIES							
o Coc	le de poi le de poi	ntage de la Gy	mnastique Rythmic mnastique Acrobat	-			

- Monique Berra : "La Gymnastique Rythmique et Sportive : la technique, l'entraînement la compétition", Milan, 1995.
- Andréa Bodo Schmid: "Gymnastique Rythmique Sportive", Vigot, 1978.
- Eva Mauriceau et al. : " De l'Acrosport à la Gymnastique Acrobatique"", Edit. Revue EPS, Collection : de l'école ... aux associations, 2010.

5. A UTRES	Eléments pertinents	

	_	
		7

DESCRIPTIF DU MODULE M 12

N° d'ordre du module	M 12
Intitulé du module	ETUDE ET PRATIQUE DES SAUTS ET LANCERS
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE

Nombre de crédits		4		
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)		AUCUN	N	
Semestre d'appartenance du module		SEMESTF	RE 2	
Mode d'enseignement	☐ Présentiel □	A □ distance	Hybride Présentiel) □ et à (distance	Par □ alternanc e
Etablissement dont relève le module		• ^	ON	

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>Compétence pratique</u>: dont le niveau de maîtrise est évalué sur la base de la réalisation, par l'étudiant, de prestations sportives en **SAUTS ET LANCERS ATHLÉTIQUES** selon les exigences demandées

<u>Compétence culturelle et sportive</u>: l'étudiant doit faire preuve de maîtrise de connaissances historiques, réglementaires et techniques, spécifiques aux **SAUTS ET LANCERS ATHLÉTIQUES** à fin de les réinvestir :

dans le projet personnel d'amélioration de ses performances sportives ; et, ultérieurement, à des fins didactiques et pédagogiques (enseignement).

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développer chez les étudiants un bloc de connaissances spécifiques, nécessaires au développement des deux compétences nécessaires à l'exercice du métier de l'éducateur physique. : Il s'agit de

<u>Connaissances pratiques</u>: nécessaires à la réalisation de prestations sportives selon les exigences demandées. Lesquelles connaissances sont en lien directe avec:

- Le développement des habiletés techniques spécifiques aux différents SAUTS ET LANCERS ATHLÉTIQUES;
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids;
 - Lancer de disque;
 - Lancer de javelot.
- o Le développement des qualités physiques nécessaires à la performance sportive dans les épreuves de SAUTS ET LANCERS ATHLÉTIQUES suivantes:
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids;
 - Lancer de disque;
 - Lancer de javelot.
- o La Mesure des performances et le jugement des épreuves relatives aux SAUTS ET LANCERS ATHLÉTIQUES suivantes :
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids;
 - Lancer de disque ;
 - Lancer de javelot.

<u>Connaissances scientifiques, culturelles et sportives</u>: Pour mieux comprendre la logique sportive spécifique aux **épreuves de SAUTS ET LANCERS ATHLÉTIQUES**, les étudiants doivent acquérir des connaissances relatives à la :

- o Terminologie spécifique à chaque épreuve de SAUTS ET LANCERS ATHLÉTIQUES;
- o Historique des épreuves de **SAUTS** et de **LANCERS ATHLÉTIQUES** (origine et évolution);
- Règlement spécifique à chaque épreuve de SAUTS et de LANCERS ATHLÉTIQUES;
- o Règlement de compétitions spécifiques à chaque épreuve de **SAUTS** et de **LANCERS ATHLÉTIQUES**;
- o Analyse anatomique et biomécanique de gestes techniques spécifiques aux différents **SAUTS** et **LANCERS ATHLÉTIQUES.**

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du					Vo	lume horaire	(VH)	
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Etude et pratique								
des Sauts et	4	26	12	8			4	50H
Lancers		20 12	12					
ECTS/VH global du								
module		52%	24	16			8%	50H
			%	%			-	
% VH								100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	о%	o %	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

1. Cours Théoriques:

- o **Développement de connaissances terminologiques relatives aux SAUTS** et **LANCERS ATHLÉTIQUES** suivants :
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids ;
 - Lancer de disque;
 - Lancer de javelot.
- o Développement de <u>connaissances historiques</u> relatives aux SAUTS et LANCERS ATHLÉTIQUES suivants :
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids;
 - Lancer de disque;
 - Lancer de javelot.
- o **Développement de <u>connaissances réglementaires</u> relatives aux SAUTS** et LANCERS **ATHLÉTIQUES** suivants :
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids;

- Lancer de disque;
- Lancer de javelot.
- o **Développement de <u>connaissances techniques</u> relatives aux SAUTS** et LANCERS **ATHLÉTIQUES** suivants :
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids;
 - Lancer de disque;
 - Lancer de javelot.

2. Cours Pratiques:

- o Les Cours Pratiques sont axés sur l'apprentissage ou /et l'entraînement des aspects physiques et techniques de la performance sportive en **SAUTS** et **LANCERS ATHLÉTIQUES** suivants :
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids;
 - Lancer de disque;
 - Lancer de javelot.
- Les principaux thèmes d'études (chapitres) à aborder sont :
 - L'échauffement général et spécifique à chaque épreuve de SAUTS et LANCERS ATHLÉTIQUES;
 - L'apprentissage technique, spécifique au à chaque **SAUTS** et **LANCERS ATHLÉTIQUE**;
 - Le développement des qualités physiques requises pour la pratique performante dans chaque **SAUTS** et **LANCERS ATHLÉTIQUE**;
 - L'observation et la démonstration des gestes techniques spécifique à chaque EPREUVE ATHLÉTIQUE de SAUTS et de LANCERS;
 - Réalisation de prestations sportives réussies (selon les exigences demandées) dans les SAUTS et LANCERS ATHLÉTIQUE suivantes :
 - Saut en longueur;
 - Saut en hauteur;
 - Triple saut;
 - Lancer de poids;
 - Lancer de disque ;
 - Lancer de javelot.

Y

- 1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 - Cours magistraux;
 - Cours pratiques et entraînements;
 - Séminaires;
 - Travaux de groupe.

1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
2.1. Modes a evaluation
☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE :
Examen écrit + Examen pratique
☐ <u>CONTRÔLES CONTINUS</u> : Devoir écrit + Épreuve pratique
(Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports)
2.2. Note du module (Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
• Examen de fin de semestre = 60%
- Note de l'examen écrit = 40% relatif - Note de l'examen pratique = 60% relatif
<u>● Contrôles continus</u> = 40%
 ✓ Note du devoir écrit = 40% relatif ✓ Note de l'épreuve pratique = 60% relatif
2.3. Modalités de Validation du module
Un module est acquis soit par validation soit par compensation : • Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE**(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Fédération Internationale d'Athlétisme: "Règles t règlements", avril, 2023.
- Fréderic Aubert, Sous la direction de : "Athlétisme : T.1, Les Lancers ", Revue EPS, Collection : de l'école ... aux associations", 2004.
- Fréderic Aubert, Sous la direction de : "Athlétisme : T.2, Les Sauts ", Revue EPS, Collection : de l'école ... aux associations", 2004.

5.	AUTRES	ELÉMENTS	PERTINENTS
→.	MUINES	ELEMEN 13	L EVI IIAEIA I 2

DESCRIPTIF DU MODULE M 13

N° d'ordre du module	M 13
Intitulé du module	INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE DES DISCIPLINES

Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS						
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	METIER						
Nombre de crédits	4						
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	AUCUN						
Semestre d'appartenance du module		SEMESTF	RE 2				
Mode d'enseignement	□ Présentiel □	A 🗆 distance	Hybride Présentiel) □ et à (distance	Par 🗆 alternanc e			
Etablissement dont relève le module	3	Se se					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES A ACUERIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>COMPETENCE DISCIPLINAIRE</u>: liée à la maîtrise de concepts et de connaissances didactiques et pédagogiques, de connaissances relatives à l'enseignement, à l'apprentissage, au processus d'enseignement-apprentissage et à la transposition didactique, aux méthodes, approches et styles d'enseignement, aux stratégies d'apprentissages...;

<u>COMPETENCE METHODOLOGIQUE</u>: par la mobilisation et le réinvestissement de ces connaissances didactiques dans le but de comprendre et d'analyser les phénomènes liés à l'éducation, à l'enseignement et à l'apprentissage.

1.2. CONNAISSANCES A ACUERIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- 1. Connaissances terminologiques et conceptuelles relatives à la didactique générale;
- 2. Connaissances des principales théories traitant et expliquant les phénomènes éducatives, didactiques et pédagogiques ;
- 3. Connaissances de textes institutionnels, éducatifs, didactiques et pédagogiques.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du					V	olume horaire ((VH)	
module	ECT S	Cours	TD	ТР	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH globa I
Introduction à la didactique des disciplines	4	26	12	8			4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16%	S		8%	50H
% VH								100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	о%	о%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Définitions des différents concepts

- Education
- Didactique
- Pédagogie
- Enseignement
- Apprentissage
- Processus d'enseignement/apprentissage
- Triangle didactique
- Triangle pédagogique

La transposition didactique

- Historique
- Les différents types de savoir
- Concept de transposition didactique

Le contrat didactique

- Définition
- Principes didactiques généraux
- Echappatoires didactiques

Situation problème

- Définition
- Buts recherchés par la situation problème
- Caractéristiques de la situation problème
- Composantes de la situation problème
- Etapes de résolution de la situation problème
- Résolution du problème et Rôle de l'enseignant
- Situation problème et l'approche par compétences

Méthodes d'enseignement

- Définitions et nuances...
- Méthodologie d'enseignement
- Stratégies d'enseignement
- Techniques d'animation
- Classification des méthodes pédagogiques

Didactique, fondements et notions de base :

Enjeux didactiques pour les sciences de l'éducation et la linguistique appliquée - domaines de recherche didactique - la relation des sciences didactiques avec les sciences de l'éducation et la linguistique appliquée - tendances didactiques actuelles liées au sujet de spécialisation Concepts didactiques : contractualisation didactique - représentation - perception - niveau de formation des concepts - barrière épistémologique - conflit socio-cognitif - situations problématiques - modèle didactique - transfert didactique

Curriculum : le concept de cursus - les déterminants du cursus de spécialisation Ressources didactiques : types - fonctions - investissement - outils didactiques - usages pédagogiques des technologies de l'information et de la communication

Charte Nationale d'Education et de Formation Vision stratégiques 2015-2030 Loi cadre 15-17 relative au système d'éducation et de formation Curriculum d'enseignement

Curriculum d'enseignement de l'éducation physique et sportive

1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
Cours magistraux ;
Séminaires ;Travaux de groupe.
Trataux ac 5. sups.
1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1.0 MIODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE (SI PREVO)
70
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE :
Examen écrit (60%)
☐ <u>CONTRÔLES CONTINUS</u> :

Devoir écrit (4

(Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%:
 - Note de l'examen écrit = (60%)
- Contrôles continus = 40%:
 - ✓ Contrôle en classe 20 %,
 - ✓ Devoirs hors classe (recherches + exposés) = 20%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE** (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire).

			14		
					Nature d'intervention
	Grad	Spécialité	Etablissement		(Enseignements ou activités :
	e	Specialite	Ltabiissement	Département	Cours, TD, TP, encadrement
					de stage, de projets,)
Coordonnateur					
:	- X				
		7			
Intervenants:	Ć				

4. BIBLIOGRAPHIES

- Jean Pierre Astolfi et al.: "Mots clés de la didactique des sciences", Repères, 1997.
- Marie-Alberte Joshua & Yves Chevallard: "La transposition didactique: du savoir savant au savoir enseigné", La Pensée sauvage, 1985.
- Michel Develay: "De l'apprentissage à l'enseignement", ESF, 1992.

5. Autres Elément	TS PERTINENTS							
	DESCRIP	ΓΙF DU MOE M 14	DULE					
N° d'ordre du		M 14	K Y					
module		141 14						
Intitulé du module	PHYSIOLOGIE							
Langue(s)		70,						
d'enseignement du module	FRANÇAIS							
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE							
Nombre de crédits	4							
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)		AUCUN	N					
Semestre d'appartenance du module		SEMESTR	RE 2					
Mode d'enseignement	☐ Présentiel □	A □ distance	Hybride Présentiel) □ et à (distance	Par □ alternanc e				

Etablissement	
dont relève le	
module	

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES A ACQUERIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

<u>COMPETENCE SCIENTIFIQUE</u>: par la maitrise de connaissances scientifiques relatives au fonctionnement des différents organes, systèmes et appareils de l'organisme humain ;

<u>COMPETENCE METHODOLOGIQUE</u>: par la mobilisation et le réinvestissement de certaines de ces connaissances scientifiques dans le but de comprendre les phénomènes physiologiques liés à l'effort physique et sportif.

1.2. CONNAISSANCES A ACUERIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Les objectifs de ce module visent l'acquisition de connaissances relatives au fonctionnement des cellules, de tissus, d'organes et d'appareils du corps humain dans le but de comprendre le fonctionnement général de l'organisme.
- Les connaissances acquises en physiologie intéressent les :
 - Connaissances relatives aux systèmes de l'organisme humain: musculaire, cardiovasculaire, respiratoire (en priorité), et au système nerveux,
 - o Connaissances relatives aux bases fondamentales de la diététique et de l'alimentation du sportif : connaissances relatives aux lipides, aux glucides, aux protides aux sels minéraux et aux vitamines (en complémentarité)

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du					V	olume horaire	(VH)	
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Physiologie	4							

	26	12	8		4	50H
ECTS/VH global du module	52%	24 %	16%		8%	50H
% VH						100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0%	0%	100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Les trois premiers chapitres sont les axes les plus principaux à développer en priorité dans ce semestre :

- 1. Système musculaire;
- 2. Système cardiovasculaire;
- 3. Système respiratoire;
- 4. Système nerveux;
- 5. Système endocrinien;
- 6. Bases fondamentales de la diététique.

1.5. MODALITÉS D	ORGANISATION DES	ACTIVITÉS PRATIQUES	(CETTE CASE EST REMPLIE EN CA	s d ⁹ existence des activités prat	riques)

1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

- Cours magistraux;
- Séminaires ;
- Travaux de groupe.

1.7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

1.8 M odalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE:
Examen écrit (60%)
☐ CONTRÔLES CONTINUS :
Devoir écrit (40%)
(Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports) 2.2. Note du module
(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
• Examen de fin de semestre = (60%)
- Note de l'examen écrit
<u>● Contrôles continus</u> = (40%)
✓ Note du devoir écrit

2.3. Modalités de	Validation	du module
-------------------	-------------------	-----------

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20.
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE** (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire).

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :				×^	
Intervenants:				· ~	
				AYY	

4. BIBLIOGRAPHIES

- Lauralee Sherwood, trad. par (Fabien Ectors): " Physiologie humaine ", 3 ^e Ed., 2015	 Lauralee Sherwood, tr 	ad, par (Fabien Fo	tors): "Physiologie	humaine". 3	3 ^e Fd., 2015.
--	---	--------------------	---------------------	-------------	---------------------------

5. A	UTRES	ELÉMENTS	PERTINENTS
------	-------	----------	-------------------

⁻ Brayan Derrickson & Gerard J Tortora : "Anatomie et physiologie humaines", 6° Ed., Collection noire, 2022.

DESCRIPTIF DU MODULE M 15

N° d'ordre du module	X	M15	
20	Digital ski	lls en éducation	
Intitulé du module	Langue 2		
Langue(s) d'enseignement du module			
Nature du module			
(Disciplinaire / métier/complémentaire)			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les			
module(s) requis pour suivre ce module et le			
semestre correspondant)			
Nombre de crédits	6	Digital skills en éducation: 3	
Nombre de Credits		Langue 2: 3	

Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 2	
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	■ Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				>

Digital Skills en éducation

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable de choisir, d'élaborer et d'utiliser les outils technologiques pertinents pour concevoir des activités d'enseignement et d'apprentissage actif fondées sur les Digital Skills.

1.2. OBJECTIFS DU MODULE

- Identifier et évaluer les ressources numériques pertinentes.
- Connaître les modèles et approches pédagogiques de l'intégration efficace des TIC dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation.
- Acquérir des méthodes et des techniques pour concevoir des ressources numériques.
- Acquérir les techniques des méthodes pour Produire des ressources numériques.
- Acquérir des stratégies d'Intégration des ressources numériques dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation.
- S'approprier les aspects éthiques et juridiques de l'utilisation des ressources numériques.

1.3. Prérequis pédagogiques

DIGITAL SKILLS

1.4. volume Horaire(Les travaux dirigés sont obligatoires).

				Volume hor	raire (VH)		
Composante(s) du module	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages,)	Travail personnel	Évaluati on	VH global
Usages pédagogiques des ressources numériques	5	1	9	1	1	1	15
Gestion de projet, Ingénierie pédagogique et éthique des Digital Skills	5	-	4	-	-	1	10
VH global du module	10		13			2	25
% VH	48	-	44	-	-	8	100

1.5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

• Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).

1. Usages pédagogiques des ressources numériques

- 1.1. Ressources numériques au lycée
 - Ressources numériques
 - Typologie et Taxonomie des ressources numériques
 - Recherche et sélection de ressources numériques pertinentes
- 1.2. Exemples des ressources numériques utilisées au secondaire qualifiant
 - Les ressources éducatives libres (REL)
 - TBI, Tablette et technologies mobiles
 - Les réseaux sociaux
 - Réalité virtuelle et réalité augmentée
 - Jeux et Simulations
 - Autres (l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, les mégadonnées, etc...)
- 1.3. Usage et Intégration des Digital Skills en éducation
 - Niveaux d'usage des TIC
 - Modèles d'intégration des TIC
- 1.4. Approches pédagogiques et usages des TIC
- 1.5. Digital Skills et évalation
- 1.6. Scénarisation pédagogique

2. Gestion de projet et Ingénierie pédagogique

- 2.1. Ingénierie pédagogique (IP)
- 2.2. Modèle de référence de l'IP ADDIE
- 2.3. Démarche projet
- 2.4. Gestion de tâches et de projets
- 2.5. Maîtriser les outils de base de la gestion de projet et identifier les contextes dans lesquels les mettre en œuvre
- 2.6. Utiliser un logiciel de la gestion de projet

3. Éthique et Digital Skills

- 3.1. Propriété intellectuelle/industrielle
- 3.2. Droits d'auteur.
- 3.3. Licences
- 3.4. Logiciel propriétaire / libre/ open source
- 3.5. Le plagiat

1.6. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES

Démarche participative basée sur :

- Cours du professeur;
- MOOC Digital Skills en éducation
- exercices d'application en TD;
- travail en groupe;
- animation de séminaires.

Suivant la nature des activités proposées, l'enseignant adoptera la démarche pédagogique adéquate. L'approche par compétences doit être privilégiée en favorisant l'apprentissage actif et l'auto-apprentissage (MOOC DK en Education), la résolution de problèmes et la démarche projet.

Langue 2

1. Connaisssances et Compétences à aquérir

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Le module langues étrangères (anglais, française et espagnole) est composé de deux éléments de modules :

Elément 1: Langue Anglaise

Students will be able to recognize and exchange familiar words and very basic phrases about self, family and immediate environment when people speak slowly and clearly. Timing: 2 hours per unit -15 hours to accomplish A1 level.

Elément 2: Langue française ou Langue espagnole

Langue française

Le cours de langue française vise à développer des compétences langagières et communicationnelles en langue française afin de doter les étudiants d'un niveau A1.2 leur permettant de communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. Les quatre compétences en français doivent être travaillées en classe (chaque cours) en utilisant le contenu de la plateforme.

Langue espagnol:

El curso de español tiene como objetivo desarrollar las habilidades liguísticas de comunicación en español para proporcionar a los estudiantes un nivel A1.2 que les permitirán comunicarse de manera sencilla si el interlocutor habla despacio y con claridad y si es cooperative. Las cuatro habilidades del españl deben trabajarse en clase (cada lección) utilizando el contenido de la plataforma.

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Elément 1: Langue Anglaise

- Talk and ask about occupations
- Expressing likes and dislikes of sports
- Reading text about personal life of friends
- Social life related vocabulary: married, single/ divorced

Elément 2: Langue française ou Langue espagnole

■ Langue française

Le cours de la langue française doit insister sur les compétences linguistiques et communicationnelles pour un débutant A1.1 afin qu'il puisse communiquer de façon simple et raconter un parcours universitaire grâce un lexique spécifique.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

• Langue espagnole

El curso de espagnole debe enfatizar las habilidades lingüísticas y de comunicación para un principiante A1.1 para que pueda comunicarse de manera simple y contar su trayectoria universitaria gracias a un léxico específico.

Un programa formativo que ofrece la plataforma permitirá trabajar y profundizar todas las habilidades lingüísticas y conocimientos del idioma. Todas las actividades, recursos y ejercicios del método están presentes allí, lo que permite vincular íntimamente la comprensión y la producción.

2. Volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation

	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Evaluation	VH global
Elément1 : Langue anglaise	7 H			15 H	1 H	23 heures
Elément2 : Langue française Ou Langue espagnole	7 H			15H	1 H	23 heures
Total	14 H			30H	2 H	46 eures
% VH	30.43%)	65.22%	4.34%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

• (En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Elément1 : Langue anglaise	8 H	15H		23 heures
Elément2 : Langue française Ou Langue espagnol	8 H	15H		23 heures
Total	16 H	30 H		46 heures
% VH	34.78%	64.22%		100%

3. Description du contenu du module

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,).

Themes	Receptive	Vocabulary	Grammar	Productive Skills		
	Skills Listening / Reading			Speaking	Writing	
Friends and Social Life	Reading text about personal life of friends	Social life related vocabulary: married, single/ divorced	Present perfect tenses + wh questions	Talk and ask about occupations	Describe a close person	
Art and Sport	Reading text about a sport or art (painting)	Leisure time activities: Sports and art vocabulary	Quantifiers: a few, much a little. Because+ reasons Sentence structure	Expressing likes and dislikes of sports	Sentences about Favourite sports	
Studyin g Online	Reading text on different ways to study online	Remote – certificate – digitalized courses – on campus courses	Possessive adjectives – possessives with 's or of	Making differences between studying from home or at school	Compoun d sentences with 'but'	
Fast Food	Listening and reading conversation at fast food shop	Fast food – doggy bag – balanced diet – home made food	Impersonal and indefinite pronouns: one, everyone, something	Comparing between fast food and homemade food	Sentences with ' whereas'- 'while'	
Being Young	Reading a text about the assets of youth	Teenagers -adolescence - health issues - antisocial	Nouns: countable and uncountable nouns - compound nouns	The world young people want to live	Sentences with wish + past tense	

Elément 2 : Langue française

- 1. Compétence langagière : s'informer
 - **✓** Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Comprendre des titres de presse, des évènements rapportés par les médias Réagir à partir de titres.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: lexique de la presse
 - -Grammaticale: la phrase nominale et la ponctuation
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : la presse.
- ✓ Activités langagières : écrites (créer un titre d'article et en présenter la une) et orale (présenter la Une d'un journal en petit groupe).
- 2. Compétence langagière : raconter son parcours
 - ✔ Compétence linguistique
 - -Lexicale : champ lexical de l'éducation et de l'université.
 - -Grammaticale: passé composé, dater un événement.
 - ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle :la formation universitaire.
 - ✔ Activités langagières : écrites (CV) et orale (présenter son parcours lors d'un entretien).
- 3. Compétence langagière : raconter un événement passé
 - ✔ Compétence pragmatique : rédiger un fait divers

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: lexique du roman policier
 - -Grammaticale: passé composé, imparfait et les marqueurs temporels simples.
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : le fait divers
- ✓ Activités langagières : écrites (rédiger un fait divers), orales (d'après une photo d'un événement insolite raconter les actions qui ont précédé l'événement).
- 4. Compétence langagière : Raconter une histoire
 - ✔ Compétence pragmatique :

Raconter simplement l'histoire d'un court-métrage ou d'un livre.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : lexique de la narration, du cinéma, de la littérature.
 - -**Grammaticale**: passé composé, marqueur temporel très simple (d'abord, ensuite, enfin, relatif qui)
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : court-métrage, roman.
- ✓ Activités langagières : écrites (rédiger l'histoire du CM vu en classe), orale (raconter un court métrage CM vu en classe.
- 5. Compétence langagière : parler de l'avenir
 - ✔ Compétence pragmatique : élaborer un projet de vacances ou un séjour linguistique.
 - ✔ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale:** les transports, les vacances.
 - -Grammaticale: futur simple, pronom (y), négation (ne... plus), pronom relatif (où).
 - ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les vacances

Elément 3: Langue espagnol

Habilidades lingüísticas: informarse

Competencia pragmática (Objetivo comunicativo):

Comprender titulares de prensa, eventos reportados por los medios

Reaccionar a partir de los títulos.

Competencia linguistica:

- -Léxical: léxico de la prensa
- Gramatical: oración nominal y puntuación

Competencia sociolingüística y sociocultural: la prensa.

Actividades de lenguaje: escrito (crear el título de un artículo y presentar la portada) y oral (presentar la portada de un periódico en un pequeño grupo).

2. Habilidades lingüísticas: contando tu historia

Competencia lingística

- -Léxical: campo léxico de la educación y la universidad.
- -Gramatical: tiempo pasado, fechar un evento.

Competencia sociolingüística y sociocultural: formación universitaria.

Actividades lingüísticas: escritas (CV) y orales (exponiendo tus antecedentes durante una entrevista).

3. Habilidad lingüística: narración de un hecho pasado

Habilidad pragmática: redactar una noticia

Competencia linguistic::

- -Léxical: léxico de la novela policiaca
- Gramaticales: pretérito perfecto, imperfecto y marcadores temporales simples.

Competencia sociolingüística y sociocultural: noticias

Actividades de lenguaje: escritas (redactar una noticia), orales (a partir de una foto de un hecho insólito, relatar las acciones que antecedieron al hecho).

4. Habilidad lingüística: Contar una historia

Competencia pragmática:

Simplemente cuente la historia de un cortometraje o un libro.

- Tempetencia linguística:
- -Léxical: léxico de narración, cine, literatura.
- -Gramatical: tiempo pasado, marcadores de discurso (primero, luego, finalmente, relative: quién)
- Representation de la Competencia sociolingüística y sociocultural: cortometraje, novela.

Actividades de lenguaje: escrito (escribir la historia del CM visto en clase), oral (contar un corto CM visto en clase).

5. Competencia lingüística: hablando del futuro

Habilidad pragmática: desarrollar un proyecto de vacaciones o una estancia lingüística.

Competencia liguística:

- -Léxical: transporte, vacaciones.
- Gramaticales: futuro simple, pronombres, negación, pronombre relativo.

Competencia sociolingüística y sociocultural: vacaciones

4. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques prévus ,...

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

Modalités d'organisation des activités pratiques (si prévues)

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

Suivi sur la plateforme.	
--------------------------	--

7. MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE (SI PRÉVU)

1		
1		

8. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉTUDIANT

- Mini-project
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

EVALUATION DU MODULE

1. Modes d'évaluation

⊠Examen de fin de semestre

⊠Contrôles continus: Test/ quiz/devoirs/participation/présentations

2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note du module est calculée comme suit:

Elément 1 : Langue Anglaise

Note la langue Anglaise: examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue française

Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Elément 3 : Langue espagnol

Note la langue espagnol: examen (60%) + CC (40%)

Note module : Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2) + Elément 2 (1/2)

10. COORDONNATEUR ET EQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

04	Nom et Préno m	Grad e	Spécialité	Etablissemen t	Département	Nature d'intervention (Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur d u module						
Intervenants						
dans le module						

DESCRIPTIF DU MODULE M 16

N° d'ordre du module	16
Intitulé du module	ACTION ÉDUCATIVE : 2
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module	Métier
(Disciplinaire / métier/complémentaire)	
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les	
module(s) requis pour suivre ce module et le	
semestre correspondant)	
	0
Nombre de crédits	
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2
	Seillesu e 2

Etablissement dont relève le module	

1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu.

Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. LIEU

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
 Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. **E**NCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M 17

N° d'ordre du module	M 17
Intitulé du module	DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE DU FOOTBALL ET DU RUGBY
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE
Nombre de crédits	4
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3

Mode d'enseignement	Présentiel□	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de ce module, les étudiants se sont appropriés les données technologiques et méthodologiques relatives à la didactique de l'APS, et sont capables de les réinvestir en relation avec les intentions éducatives, les relations avec les élèves et les conceptions de l'enseignement en relation avec la pédagogie.

OBJECTIFS DU MODULE

Les objectifs recherchés permettent à l'étudiant d'acquérir les savoirs nécessaires pour l'l'enseignement DU FOOTBALL ET DU RUGBY, Il s'agit de :

1. Axe didactique:

- o Savoir analyser et traiter didactiquement les sports collectifs : FOOTBALL ET DU RUGBY ;
- o Savoir fixer des objectifs d'enseignement et d'entrainement;
- o Savoir élaborer des contenus d'enseignement et d'entrainement dans ces deux APS collectives de grand terrain en répondant aux exigences culturelles, institutionnelles, scientifiques et pédagogiques;
- o Savoir appliquer des principes et règles d'actions spécifiques à chacun des 2 sports collectifs et les principes d'entrainement afin d'augmenter les niveaux d'habiletés;
- o Savoir réguler, différencier, adapter et mettre en adéquation ses interventions à la nature de chaque APS et aux caractéristiques des élèves ;
- o Savoir évaluer instantanément les conduites motrices dans les situations de coopération et d'opposition, et donner des feed-back pertinents.

2. Axe pédagogique:

- o Savoir organiser le groupe-classe, aménager les espaces, optimiser le temps et se servir pleinement du matériel disponible dans l'enseignement du football et du rugby;
- o Maitriser les relations : enseignant-élève, élèves-élèves et élèves-dispositifs ;
- o Utiliser différents supports de communication professionnelle lors de l'enseignement des ces 2 APS ;
- o Profiter du caractère de la coopération et d'opposition qui marquent ces sports pour transmettre aux élèves des valeurs et développer chez eux des habiletés collectives en enseignant ces APS.
- o Adapter son intervention pédagogique au contexte d'intervention (caractéristiques biologiques, psychologiques et motrices des élèves, ressources et contraintes du milieu physique d'intervention...).
- o Adopter un style de relation pédagogique.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

			Volume horaire (VH)					
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Didactique et Pédagogie du Football et du Rugby	4	26	12	8		X	4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16 %			8%	50H
% VH					5			100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0	0	100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. COURS THEORIQUES:

Les cours théoriques traitent de :

- L'analyse et le traitement didactique des deux APS collectives : football et rugby
 - o Définition;
 - o Logique interne;
 - o Problèmes fondamentaux;

 o Logique de l'élève confronté aux exigences de l'activité; o Définitions des niveaux d'habileté (de performance, d'apprentissage) o Thèmes d'étude; o Situation didactique de référence. o Situations d'apprentissage
 La notion de transposition didactique des 2 sports collectifs : de la pratique sociale de référence aux pratiques d'enseignement et d'entrainement. Les principes liés à la construction des contenus d'enseignement et d'entrainement (décontextualisation, signification, évolution et recontextualisation). L'évaluation en football et en rugby ; Les approches d'enseignement de football et du rugby Opérationnaliser le contenu du programme d'EPS tel que dicté par les textes officiels ; III. ANIMATION PROFESSIONNELLE :
- Planifier, gérer et évaluer une séquence d'enseignement dans ces deux APS. Evaluer et juger la prestation professionnelle (séquence d'enseignement animée par collègue) en utilisant des critères préétablis.
16 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT ✓ Cours ;
 ✓ Recherche et exposés; ✓ Simulation de situation d'enseignement; ✓ Etude de cas; ✓ Animation pédagogique;
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
Cycle Licence d'éducation 114/280 2023

o Principes et règles d'action o Enjeux de formation;

1. 9 DESCRIPTION DU	J TRAVAIL I	PERSONNEL, LE CA	AS ÉCHÉANT		
2. PROCEDURE	S D'EV	ALUATION			
2.1. Modes d'éval	uation				^
☐ Examen	de fin d	le semestre : 6	50%		
☐ Contrô ou autre moyen		•	(tests, épreuves ora	les, devoirs, expos	és, rapports de stage
2.2. Note du mod	ule				
(Préciser le pourc	entage o	des différentes	s évaluations de mo	dule pour obtenir l	a note du module.)
				• 10	
2.3. Modalités de	Validatio	on du module			
-Un module est v -Un module es	validé si s t acquis	a note est sup par compens	n soit par compensa vérieure ou égale à 1 sation, si l'étudiant nodule concerné n'e	o sur 20 valide le semestr	e dont fait partie ce rr 20
les enseignement	ts du mo	dule, appartiei	•	t intervenant dans	nodule, intervenant dans la formation. Il peut
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					
Y					
4. BIBLIOGRAPHIES					

5. Autres Eléments pertinents		

DESCRIPTIF DU MODULE M 18

N° d'ordre du module	M 18
Intitulé du module	DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE DES COURSES EN ATHLETISME
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE
Nombre de crédits	4
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3
Etablissement dont relève le module	

1.1. COMPÉTENCE ET OBJECTIFS DU MODULE

Compétences visées

Au terme de ce module, les étudiants se sont appropriés les données technologiques et méthodologiques relatives à la didactique de l'APS, et sont capables de les réinvestir en relation avec les intentions éducatives, les relations avec les élèves et les conceptions de l'enseignement en relation avec la pédagogie.

Objectifs du module

Les objectifs recherchés permettent à l'étudiant d'acquérir les savoirs nécessaires pour l'enseignement des courses en athlétisme. Il s'agit de :

1. Axe didactique:

- o Savoir analyser et traiter didactiquement les épreuves athlétiques de course :
 - 1. Courses d'endurance;
 - 2. Courses de vitesse;
 - 3. Courses d'obstacles.
- o Savoir fixer des objectifs d'enseignement et d'entrainement ;
- o Savoir élaborer des contenus d'enseignement et d'entrainement spécifiques à ces APS athlétiques de course en répondant aux exigences culturelles, institutionnelles, scientifiques et pédagogiques ;
- Savoir appliquer des principes et règles d'actions spécifiques à chacun de ces trois familles de course et les principes d'entrainement afin d'augmenter les niveaux d'habiletés;
- o Savoir réguler, différencier, adapter et mettre en adéquation ses interventions à la nature de chaque APS et aux caractéristiques des élèves ;
- o Savoir évaluer instantanément les conduites motrices et les performances en courses athlétique set donner des feed-back pertinents.

2. Axe pédagogique:

- Savoir organiser le groupe-classe, aménager les espaces, optimiser le temps et se servir pleinement du matériel disponible dans l'enseignement des courses athlétiques;
- o Maitriser les relations : enseignant-élève, élèves-élèves et élèves-dispositifs ;
- o Utiliser différents supports de communication professionnelle lors de l'enseignement de ces APS athlétiques ;
- o Profiter du caractère athlétique et compétitif qui marque ces sports pour transmettre aux élèves des valeurs et développer chez eux des habiletés individuelles et collectives en enseignant ces APS.
- o Adapter son intervention pédagogique au contexte d'intervention

- (caractéristiques biologiques, psychologiques et motrices des élèves, ressources et contraintes du milieu physique d'intervention...).
- o Adopter un style de relation pédagogique.

1.2. Pré-requis pédagogiques

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Les connaissances et compétences acquises en S1, module 04

1.3. VOLUME HORAIRE ((Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors stage d'immersion, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques)

4Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ETC S	Cour s	TD:	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	Evaluation (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Didactique et Pédagogie des Courses en Athlétisme	4.	26	12	8	~		4	50
VH global du module		52%	24 %	16 %	5		8%	50
% VH				Y				100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS POUR LE MODULE : COURS, TD, TP (TAVAUX DU LABORATOIRES, TABLE RONDE, SÉMINAIRES,), ACTIVITÉS PRATIQUES (TRAVAUX DE TERRAIN, STAGES, ...).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. COURS THEORIQUES:

Les cours théoriques traitent de :

- L'analyse et le traitement didactique des COURSES ATHLETIQUES (courses de vitesse, d'endurance et d'obstacles)
 - o Définition;
 - o Logique interne;
 - o Problèmes fondamentaux;
 - o Principes et règles d'action
 - o Enjeux de formation;
 - o Logique de l'élève confronté aux exigences de l'activité;

o Définitions des niveaux d'habileté (de performance, d'apprentissage...) o Thèmes d'étude; o Situation didactique de référence. o Situations d'apprentissage La notion de transposition didactique: de la pratique sociale de référence aux pratiques d'enseignement et d'entrainement. Les principes liés à la construction des contenus d'enseignement et d'entrainement (décontextualisation, signification, évolution et recontextualisation). L'évaluation des courses en athlétisme (performances, qualité d'exécution ...); Les approches d'enseignement des courses athlétiques ; Opérationnaliser le contenu du programme d'EPS tel que dicté par les textes officiels; **II. ANIMATION PROFESSIONNLLE:** Planifier, gérer et évaluer une séquence d'enseignement en courses athlétiques. Evaluer et juger la prestation professionnelle (séquence d'enseignement animée par collègue) en utilisant des critères préétablis. 1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES) 1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT ✓ Cours magistraux ; ✔ Recherche et exposés ; ✓ Simulation de situation d'enseignement ; ✓ Etude de cas ; ✓ Animation pédagogique ; 2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation ☐ Examen de fin de semestre

✓ Ecrits

✓ Animation pédagogique

☐ **Contrôles continus :**préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

- ✓ Travaux de groupe (recherches + exposés)
- ✓ Devoirs

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre: 60%:
 - Note de l'examen écrit = (60%)
- Contrôles continus = 40%:
 - ✓ Contrôle en classe = 20%
 - ✓ Devoirs hors classe (recherches + exposés) = 20%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20

DESCRIPTIF DU MODULE M 19

N° d'ordre du module	Y	М	19		
Intitulé du module	DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE DES ACTIVITES GYMNIQUES				
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE				
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module		Seme	stre 3		
Mode d'enseignement	Présentiel□	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	

Etablissement dont relève le module	



1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Compétences visées

Au terme de ce module, les étudiants se sont appropriés les données technologiques et méthodologiques relatives à la didactique de l'APS, et sont capables de les réinvestir en relation avec les intentions éducatives, les relations avec les élèves et les conceptions de l'enseignement en relation avec la pédagogie.

Objectifs du module

Les objectifs recherchés permettent à l'étudiant d'acquérir les savoirs nécessaires pour l'enseignement des activités gymniques, artistiques et rythmiques. il s'agit de :

1. Axe didactique:

- O Savoir analyser et traiter didactiquement les activités gymniques, artistiques et rythmiques programmés :
 - a. Gymnastique artistique et sportive (Sol et autres agrès, féminins et masculins);
 - b. Gymnastique acrobatique (acrosport);
 - c. Gymnastique rythmique;
- o Savoir fixer des objectifs d'enseignement et d'entrainement;
- o Savoir élaborer des contenus d'enseignement et d'entrainement dans un sport appartenant à une de ces familles en répondant aux exigences culturelles, institutionnelles, scientifiques et pédagogiques;
- o Savoir appliquer des principes et règles d'actions spécifiques à chaque famille, voire chaque APS et les principes d'entrainement afin d'augmenter les niveaux d'habiletés;
- o Savoir réguler, différencier, adapter et mettre en adéquation ses interventions par rapport à la nature de l'APS et en fonction des caractéristiques de l'élève;
- o Savoir évaluer instantanément les conduites motrices dans les situations de production, individuellement ou collectivement, de formes corporelles, et donner des feed-back pertinents.

2. Axe pédagogique:

- O Savoir organiser le groupe-classe, aménager les espaces, optimiser le temps et se servir pleinement du matériel disponible dans l'enseignement des activités athlétiques programmées;
- o Maitriser les relations : enseignant-élève, élèves-élèves et élèves-dispositifs ;
- o Utiliser différents supports de communication professionnelle lors de l'enseignement des ces APS ;
- o Adapter son intervention pédagogique au contexte d'intervention (caractéristiques biologiques, psychologiques et motrices des élèves, ressources et contraintes du milieu physique d'intervention...).
- o Adopter un style d'enseignement adapté aux éléments du contexte d'intervention.

CONNAISSANCE écifier les connaissa		-		rir l'ét	udiant)				
										<u></u>
									,	\langle
										7
. VOLUME HORAIRE Répartition du volui	me hoi	raire p	ar activ	vité d'e	enseigi	nement et d'	évaluation (l	Les trava	aux dirigés et le	es trav
pratiques sont oblige	atoires	dans I	es mod	ules Di	sciplin	aires et les m	odules Métie	rs, quanc	d la nature discip	olinaire
ces modules les exige 20% au minimum du v			-							onstitu
			<u> </u>			Vol	ume horaire (VH)		
composante(s) du moc	dule	ECT S	Cours	TD	ТР	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUA	TION (évaluation naissances et final)	VH glob
DIDACTIQUE ET		4			8				·	50H
ACTIVITES		26	26	12		5			4	
GYMNIQUES CTS/VH global du mod	dule				C				8%	50l
			52%	24	16					
				%	%					
VH	·	2								100
Répartition du volun	ne hord	aire pa	r mode	d'ense	ignem	ent				
	Fn	présen	tiel		A dista	nnce	Par alternan	Ce	VH global	
Volume Horaire		50			0		0		50	'
% VH 100%					0		100%			
78 411		100%			0				100%	
DESCRIPTION DU CON										
 Fournir une des laboratoires, ta 	-				-		-		-	Tavau
				-			ı des filières	-		

I. COURS THEORIQUES:

Les cours théoriques traitent de :

- 1. L'analyse et le traitement didactique des ACTIVITES GYMNIQUES (GAS, GR et Acrosport) :
 - Définition;
 - Logique interne;
 - Problèmes fondamentaux;
 - Principes et règles d'action
 - Enjeux de formation;
 - Logique de l'élève confronté aux exigences de l'activité;
 - Définitions des niveaux d'habileté (de performance, d'apprentissage...)
 - Thèmes d'étude;
 - Situation didactique de référence.
 - Situations d'apprentissage
- 2. La notion de transposition didactique : de la pratique sociale de référence aux pratiques d'enseignement et d'entrainement.
- 3. Les principes liés à la construction des contenus d'enseignement et d'entrainement (décontextualisation, signification, évolution et recontextualisation).
- 4. L'évaluation en gymnastique (performances, qualité d'exécution, enchainement, difficultés, esthétique, virtuosité ...);
- 5. Les approches d'enseignement en gymnastique ;
- 6. Opérationnaliser le contenu du programme d'EPS tel que dicté par les textes officiels ;

II. ANIMATION PROFESSIONNLLE:

- Planifier, gérer et évaluer une séquence d'enseignement en GYMNASTIQUE.
- Evaluer et juger la prestation professionnelle (séquence d'enseignement animée par collègue) en utilisant des critères préétablis.

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

- Cours :
- ✓ Recherche et exposés ;
- ✓ Simulation de situation d'enseignement ;
- ✓ Etude de cas ;
- ✔ Animation pédagogique ;

17 MODALITES D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (SI PREVU)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
NO MODELLES D'ENSEIGNEMENT FAIR ABTELLEMENTE (S. F. 1875)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
25
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre
✓ Ecrits
✓ Animation pédagogique
☐ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)
✓ Travaux de groupe (recherches + exposés)✓ Devoirs
Devoirs
2.2. Note du module
(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
 Examen de fin de semestre : 60% : ✓ Note de l'examen écrit = (60%)
₩ Note de l'examen echt = (00%)
 Contrôles continus = 40%: ✓ Contrôle en classe: 20 %,
V CUILLUIC CII CIA33C • 40 /0•

2.3. Modalités de Validation du module								
Un module est acquis soit par validation soit par compensation: -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20								
3. Coordonnateu	IR ET ÉQU	IIPE PÉDAGOGIQI	UE DU MODULE (Le co	oordonnateur du m	nodule, intervenant dans			
les enseignement	s du mo	dule, appartier	nt à un département	t intervenant dans	la formation. Il peut			
également appart	tenir à ur	n établissemen	it intervenant parte	naire)	N. 1 19 1 11			
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)			
Coordonnateur :								
Intervenants:								
4. BIBLIOGRAPHIES								
			0					
5. Autres Eléments pertinents								

✓ Devoirs hors classe (recherches + exposés): 20%

DESCRIPTIF DU MODULE M 20

N° d'ordre du module	0	M	20		
Intitulé du module	PHYSIOLOGIE DE L'EFFORT				
Langue(s) d'enseignement du module		FRAN	NÇAIS		
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE				
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 3		
Mode d'enseignement	Présentiel ☐	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module			·		



Cycle Licence d'éducation 129/280 2023

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Compétences visées

À la fin de ce module, les étudiants vont acquerir les connaissances scientifiques suivantes :

Une compréhension des processus biochimiques de production d'énergie pendant l'exercice.

Une connaissance des mécanismes d'adaptation musculaire à l'entraînement.

Une maîtrise des évaluations physiologiques de la condition physique.

Objectifs du module

- Comprendre les processus biochimiques responsables de la production d'énergie pendant l'exercice.
- Comprendre les mécanismes d'adaptation du tissu musculaire à l'entraînement.
- Expliquer les modifications structurelles et fonctionnelles qui se produisent dans les muscles suite à l'exercice régulier.
- Comprendre les ajustements cardiovasculaires qui se produisent pendant l'exercice.
- Analyser les adaptations respiratoires à long terme résultant d'un entraînement régulier.
- Comprendre le rôle des hormones dans la régulation du métabolisme énergétique pendant l'exercice.
- Comprendre les changements physiologiques qui se produisent chez l'enfant en développement.
- Comprendre les différents tests utilisés pour évaluer la condition physique.
- Expliquer les paramètres mesurés lors des évaluations physiologiques, tels que la VO2 max, la force musculaire, la capacité aérobie, etc.
- Analyser l'utilisation des tests d'évaluation physiologique dans le contexte de la prescription de l'exercice

I.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)								
								

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du						Volume horair	e (VH)	
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Physiologie de l'effort	4	32	14	4			4	50H
ECTS/VH global du module		64%	28 %	8 %				50H
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0	0	100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

CHAPITRES PRINCIPAUX

- Bioénergétique de l'exercice physique et à l'entrainement sportif,
- Adaptation musculaire à l'exercice physique et à l'entrainement sportif,
- Adaptation cardiovasculaire à l'exercice physique et à l'entrainement sportif,
- Adaptation respiratoire à l'exercice physique et à l'entrainement sportif,
- Régulation hormonale du métabolisme énergétique.

CHAPITRES COMPLEMENTAIRES

- Etude des processus de croissance et de développement des différents systèmes physiologiques en relation avec leurs capacités fonctionnelles chez l'enfant jusqu'à l'âge de la maturité;
- Tests d'évaluation physiologique de la condition physique

1. 5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITES PRATIQUES)

o Cours magistraux ;
o Recherches et exposés ;
o Travaux dirigés et pratiques ;
a manager or produce ,
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1 O MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE (SI PREVO)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
K K
☐ Examen de fin de semestre : 60%
☐ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage
ou autre moyen de contrôle)
2.2. Note du module
2.2. Note du module
(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
Evamon équit de fin de comestra-Co
Examen écrit de fin de semestre=60%
• Contrôles continus = 40%
✓ Epreuve écrite : = 20%
✓ Ou Travaux de groupe ou individuels (recherches + exposés) = 20%
To have an de groupe ou mairidació (recherenes + exposes) - 20/0

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

2.3. Modalités de	Validati	on du module					
-Un module est v -Un module es	validé si s t acquis	a note est sup par compens	n soit par compensa érieure ou égale à 1 ation, si l'étudiant nodule concerné n'e	10 sur 20 valide le semestr	e dont fait partie ce ır 20		
les enseignement	ts du mo	dule, appartier	•	t intervenant dans	nodule, intervenant dans la formation. Il peut		
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)		
Coordonnateur :							
Intervenants:				0			
4. BIBLIOGRAPHIES							
			200				
5. A utres E lémen	NTS PERTI	NENTS	0				
		O _Y					
250							

DESCRIPTIF DU MODULE M 21

N° d'ordre du module		М	21		
Intitulé du module	DIDACTIQUE DE l'EPS (1)				
Langue(s) d'enseignement du module	FRANCAIS				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	METIER				
Nombre de crédits	V		4		
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 3		
Mode d'enseignement	Présentiel□	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Compétences visées

- Au terme de ce module, l'étudiant est capable de :
- 1. Déterminer les origines, l'évolution et les transformations de la réflexion didactique en EPS.
- 2. Définir, comprendre et faire fonctionner les principaux concepts, méthodes et démarches en usage en didactique de l'EPS.
- 3. Identifie les champs que recouvre la didactique en EPS (procédés-contenus et connaissances-décisions)
- 4. Etablir les différents liens entre l'EPS et son curriculum en s'inspirant de la programmation nationale arrêtée par les orientations pédagogiques en vigueur

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- situer la discipline dans le curriculum ;
- découvrir le curriculum de l'EPS et les outils de sa mise en œuvre ;
- maitriser les bases de la didactique de l'EPS;
- s'approprier les méthodes et démarches propres à l'EPS;
- maitriser les étapes de la conception didactique en EPS;
- différencier entre la conception et la mise en œuvre d'un cours d'EPS.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du	X	,			Vo	lume horaire (VH)	
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
DIDACTIQUE DE l'EPS (1)	4	26	12	8			4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24%	16%			8%	50H
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

En présentiel A distance Par alternance VH global	
---	--

Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100	0	0	100

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Analyse des concepts didactiques

- Pédagogie et didactique et leurs domaines d'investigation
- Triangle didactique,
- Contrat didactique,
- Représentation / conception des apprenants et des enseignants,
- Niveau de formulation d'un concept, objectif obstacle, conflit sociocognitif, situations-problèmes, trame conceptuelle,
- Modèles didactiques,
- Transposition didactique,
- Place et champs de la didactique dans les sciences de l'éducation.
-

Nb. La majorité de ces concepts sont déjà abordés dans le Module (M13) Introduction à la Didactique des Disciplines en S2 (1ere année).

Didactique de l'EPS

- Définition et préoccupations de la didactique de l'EPS.
- Approches théoriques de la didactique de l'EPS..
- Méthodes pédagogiques en EPS
- Approches d'apprentissage en EPS,
- Analyse du curriculum officiel d'EPS (Texte et notes ministérielles)
- Planification et programmation en EPS : séance, cycle d'apprentissage et Cycles d'enseignement

1. 5. A	AODALITÉS D'OI	RGANISATION DES ACTIVITÉS F	PRATIOUES (CETTE CASE E	EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES	ACTIVITÉS PRATIQUES
---------	----------------	-----------------------------	-------------------------	------------------------------------	---------------------

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Démarche participative basée sur :

- 1. Cours du professeur;
- 2. exercices d'application en TD;
- 3. travail en groupe;
- 4. animation de séminaires.

17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre : 60%
☐ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)
2.2. Note du module (Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
• Examen de fin de semestre = 60% : - Note de l'examen écrit = (60%)
 Contrôles continus = 40%: ✓ Contrôle en classe 20 %, ✓ Devoirs hors classe (recherches + exposés) = 20%
2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

-Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

-Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					
				(

4. BIBLIOGRAPHIES	
5. Autres Eléments pertinents	

DESCRIPTIF DU MODULE M 22

N° d'ordre du module			122		
Intitulé du module	Développement personnel Langue 3				
Langue(s) d'enseignement du module	>				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)					
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)					
Nombre de crédits	6	Développeme Langue 3: 3	nt personnel:	3	
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 3		
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	■ Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module		•	•		

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Développement personnel

A l'issue de ce module, l'étudiant sera capable de :

- Fixer des objectifs personnels & professionnels et un plan d'action pour les réaliser.
- Valoriser la communication verbale et non verbale au sein d'une équipe.
- Réfléchir sur ses acquis et ses atouts.
- Nommer et identifier les sources de stress.
- Réussir ses interactions sociales.
- Développer des aptitudes personnelles pour évoluer et améliorer sa communication avec son environnement .

Langue 3

Elément 1: Langue Anglaise

Learners understand phrases and the highest frequency vocabulary related to areas of most immediate personal relevance. Learners can catch the main point in short, clear, simple messages and announcements. Timing: 3 hours per Unit – 15 hours to accomplish A2

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

Langue française

Doter l'étudiant de compétences langagières et communicationnelles relatives à A2/Intermédiaire 1 : compréhension des phrases isolées en relation avec la vie quotidienne et communiquer correctement.

• Langue espagnole

Dotar al alumno de competencias lingüísticas y comunicativas relativas a A2/Intermedio 1: comprensión de frases aisladas en relación con la vida cotidiana y comunicación correcta.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

Développement personnel

- La personnalité et le concept de « Soi ».
- Le bilan personnel
- L'analyse transactionnelle
- La process com
- La Gestion de la relation avec autrui

Langue 3

Elément 1: Langue Anglaise

- Listening to conversation / reading about diet and health care
- Asking for help/ about help. Must/ not, should/ not.
- Discussion about ways prevent against illnesses
- Write a short letter to a doctor
- Reading text about importance of tourism
- Reflexive pronouns tag questions verbs followed by gerunds
- Write a paragraph about how to develop tourism locally

Elément 2: Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

L'étudiant devra mettre en œuvre une série de phrases ou d'expressions pour décrire en mots simples leur famille et leur entourage, leur condition de vie et formations. -Situer des événements dans le temps et raconter des faits passés. -Avoir des échanges brefs avec des structures syntaxiques plus ou moins simples.

• Langue espagnole

El alumno deberá implementar una serie de oraciones o expresiones para describir con palabras sencillas su familia y su entorno, sus condiciones de vida y formación. - Situar sucesos en el tiempo y relatar hechos pasados. -Tener breves intercambios con estructuras sintácticas más o menos sencillas.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du	omposante(s) du				Volume horaire (VH)							
module	ECT S	Cours TD		T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global				
								50H				

ECTS/VH global du				50H
module				
% VH				100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	15			
% VH	33%			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Développement personnel

« Chapitre 1 : La personnalité et le concept de « Soi

- Les composantes du Soi
- La process com et les types de personnalités
- L'analyse transactionnelle et les états du moi
- La théorie de l'iceberg

Chapitre 2: Focus sur mes valeurs et mes objectifs

- Différencier Valeur et Objectif
- Evaluer ses propres valeurs
- Définir ses objectifs (SMART)
- Etablir un plan d'actions pour atteindre ses objectifs

Chapitre 3: Le bilan personnel et professionnel

- Le modèle SWOT
- La fenêtre de JOHARI
- Le modèle de Holland (RIASEC)
- Présentation et évaluation des compétences
- Présentation des motivations

Chapitre 4: Mieux communiquer à l'oral

- La différence entre communication orale et écrite
- La différence entre communication verbale et non verbale
- La prise de parole en public
- L'écoute active
- Questionnement
- Reformulation

Chapitre 5 : Gérer mes émotions et mon stress

- Le stress en quelques mots
- Mes réactions au stress
- Les principes et lois de la gestion du stress : les stratégies d'adaptation
- Les sept émotions fondamentales et leurs caractéristiques
- Le mécanisme émotionnel
- Ecouter ses émotions et les identifier
- Les trois cerveaux
- L'ascenseur émotionnel

Langue 3

Elément 1 : Langue Anglaise

		Receptive			Productive Skills	
	Themes	Skills Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Speaking	Writing
	Health	Listening to conversation / reading about diet and health care	Wellbeing vocabulary: fine, healthy. diseases	Asking for help/ about help. Must/ not, should/ not.	Discussion about ways prevent against illnesses	Write a short letter to a doctor
	Life on Earth	Listening dialogue / interview Reading text on environment	Clean environment / animal species / collocations	Paragraph structure+ linking words+ superlatives + obligations + prohibitions	Speaking about clean environment	Writing a paragraph about saving Earth
	Everyda y Things	Listening to conversation / reading about city life/ transportatio n	Busy / outgoing / energetic / rendez-vous /appoitments	Modals for possibilities and certainty. Topic sentence practice	Expressing attitudes to city life	Write short paragraph with topic sentence
	Tourism and Econom y	Reading text about importance of tourism	Hotels – scenery –expensive – tours – agencies – money	Reflexive pronouns – tag questions – verbs followed by gerunds	Talk about tourism locally	Write a paragraph about how to develop tourism locally
	Sciences	Reading interview / text about scientific figures / institutions	Geology – experiments – physics –results – analysis -conduct	Present perfect tenses + for/ since/ already/ just	Talk about famous scientific figures	Write a paragraph about scientific discovery and its benefits

Elément 2 : <u>Langue française</u>

6. Compétence langagière : Demander un service/une autorisation/ Refuser/accepter

✓ Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Rédiger et exprimer une demande, un refus, une acceptation.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -**Lexicale:** expressions de sollicitation, d'acceptation et de refus. Formules de politesse et les registres de langue.
 - -Grammaticale: les verbes modaux et le conditionnel de la politesse.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : la politesse, la modalisation.
- ✓ Activités langagières : écrites (SMS, courriel, lettre officielle) et orale (jeux de rôle).
- 7. Compétence langagière : Demander des informations
 - ✓ Compétence pragmatique : demander des informations
 - ✓ Compétence linguistique
 - -Lexicale: administration en général, formule de lettre.
 - -Grammaticale: les types de questions, les formes, pronoms interrogatifs
 - ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : politesse.
 - Activités langagières : écrites (Lettre de demande de renseignement, rédiger un sondage) et orale (demander des renseignements : jeu de rôles ou sorties médiathèques).
- 8. Compétence langagière Exposer un travail oralement
 - ✓ Compétence pragmatique : savoir exposer un travail oralement
 - ✔ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale:** lexique relatif au domaine
 - -Grammaticale: connecteurs simples: termes pour structurer son exposé (d'abord, ensuite, etc.)
 - ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les gestes et le non verbal.
 - ✓ Activités langagières orales (choix d'un article et exposé en apportant son opinion.), écrites (écrire un paragraphe reprenant ce qu'il a retenu de l'article).
- 9. Compétence langagière Structurer un texte
 - ✓ Compétence pragmatique :

Comprendre des titres de presse, la structure de l'article et l'organisation d'un journal.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -**Lexicale**: presse
 - -Grammaticale: nominalisation, passif, genre des noms, ponctuation.
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : presse.
- ✔ Activités langagières : écrites (reconstituer des articles découpés), orale (radio, revue de presse)
- 10. Compétence langagière : parler de l'avenir
 - Compétence pragmatique : parler d'enjeux scientifiques pour l'avenir (ex. ONG, Réchauffement climatique, clonage...)
 - ✓ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: en fonction du thème.
 - -Grammaticale : futur et marqueur temporel du futur :si+ présent+ futur

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : Sciences, écologie ou Etudes et marché du travail.

✓ Activités langagières : écrites (présentation d'une situation future (écrit imaginaire à partir d'un document déclencheur).

Elément 3: Langue espagnol

Competencia pragmática (Objetivo comunicativo):

Escribir y expresar una solicitud, una negación, una aceptación.

Competencia linguística:

-Léxico: expresiones de solicitud, aceptación y rechazo. Formas de cortesía y registros del lenguaje.

-Gramatical: verbos de modales y el condicional de cortesía.

Competencia sociolingüística y sociocultural: cortesía

Actividades de léxico: escritas (SMS, email, oficio) y orales (juegos de mesa).

2. Habilidad lingüística: Pedir información

Habilidad pragmática: pedir información

Competencia lingüística:

- -Léxico: administración en general, modelo de cartas.
- Gramatical: tipos de preguntas, formas, pronombres interrogativos

Competencia sociolingüística y sociocultural: cortesía.

Actividades lingüísticas: escritas (Carta solicitando información, redacción de una encuesta) y orales (solicitando información: juego de mesa o visitas a la mediateca).

3. Competencia lingüística Exponer una trabajo oralmente

Competencia pragmática: saber presentar oralmente un trabajo

- Competencia linguística:
- -Léxico: léxico relativo alcampo académico
- Gramaticales: conectores simples: términos para estructurar tu presentación (primero, luego, etc.) Competencia sociolingüística y sociocultural: gestual y no verbal.

Actividades de lengua oral (elección de un artículo y exposición aportando su opinión), escrita (escribir un párrafo resumiendo lo que han retenido del artículo).

4. Competencia lingüística Estructuración de un texto

Competencia pragmática:

Comprender los titulares de las noticias, la estructura de los artículos y la organización del periódico.

- Competencia linguística:
- -Léxico: prensa
- Gramaticales: nominalización, pasiva, género nominal, puntuación.

Competencia sociolingüística y sociocultural: prensa.

Actividades lingüísticas: escritas (reconstruir artículos recortables), orales (radio, revista de prensa)

5. Competencia lingüística: hablando del futuro

Habilidad pragmática: hablar sobre temas científicos para el futuro (por ejemplo, ONG, calentamiento global, clonación, etc.)

Competencia linguística:

- -Léxico: según el tema.
- -Gramaticales: futuro y marcador temporal del futuro: si+ presente+ futuro

Competencia sociolingüística y sociocultural: Ciencias, ecología o Estudios y mercado laboral.

Actividades de lenguaje: escrito (presentación de una situación futura (escrito imaginario a partir de un documento desencadenante).

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Langue 3

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle
- 1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Développement personnel

- La formation reposera sur des activités mises en œuvre selon une pédagogie de groupe éventuellement ouverte sur des suivis et évaluations individualisés.
- Elle favorisera ainsi l'apprentissage par l'action (learning by doing) moyennant différents degrés de technicité: observation, reconstitution mentale, simulation, etc.

Méthodologie

- Cours magistral
- Séminaires
- Ateliers
- Travail sur documents
- Analyse du contenu audiovisuel
- Jeu de rôles

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur et écran de vidéo projection
- Tableau mural ou tableau à feuilles
- Copie électronique des fichiers PowerPoint
- Plateformes numérqiues

Langue 3

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

1.-7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

Développement personnel

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)

Enseignement moyennant des plateformes:

- La plateforme NAJAHI (disponible sur : www.careercenter.ma)
- Les plateformes des universités
- La plateforme coursera ou autres

Langue 3

Suivi sur la plateforme

1.-8 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE (SI PRÉVU)

1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

Développement personnel

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

Langue 3

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Deux modes d'évaluation seront établis :

- Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs
 - ✔ Compte-rendu/devoirs sur table
 - ✔ Compte-rendu/performance sur terrain
- Evaluation sommative:
- Examen écrit de fin de semestre sur table

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen final écrit de fin de semestre: 50 %
- Contrôles continus: (tests, devoirs.) 50 %
 - ✔ Compte-rendu/devoirs sur table 25%
 - ✔ Compte-rendu/performance sur terrain 25%

Langue 3

La note du module est calculée comme suit:

Elément 1 Langue Anglaise

Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Elément 2:: Langue française

Note la langue Anglaise : examen (60%) + CC (40%) Elément 3Langue espagnol :.....

Note module: Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE** (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :		20			
Intervenants:	X	Ò			
A					

4. BIBLIOGRAPHIES

- **Catherine lainé, Etienne, Catherine lainé,** « Du bon usage des émotions au travail , Etienne Roy, les guides pratiques Cegos
- **Anne Leibowitz**, La boîte à outils de la confiance en soi, Éd. Dunod, 2017.
- Dale Carnegie, Comment trouver le leader en vous ? Éd. Le Livre de Poche, coll. Vie pratique, 1995.

5. Autres Eléments pertinents

DESCRIPTIF DU MODULE M 23

N° d'ordre du module	23
Intitulé du module	SCIENCES DE L'ÉDUCATION (PSYCHOPÉDAGOGIE, SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	
Nombre des crédits	
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3

Cycle Licence d'éducation 14

Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Permettre à l'étudiant de :

- Être capable de comprendre les spécificités des apprenants dans leurs différentes dimensions développementales afin de développer des relations pédagogiques appropriées ;
- Développer les compétences d'analyse scientifique des situations d'enseignement-apprentissage et les gérer de manière créative.
- Développer une prise de conscience de la culture du milieu scolaire et de ses interactions afin de développer une identité professionnelle.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Cette unité permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances liées à :

- L'identité des sciences de l'éducation dans leurs dimensions historiques, épistémologiques et fonctionnelles et leurs classifications ;
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent en termes de différents facteurs et dimensions du développement;
- Les théories expliquant le processus d'apprentissage, et leurs applications pédagogiques ;
- Les spécificités du groupe classe et les modalités de son animation et de sa gestion ;
- Les théories sociologiques et leur analyse du milieu scolaire marocain ;
- Les mécanismes de socialisation en milieu scolaire ;
- Modèles d'accompagnement des apprenants ayant des difficultés et des troubles d'apprentissage.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ECT S	Cours	1 1 1 1 1 1		EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global		
Sciences de l'éducation								50H
ECTS/VH global du module	4	32	06			8	04	50H
% VH		64%	12 %			16%	08%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50H			50 H
% VH	100%			100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction générale à l'histoire des sciences de l'éducation

Première partie : Psychologie de l'éducation

- 1- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent :
 - Développement affectif
 - Développement cognitif
 - Développement psychomoteur
 - Développement social
 - Développement linguistique.

2- Théories d'apprentissage :

- -Théorie comportementale (Behaviorisme)
- -Théorie de la Gestalt
- -Théorie constructiviste.
- -Théorie socioconstructiviste.
- -Théorie cognitiviste
- -Neurosciences et apprentissage
- -Intelligences multiples

3- Psychologie sociale:

- Dynamique de groupe classe
- Mesure des relations sociales
- Gestion des conflits au sein du groupe classe
- Techniques de communication et animation pédagogique.

Deuxième partie : Sociologie de l'éducation :

- Approches de la sociologie de l'école marocaine
- L'école comme institution d'éducation sociale
- Interactions scolaires et sociales
- L'éducation et enseignement entre les zones urbaines et rurales ;
- Approche genre en éducation.

Troisième partie: l'éducation inclusive

- Enseignement des enfants en situation de handicape
- Enseignement aux enfants ayant des difficultés et des troubles d'apprentissage.

1. 3. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTE	NCL DES ACTIVITES PRATIQUES)
16 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT	г
Approche participative basée sur: - Cours interactifs - exercices d'application - classe inversée - travail en groupe - Ateliers	
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)	
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT	
-Rapports descriptifs encadrés -Lectures d'ouvrages et d'articles scientifiques - présenter des exposés thématiques	
2. PROCEDURES D'EVALUATION	
2.1. Modes d'évaluation	
☐ Examen de fin de semestre : 60%	
☐ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, ou autre moyen de contrôle)	rapports de stage
2.2. Note du module	
(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la n	ote du module.)
Contrôle continu: 40 %	

.3. Modalités de	Validati	on du module			
-Le module est va -Un module es	alidé si s t acquis	a note est supe par compens	n soit par compensa érieure ou égale à 10 ation, si l'étudiant nodule concerné n'e	sur 20 valide le semestr	e dont fait partie ce 7 sur 20
es enseignement	s du mo	dule, appartie	•	t intervenant dans	nodule, intervenant dans la formation. Il peut
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:				X	· ·
. BIBLIOGRAPHIES					
- <u>Marc Bru</u> (- <u>Géraldine</u> - <u>Émile Dur</u> - Eric plaisa - Olivier Re - <u>Jacky Beillero</u>	(2015) Le <u>Farges</u> (2 kheim, (ance; Gér boul (19 t, <u>Nicole</u>	es méthodes en 2017), Les mond 2015), L'évoluti ard vergnaud(2 89), La Philoso <u>Mosconi</u> , (2014	es de l'éducation, puf. pédagogie,puf. des enseignants.puf. on pédagogique en Fr 012). Les sciences de phie de l'éducation, P), <u>Traité des sciences</u> our une révolution de	l'éducation, La déco UF, « Que Sais-Je?» et des pratiques de	9e édition, Paris. <u>l'éducation ,</u> Dunod.
5. AUTRES ELÉMEN	NTS PERTI	NENTS			
°,	0				
040					

Contrôle final: 60 %

DESCRIPTIF DU MODULE M 24

N° d'ordre du module	24
Intitulé du module	ACTION ÉDUCATIVE3
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Métier
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	
Nombre de crédits	0
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3
Etablissement dont relève le module	

1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu.

Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. LIEU

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. **E**NCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M 25

N° d'ordre du module		М	25			
Intitulé du module	DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE DU VOLLEYBALL, DU BASKETBALL ET DU HANDBALL					
Langue(s) d'enseignement du module	FRANCAIS					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE					
Nombre de crédits	4					
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4					
Mode d'enseignement	Présentiel□	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance		
Etablissement dont relève le module						

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de ce module, les étudiants se sont appropriés les données technologiques et méthodologiques relatives à la didactique de l'APS, et sont capables de les réinvestir en relation avec les intentions éducatives, les relations avec les élèves et les conceptions de l'enseignement en relation avec la pédagogie.

OBJECTIFS DU MODULE

Les objectifs recherchés permettent à l'étudiant d'acquérir les savoirs nécessaires pour l'enseignement DU VOLLEYBALL, du BASKET et du HANDBALL. Il s'agit de :

1. Axe didactique:

- o Savoir analyser et traiter didactiquement les sports collectifs : VOLLEYBALL, BASKETBALL et HANDBALL ;
- o Savoir fixer des objectifs d'enseignement et d'entrainement;
- o Savoir élaborer des contenus d'enseignement et d'entrainement dans ces trois APS collectives en répondant aux exigences culturelles, institutionnelles, scientifiques et pédagogiques ;
- o Savoir appliquer des principes et règles d'actions spécifiques à chacun des 3 sports collectifs et les principes d'entrainement afin d'augmenter les niveaux d'habiletés;
- o Savoir réguler, différencier, adapter et mettre en adéquation ses interventions à la nature de chaque APS et aux caractéristiques des élèves ;
- o Savoir évaluer instantanément les conduites motrices dans les situations de coopération et d'opposition, et donner des feed-back pertinents.

2. Axe pédagogique:

- Savoir organiser le groupe-classe, aménager les espaces, optimiser le temps et se servir pleinement du matériel disponible dans l'enseignement du VOLLEYBALL, du BASKET et du HANDBALL;
- o Maitriser les relations : enseignant-élève, élèves-élèves et élèves-dispositifs ;
- o Utiliser différents supports de communication professionnelle lors de l'enseignement de ces 3 APS ;
- Profiter du caractère de la coopération et d'opposition qui marquent ces sports pour transmettre aux élèves des valeurs et développer chez eux des habiletés collectives en enseignant ces APS.
- o Adapter son intervention pédagogique au contexte d'intervention (caractéristiques biologiques, psychologiques et motrices des élèves, ressources et contraintes du milieu physique d'intervention...).
- o Adopter un style de relation pédagogique.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

					Volu	ıme horaire (\	VH)	
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Didactique et pédagogie du Volley-ball, du Basket-ball et du Hand-ball	4	26	12	8		2	4	50
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16		,	8%	100%
% VH								100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100	0	0	100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. COURS THEORIQUES:

Les cours théoriques traitent de :

- L'analyse et le traitement didactique des trois APS collectives : VOLLEYBALL, BASKET et du HANDBALL
 - Définition;

	Principes et règles d'action
-	
	Enjeux de formation ;
	Logique de l'élève confronté aux exigences de l'activité ;
-	Définitions des niveaux d'habileté (de performance, d'apprentissage)
-	Thèmes d'étude ;
-	Situation didactique de référence.
-	Situations d'apprentissage
-	La notion de transposition didactique des 3 sports collectifs : de la pratique
	sociale de référence aux pratiques d'enseignement et d'entrainement.
_	Les principes liés à la construction des contenus d'enseignement et
	d'entrainement (décontextualisation, signification, évolution et
	recontextualisation).
	L'évaluation en VOLLEYBALL, en BASKET et en HANDBALL;
	Les approches d'enseignement du VOLLEYBALL, du BASKET et du
	, ,
	HANDBALL;
Opérationnaliser le officiels ;	e contenu du programme d'EPS dans les trois APS tel que prévu par les textes
1. 5. MODALITÉS D'ORG	ANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
16 M éthodes didact	TIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
4.6	
✓ Cours;	
✔ Recherche e	
✓ Recherche e✓ Simulation d	de situation d'enseignement ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas	de situation d'enseignement ; s ;
✔ Recherche e✔ Simulation d	de situation d'enseignement ; s ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas✓ Animation p	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas✓ Animation p	de situation d'enseignement ; s ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas✓ Animation p	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas✓ Animation p	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas✓ Animation p	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas✓ Animation p	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas✓ Animation p	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ;
✓ Recherche e✓ Simulation d✓ Etude de cas✓ Animation p	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ;
✓ Recherche e ✓ Simulation d ✓ Etude de cas ✓ Animation p 17 Modalités d'ensi	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ; EIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)
✓ Recherche e ✓ Simulation d ✓ Etude de cas ✓ Animation p 17 Modalités d'ensi	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ;
✓ Recherche e ✓ Simulation d ✓ Etude de cas ✓ Animation p 17 Modalités d'ensi	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ; EIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)
✓ Recherche e ✓ Simulation d ✓ Etude de cas ✓ Animation p 17 Modalités d'ensi	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ; EIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)
✓ Recherche e ✓ Simulation d ✓ Etude de cas ✓ Animation p 17 Modalités d'ensi	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ; EIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)
✓ Recherche e ✓ Simulation d ✓ Etude de cas ✓ Animation p 17 Modalités d'ensi	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ; EIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)
Recherche e Simulation d Etude de cas Animation p 17 Modalités d'ensi	de situation d'enseignement ; s ; pédagogique ; EIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

- Logique interne;

1. 9 DESCRIPTION DU	TRAVAIL	PERSONNEL, LE CA	AS ÉCHÉANT		
	/ Ecrits		gique		
☐ Contrôles con	tinus :pre	éciser (tests, épreuv	es orales, devoirs, exposés	, rapports de stage ou au	tre moyen de
Controley	/ Trava / Devo	• .	(recherches + expo	sés)	
2. PROCEDURE 2.1. Modes d'éval		ALUATION			
	aa			X	Y'
2.2. Note du mod	ule			• 40	
(Préciser le pourc	entage o	des différentes	évaluations de mo	dule pour obtenir la	a note du module.)
• Contrôles co	 Examen de fin de semestre = 60%: Note de l'examen écrit = (60%) Contrôles continus = 40%: Contrôle en classe 20 %, Devoirs hors classe (recherches + exposés) = 20% 				
2.3. Modalités de	Validatio	on du module			
-Un module est v -Un module es	alidé si s t acquis	sa note est sup par compens	n soit par compensa érieure ou égale à 1 ation, si l'étudiant nodule concerné n'e	o sur 20 valide le semestro	e dont fait partie ce r 20
3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)					
7	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants :					

4. BIBLIOGRAPHIES					
5. Autres Eléments pertinents					

DESCRIPTIF DU MODULE M 26

N° d'ordre du module	M 26			
Intitulé du module	DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE DES SAUTS ET LANCERS			
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE			
Nombre des crédits	4			
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 4	
Mode d'enseignement	Présentiel□	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de ce module, les étudiants se sont appropriés les données technologiques et méthodologiques relatives à la didactique de l'APS, et sont capables de les réinvestir en relation avec les intentions éducatives, les relations avec les élèves et les conceptions de l'enseignement en relation avec la pédagogie.

OBJECTIFS DU MODULE

Les objectifs recherchés permettent à l'étudiant d'acquérir les savoirs pour l'enseignement des courses en athlétisme. Il s'agit de :

3. Axe didactique:

- o Savoir analyser et traiter didactiquement les épreuves athlétiques de sauts et lancers :
- o Savoir fixer des objectifs d'enseignement et d'entrainement;
- o Savoir élaborer des contenus d'enseignement et d'entrainement spécifiques à cesAPS athlétiques de sauts et lancers en répondant aux exigences culturelles, institutionnelles, scientifiques et pédagogiques;
- o Savoir appliquer des principes et règles d'actions spécifiques à chacun de ces deux familles athlétiques et les principes d'entrainement afin d'augmenter les niveaux d'habiletés;
- o Savoir réguler, différencier, adapter et mettre en adéquation ses interventions à la nature de chaque famille d'APS et aux caractéristiques des élèves ;
- o Savoir évaluer instantanément les conduites motrices et les performances dans les sauts et lancers athlétiques et donner des feed-back pertinents.

4. Axe pédagogique:

- Savoir organiser le groupe-classe, aménager les espaces, optimiser le temps et se servir pleinement du matériel disponible dans l'enseignement des sauts et lancers athlétiques;
- o Maitriser les relations : enseignant-élève, élèves-élèves et élèves-dispositifs ;
- o Utiliser différents supports de communication professionnelle lors de l'enseignement de ces APS athlétiques ;
- o Profiter du caractère athlétique et compétitif qui marque ces sports pour transmettre aux élèves des valeurs et développer chez eux des habiletés individuelles et collectives en enseignant ces APS.
- o Adapter son intervention pédagogique au contexte d'intervention (caractéristiques biologiques, psychologiques et motrices des élèves, ressources et contraintes du milieu physique d'intervention...).
- o Adopter un style de relation pédagogique.

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

1. 3. VOLUME HORAIRE

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Didactique et pédagogie des Sauts et Lancers	4	26	12	8			4	50
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16 %	55		8%	100%
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100%	0	0	100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. COURS THEORIQUES:

Les cours théoriques traitent de :

L'analyse et le traitement didactique des SAUTS ET LANCERS ATHLETIQUES :
 o Définition ;

o Logique de l'élève confronté aux exigences de l'activité ; o Définitions des niveaux d'habileté (de performance,						
d'apprentissage)						
o Thèmes d'étude ;						
o Situation didactique de référence.						
o Situations d'apprentissage						
 1- Des sauts (saut en longueur, saut en hauteur, triple saut ; 2- des lancers (lancer du poids, lancer de javelot et lancer de disque) La notion de transposition didactique: de la pratique sociale de référence 						
aux pratiques d'enseignement et d'entrainement.						
 Les principes liés à la construction des contenus d'enseignement et d'entrainement (décontextualisation, signification, évolution et recontextualisation). 						
 L'évaluation des sauts et lancers en athlétisme (performances, qualité d'exécution); 						
 Les approches d'enseignement des sauts et lancers athlétiques ; 						
 Opérationnaliser le contenu du programme d'EPS tel que dicté par les textes officiels; 						
1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)						
16 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement						
- Cours;						
- Recherche et exposés ;						
Simulation de situation d'enseignement;Etude de cas;						
- Animation pédagogique ;						
/ willington pedagogique (
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)						
1. / INTODALITES D ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PREVU)						
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)						

o Logique interne;

o Problèmes fondamentaux;o Principes et règles d'actiono Enjeux de formation;

1. 9 DESCRIPTION	DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDUI 2.1. Modes d'év	RES D'EVALUATION aluation
	in de semestre ✓ Ecrits ✓ Animation pédagogique
□ Contrôles co contrôle)	ntinus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de ✓ Travaux de groupe (recherches + exposés) ✓ Devoirs

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%:
 - Note de l'examen écrit = (60%)
- Contrôles continus = 40%:
 - ✓ Contrôle en classe 20 %,
 - ✓ Devoirs hors classe (recherches + exposés) = 20%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

-Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

-Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20

167/280

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					
				• . ~	

4. BIBLIOGRAPHIES	109	
5. Autres Eléments per	TINENTS	

DESCRIPTIF DU MODULE M 27

N° d'ordre du module		Ma	27	
Intitulé du module	ANATOMIE FO	ONCTIONNEL MOUVEMEN	LE ET BIOMEC	ANIQUE DU
Langue(s) d'enseignement du module		FRAN	CAIS	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)		DISCIPL	INAIRE	
Nombre de crédits		4		
Semestre d'appartenance du module		Semes	itre 4	
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de ce module, les étudiants se sont appropriés les connaissances de base en Anatomie et en Biomécanique dans la compréhension du fonctionnement du mouvement humain lors de la pratique physique et sont capables de les exploiter à des fins d'optimisation de la performance et de la sécurité.

OBJECTIFS DU MODULE

L'anatomie fonctionnelle et la biomécanique sont des sciences indispensables à toute étude et analyse du mouvement humain. Les objectifs de ce module visent donc l'acquisition de connaissances relatives à cette discipline.

<u>L'anatomie fonctionnelle :</u>

- Les objectifs de ce module visent donc l'acquisition de connaissances relatives au fonctionnement des différents mouvements du corps humain, dans le but de comprendre le mouvement humain. L'étudiant devra notamment assimiler des connaissances de base en anatomie (ostéologie, arthrologie et myologie) qui lui permettent notamment :
 - L'analyse des mouvements et la capacité de déterminer les muscles qui travaillent.
 - L'analyse des mouvements relatifs aux différentes articulations et l'impact positif et négatif du sport sur les articulations.
 - L'analyse biomécanique des gestes sportifs afin de saisir les techniques les plus performantes ;

Biomécanique du mouvement sportif.

- •Connaitre les différents types de leviers et leurs places dans l'étude du mouvement humain et surtout les gestes sportifs.
- •Connaitre le rôle des différents muscles, os et les articulations dans la performance sportive.
- Application des principes mécaniques sur le corps humain.

Connaitre l'importance des lois mécaniques sur l'exécution du geste sportif à des fins de performance et de sécurité

	SSANCES À ACQUÉRIR onnaissances que doit acquérir l'étudiant)	
-		

1. 3. VOLUME HORAIRE

• **Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation** (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volume horaire (VH)						
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Anatomie fonctionnelle et Biomécanique du mouvement sportif	4	26	12	8			4	50
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16 %			8%	100%
% VH								100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global		
Volume Horaire	50	0	0	50		
% VH	100%	0	0	100%		

1. 4 Description du contenu du module

• Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain,).

Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. ANATOMIE FONCTIONNELLE

- **I.** Muscles moteurs agonistes et antagonistes impliqués dans les mouvements simples au niveau du :
 - A. Tronc: les mouvements impliquant la Colonne vertébrale et le bassin et leurs degrés de liberté;
 - B. Membres supérieurs : les mouvements de l'articulation scapulo-humérale, du coude et du poignet bassin et leurs degrés de liberté ;
 - C. Membres inférieurs : les mouvements de l'articulation coxofémorale, genou, pieds bassin et leurs degrés de liberté.

II. Analyse des mouvements des gestes sportifs basiques et complexes

Les gestes sportifs basique concernent : sauter, pousser, lancer, attraper, tirer, pompe, traction, exercice d'abdominaux,...

Les gestes sportifs complexe sont les gestes techniques spécifiques à chaque sport : courir, smasher, tirer au javelot, Roulade arrière piquée, ATR, lancer franc, phase finale du triple saut, tir en suspension en Handball, coup de tête en football, ... etc.

- A. Décomposition techniques cinématographique des phases du mouvement : par plans, vues)
- B. Analyse des systèmes osseux articulaires impliqués dans chaque phase (Types et plan de mouvements, les os, et les articulations et leurs degré de liberté,..
- C. Analyse des systèmes musculaires agonistes et antagonistes impliqués dans chaque phase,
- D. Analyse biomécanique (voir partie II)

II.BIOMECANIQUE DU MOUVEMENT SPORTIF.

Les cours de biomécanique traitent de :

- A. -Définition de la biomécanique et sa place dans l'optimisation de la performance sportive.
- B. -Etudes des différents types de leviers et leur place dans l'étude du geste sportif.
- C. -Mécanique statique et dynamique.
- D. –Analyse des concepts de base: force, masse, poids et pression.
- E. -Equilibre statique et dynamique.
- F. -Cinématique linéaire et angulaire dans les mouvements,
- G. Cinétique linéaire et angulaire dans les mouvements
- H. Analyse dynamo-graphique et cinématiques des gestes sportifs.

1. 5	MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES	CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES
------	--	---

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

- Cours magistral;
- Travaux dirigés par groupe d'analyse de mouvement,
- Exploitation de logiciel d'analyse de mouvement et de simulation,
- Travail sur documents;
- Analyse du contenu audiovisuel des gestes sportifs

17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre : 60%
✓ Epreuve écrite
 ☐ Contrôles continus: préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés) ✔ Epreuve écrite;
✔ Epreuve ecrite;✔ Devoirs hors classe (individuel et/ou en groupe, ou exposé).
2.2. Note du module
(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
5 1 5 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
 Examen de fin de semestre = 60% : D. Note de l'examen écrit = (60%)
D. Note de l'examen certe = (00%)
• Contrôles continus = 40%:
✓ Contrôle en classe 20 %,✓ Devoirs hors classe (recherches + exposés) = 20%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

-Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

-Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :				X	
Intervenants :					
	-) >	
		A ()			
• BIBLIOGRAPHIE	; X	20			
pratiques Cego	é, Etienne,		é,« Du bon usage des e onfiance en soi, Éd. Du		Etienne Roy, les guides

DESCRIPTIF DU MODULE M 28

N° d'ordre du module	M 28				
Intitulé du module	SENSIBILISATION PROFESSIONNELLE ET ANIMATION DES JEUX				
Langue(s) d'enseignement du module	FRANCAIS				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	METIER				
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 4		
Mode d'enseignement	Présentiel ☐	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Compétences visées

À la fin du module, l'étudiant est capable d'agir efficacement : animer, organiser, observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets. D'acquérir des méthodes, des attitudes et des démarches réflexives qui permettent à l'étudiant de s'approprier un « savoir enseigner » à fin de Mobiliser ses connaissances dans une situation particulière (analyse de pratique) et assumer différents rôles dans le cadre d'une pratique effective.

Objectifs du module

L'objectif de ce module est triple:

- 1. S'initier à la recherche et au travail personnel : L'étudiant cherche à construire un répertoire de jeux (traditionnels, pré-sportifs, de compétition, de loisir, etc...) et,
- 2. se procurer les moyens (organisation, adaptation, pédagogie...) lui permettant de les animer en classe.
- 3. S'initier au métier d'enseignant : micro-enseignement, jeu de rôles ...

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR	
(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'	'étudiant)

<u> </u>	

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volume horaire (VH)						
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Sensibilisation professionnelle et animation des jeux	4			30				50
		10	6				4	

ECTS/VH global du module	20%	12	60		8%	100%
		%	%			
% VH						100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	50	0	0	100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.
 - 1. La première séance sera consacrée à la répartition des tâches d'animation par activités physiques et l'élaboration du programme de travail durant tout le semestre.
 - 2. Les activités consistent en l'animation de séquences ou séances d'apprentissage dans le cadre du groupe. Un étudiant passe dans le rôle d'animateur et tous les autres jouent le rôle d'apprentis.
 - 3. Les interventions du superviseur du module sont axées sur les techniques et outils d'animation, de communication (Attitude, placement, déplacement, voix etc...) puis sur les contenus (choix des tâches, d'objectifs, aménagement du matériel, conditions de sécurités etc....).
 - 4. Les activités pratiques du module portent sur :
 - ✔ L'enseignement et l'animation pédagogique d'une séquence (10 à 15 mn par étudiant) d'un jeu (traditionnels, pré-sportifs, de compétition etc...)
 - ✔ Le choix du matériel et de l'espace de travail est fait par l'animateur (l'étudiant).
 - Par des recherches guidées, les étudiants feront un inventaire plus ou moins détaillé de :
 - Jeux traditionnels;
 - Jeux pré-sportifs;
 - Activités de loisir;
 - APSAD....

et les présenter en classe puis les animer sur le terrain.
1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
16 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement

Animation individuelle et par groupe des jeux,Cours pratiques et entraînements ;
 Visualisation vidéo des jeux et des pratiques des étudiants;
 Travaux et exposés par groupe et/ou par étudiant,
Cours magistraux,
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre
☐ Contrôles continus préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)
✓ Travaux de groupe (recherches + exposés) ✓ Animations
2.2. Note du module
(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
• Examen de fin de semestre : 60% : E. Note de l'examen écrit = (60%)
 Contrôles continus = 40%: ✓ Contrôle en classe: 20 %, ✓ Devoirs hors classe (Animation individuelle ou en groupe): 20%

2.3. Modalités de Validation du module						
-Un module est v -Un module es	/alidé si s t acquis	a note est sup par compens		10 sur 20	e dont fait partie ce r 20	
3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)						
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)	
Coordonnateur :						
Intervenants:						
4. BIBLIOGRAPHIES						
209						
5. Autres Eléments pertinents						
Ry O						

DESCRIPTIF DU MODULE M 29

N° d'ordre du module	M29			
Intitulé du module	APPRENTISSAGE MOTEUR			
Langue(s) d'enseignement du module	FRANCAIS			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4			
Mode d'enseignement	Présentiel□	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Compétences visées

Au terme de ce module, les étudiants se sont appropriés les différents phénomènes et processus internes et externes de traitements de l'information relatifs aux mécanismes de construction du savoir cognitivo-moteur et sont capables de les exploiter pour optimiser les interventions pédagogiques appropriées.

OBJECTIFS DU MODULE

- Connaître les principes et les théories de l'apprentissage et du contrôle moteur appliquées à l'intervention pédagogique en EPS.
- Connaitre les principes et les limites du processus de traitement de l'information chez l'apprenant.
- Comprendre les facteurs susceptibles d'influencer l'apprentissage et la performance motrice.
- Comprendre les mécanismes de construction des savoirs moteurs (savoir-faire en techniques sportives).
- Maitriser les principes d'acquisition à la base de l'intervention pédagogique dans l'enseignement des APS
- Analyser les exigences d'une exécution cognitives et d'une réalisation motrice dans le cadre d'une tâche perceptivo-motrice.
- Elaborer des taches motrices au cours d'interventions pédagogiques appropriés aux types d'apprentissage préconisés.

Développer une approche objective pour aborder les problèmes d'intervention en s'inspirant de la démarche expérimentale.

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)	

1.2. CONNAISSANCES à acouérir

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		Volume horaire (VH)						
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Apprentissage	4							
moteur		26	12	8			4	50
ECTS/VH global du								100%
module		52%	24	16			8%	
			%	%				
% VH								100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50	0	0	50
% VH	100		0	100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

cours théoriques traitent de :

- Introduction à l'apprentissage moteur, (définition, domaine d'action et champs d'intervention)
- les modèles et les approches de traitement de l'information.
- L'approche descriptive de l'activité cognitive et motrice.
- La théorie du modèle de traitement de l'information.
- Les représentations et leur influence sur la perception et le traitement de l'information.
- Les limites du processus cognitif.
- L'attention et l'apprentissage.
- Les différentes théories de l'attention.

1. 3. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITES PRATIQUES)
16 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 ✓ Cours; ✓ Recherche et exposés; ✓ Simulation de situation d'enseignement; ✓ Etude de cas;
✔ Travaux dirigés portant sur la mise en relation entre la théorie et la pratique pour que l'étudiant comprenne mieux les différentes théories et processus de l'apprentissage moteur.
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre :
☐ Contrôles continus préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de
contrôle) ✓ Tests écrits
✓ Travaux de groupe (recherches + exposés)✓ Devoirs

(Préciser le pourc	entage o	les différentes	évaluations de mo	dule pour obtenir l	a note du module.)
	Note ontinus =	ôle en classe:	rit = (60%)	osés): 20%	
2.3. Modalités de	Validatio	on du module		(
-Un module est v -Un module es	'alidé si s t acquis	a note est sup par compens		10 sur 20	re dont fait partie ce ur 20
les enseignement	s du mo	dule, appartier	•	nt intervenant dans	nodule, intervenant dans la formation. Il peut
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :		20			
Intervenants:	X	J O			
· A					
4. BIBLIOGRAPHIES					
Y ,					

5. Autres Eléments pertinents

2.2. Note du module

DESCRIPTIF DU MODULE M 30

N° d'ordre du module		3	0	
Intitulé du module	Histoire, a	rt et patrimoine	e du Maroc	
Langue(s) d'enseignement du module				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Nombre de crédits	6	Histoire, art et	: patrimoine d	u Maroc: 3
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 4	
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

- Développer le patriotisme des étudiants ;
- S'identifier dans la richesse culturelle et artistique marocaine ;
- Identifier les grandes périodes de l'histoire du Maroc;
- Se familiariser avec le tableau géographique marocain;
- Verbaliser son histoire du Maroc;
- Saisir les figures de l'art marocain et formes d'art associées ;
- Comprendre le patrimoine culturel marocain.

Langue 4

Elément 1: Langue Anglaise

rners understand phrases and the highest frequency vocabulary related to areas of most immediate personal relevance. Learners can catch the main point in short, clear, simple messages and announcements. Timing: 3 hours per Unit – 15 hours to accomplish A2

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

Le cours de langue française vise à développer des compétences en langue française pour les doter d'un niveau A2.2 qui permettra aux étudiants une certaine autonomie linguistique et communicationnelle et une confiance en soi.

• Langue espagnole

El curso español tiene como objetivo desarrollar las habilidades de los estudiantes para proporcionarles un nivel A2.2 que les permitirá una cierta autonomía lingüística y comunicativa y confianza en sí mismos.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

• Les grandes périodes de l'histoire du Maroc;

- Les relations du Maroc avec le monde extérieur ;
- Les grandes figures de l'histoire du Maroc;
- La richesse culturelle et religieuse du Maroc;
- Les figures de l'art marocain;
- Le patrimoine culturel marocain.

Langue 4

Elément 1: Langue Anglaise

- Reading text about doing part-time jobs
- Talk about famous geographical sites
- Write a paragraph about a local geographical site
- Discussion about ways to prevent baby boom nowadays
- Writing a paragraph about a celebrity
- Listening dialogue / interview Reading text modern celelbrities
- Writing a paragraph about a celebrity
- Reading about different governmental institutions

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

- Savoir exprimer son opinion,
- Comprendre un langage typique utilisé pour des sujets familiers (travail, école, loisirs...),
- Se débrouiller dans des situations de voyages,
- S'exprimer de façon simple et cohérente sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêts.

Langue espagnole

- -Saber expresar su opinión,
- Comprender el lenguaje típico utilizado para temas familiares (trabajo, escuela, ocio, etc.),
- Lidiar con situaciones de viaje,
- Expresarse de forma sencilla y coherente sobre temas familiares y en sus áreas de interés.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du						Volume horai	ire (VH)	
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
HISTOIRE, ART ET PATRIMOINE DU MAROC	3							50H

Anglais 2	3				
ECTS/VH global du module					50H
module					
% VH					100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	15			
% VH	33%			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

Elément 1: Histoire du Maroc

Chapitre1: Le tableau géographique

Chapitre 2 : La périodisation

• Chapitre 3: Le Maroc pluriel

Elément 2 : Art et Patrimoine culturel du Maroc

• Chapitre 1: Expressions artistiques d'hier à aujourd'hui

• Chapitre 2 : Patrimoine matériel & Patrimoine immatériel

Langue 4

Elément 1: Langue Anglaise

	Receptive			Productiv	ve Skills
Themes	Skills Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Speaking	Writing
Baby Boom	Listening to a journalist explain reasons for baby boom phenomenon	Nurse – sitter – diaper – carriage	Articles and demonstratives	Discussion about ways to prevent baby boom nowadays	Write a short letter to a the journalist for more information
Celebrities	Listening dialogue / interview Reading text modern celelbrities	Fashion – movies – commercials – fame – famous	Paragraph structure+ linking words+ Demonstrative s – prepositions	Meeting celebrities	Writing a paragraph about a celebrity
Government s around the world	Reading about different governmental institutions	Parliament – elections – deputy – vote –pass laws – house of lords	Adverb form and use	Imagine yourself amember of parliament	Write short paragraph with topic sentence

Part-time Job	Reading text about doing part-time jobs	Underemployed -career - job-share - finance	Gradable and ungradable adjectives: highly intelligent	Attitude to doing part-time jobs	Write a paragraph about how to benefit from part-time job
Geographica 1 Sites	Reading about the most famous geographical sites	Regional – local- geopolitics – explorer -	Adverb and adjective positions -	Talk about famous geographical sites	Write a paragraph about a local geographical site

Elément 2: Langue française

- 11. Compétence langagière : Analyse des documents iconographiques
 - ✓ Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Savoir décrire et analyser une image à l'écrit et à l'oral ; savoir lire et analyser une caricature de presse.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: lexique de l'image, de la peinture et de la photo.
 - -**Grammaticale** : Adjectifs, place et accord pronoms et compléments directs et indirects, etc.
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : l'art ou la caricature dans la presse.
- ✓ Activités langagières : écrites (rédiger une analyse de tableau ou analyse de caricature) et orale (présentation des documents iconographiques/ Discussions à partir de caricatures).
- 12. Compétence langagière : Comparer des chiffres
 - ✔ Compétence pragmatique : comparaison de données chiffrées.
 - ✓ Compétence linguistique
 - -Lexicale: lexique des statistiques et des nombres.
- -Grammaticale : expressions de la quantité précise, pronom (en), comparer des qualités et des quantités, Conditionnel.
 - ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les statistiques
 - ✓ Activités langagières : écrites (présentation brève des données chiffrées) et orale (interprétation de données chiffrées).
 - 13. Compétence langagière: Exprimer son opinion, son accord et désaccord
 - ✓ Compétence pragmatique : savoir exprimer son opinion
 - ✓ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale :** Le cinéma, documentaire, lexique en relation avec l'appréciation ou le contraire
 - -Grammaticale: verbes d'opinion, expressions de l'opinion, introduction du subjonctif, la cause, etc.
 - ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : le documentaire
 - ✓ Activités langagières orales (Echange d'opinion à propos d'un film.), écrites (présentation écrite du film).
 - 14. Compétence langagière : exposer un projet
 - ✓ Compétence pragmatique :

Parler d'un projet, exprimer un souhait.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : lexique de l'engagement et de l'humanitaire.
 - -Grammaticale: Futur, l'obligation, texte descriptif et explicatif.
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : engagement.
- ✓ Activités langagières : écrites (rédiger un texte présentant le projet : description et explication d'un domaine où ils voudraient s'engager et pourquoi), orale (présenter un projet imaginé d'après une photo)
- 15. Compétence langagière : exprimer des sentiments
 - ✔ Compétence pragmatique : savoir exprimer des sentiments et émotions.
 - ✔ Compétence linguistique :

-Lexicale : lexique des émotions et des sentiments

-Grammaticale: subjonctif, expression des sentiments.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : Sentiments

- Activités langagières : écrites (rédiger un courrier de réclamation pour améliorer les conditions d'enseignement), orale (jouer le rôle d'un personnage d'une photo ou d'un tableau.).
- 16. Compétence langagière : rédiger un compte-rendu d'un document écrit
 - ✔ Compétence pragmatique : savoir structurer un texte
 - ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: en relation avec le thème
 - -Grammaticale: pronoms relatifs, connecteurs simples, discours indirects au présent.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : Techniques du compte rendu

✔ Activités langagières : écrites (rédaction de compte rendu), orale (bref résumé oral de la nouvelle).

Elément 3: Langue espagnole

1. Conocimientos lingüísticos: análisis de documentos iconográficos

Competencia pragmática (Objetivo comunicativo):

Saber describir y analizar una imagen por escrito y oralmente; saber leer y analizar una viñeta de prensa.

Competencia linguística:

-Léxico: léxico de imagen, pintura y fotografía.

-Gramaticales: Adjetivos, pronombres de lugar y concordancia y complementos directos e indirectos, etc.

Competencia sociolingüística y sociocultural: arte o caricatura en la prensa.

Actividades de léxico: escritas (escribir un análisis de un cuadro o análisis de una caricatura) y orales (presentación de documentos iconográficos / Debates basados en caricaturas).

2. Destreza lingüística: Comparación de números

Destreza pragmática: comparación de figuras.

- Competencia lingüística
 - -Léxico: léxico de estadísticas y números.
 - Gramaticales: expresiones de cantidad, pronombre (en), comparando cualidades y

cantidades, Condicionales.

Competencia sociolingüística y sociocultural: estadística

Actividades de lenguaje: escrito (breve presentación de figuras) y oral (interpretación de figuras).

3. Competencia lingüística: Expresar la opinión, el acuerdo y el desacuerdo

Competencia pragmática: saber expresar la propia opinión

Competencia lingüística:

- -Léxico: Cine, documental, léxico en relación con la apreciación o al contrario.
- Gramaticales: verbos de opinión, expresiones de opinión, introducción del subjuntivo, la causa, etc. Competencia sociolingüística y sociocultural: documental

Actividades de lenguaje oral (Intercambio de opiniones sobre una película.), Escrita (presentación escrita de la película).

4. Competencia lingüística: presentación de un proyecto

Competencia pragmática:

Hablar de un proyecto, expresar un deseo.

Competencia linguística:

- -Léxico: léxico de compromiso y humanitarismo.
- -Gramática: Futuro, obligación, texto descriptivo y explicativo.

Competencia sociolingüística y sociocultural: compromiso.

Actividades de lenguaje: escrito (escribir un texto presentando el proyecto: descripción y explicación de un área en la que les gustaría involucrarse y por qué), oral (presentar un proyecto imaginado a partir de una foto)

- 5. Competencia lingüística: expresión de sentimientos
- Representation of the competencia pragmática: saber expresar sentimientos y emociones.

Competencia linguística:

- -Léxico: léxico de emociones y sentimientos
- -Gramaticales: subjuntivo, expresión de sentimientos.

Competencia sociolingüística y sociocultural: Sentimientos

Actividades de lenguaje: escrito (escribir una carta de queja para mejorar las condiciones de enseñanza), oral (hacer el papel de un personaje en una foto o pintura).

- 6. Dominio lexical: escribir una reseña de un documento escrito
- A Habilidad pragmática: saber estructurar un texto

Competencia linguística:

- -Léxico: relacionado con el tema
- -Gramaticales: pronombres relativos, conectores simples, estilo indirecto en presente.

Competencia sociolingüística y sociocultural: Técnicas de reporte

Actividades de lengua: escrita (redacción de un reportaje), oral (breve resumen oral de la noticia).

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Langue 4

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

Méthodologie d'enseignement : pédagogie de classe inversée.

Langue 4

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

1.-7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

L'enseignement à distance sera réalisé à travers des plateformes numériques.

Le cours en ligne est composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)

Suivi sur la plateforme de l'Université
-8 M odalités d'enseignement par alternance (si prévu)

1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

L'étudiant doit produire deux vidéos :

- Verbalisation de "son" histoire du Maroc
- Verbalisation de "son" patrimoine culturel marocain

Les deux vidéos doivent être partagées sur une plateforme afin que l'enseignant puisse y avoir accès et les évaluer.

En plus, à distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

Langue 4

Langue 4

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté

Présentations

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- ✔ Examen final de fin de semestre : écrit en présentiel
- ✔ Contrôles continus : Travaux à rendre

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

• Examen de fin de semestre: 50%

• Contrôle continu: 30%

Assiduité : 20%

Langue 4

La note du module est calculée comme suit:

Elément 1: Langue Anglaise

Note la langue Anglaise : examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Note module: Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE** (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :	×				
Intervenants:	O				
	7				

4. BIBLIOGRAPHIES

- Histoire du Maorc, réactualisation et synthèse, Institut Royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc, Mohamed KABLY, 2012.
- Musiques du Maroc, Ahmed AYDOUN, Ed la croisée des chemins, 2015.
- Répertoire du théâtre marocain, Ahmed MASSAIA, Ministère de la culture, 2013.

5. Autres Eléments pertinents		

DESCRIPTIF DU MODULE M 31

N° d'ordre du module	31			
Intitulé du module	APP	ROCHES ET MET	HODES DIDACTIO	QUES
Langue(s) d'enseignement du module				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Y			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Nombre de crédits				
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 4	
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				



1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Planifier et concevoir des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions didactiques ;
- Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des approches et des méthodes didactiques;
- Utiliser, choisir et Développer différentes approches afin d'évaluer l'acquisition des savoirs et le développement des compétences chez les élèves.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Ce module vise à permettre aux étudiants de :

- Consolider leur connaissance des fondements conceptuels et méthodologiques de la didactique;
- Connaître les différents cadres de référence curriculaires qui sous-tendent les différentes approches et méthodes didactiques ;
- S'approprier les diverses approches et méthodes didactiques rendant dynamiques et efficaces les situations d'enseignement et d'apprentissage.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

	Composante(s) du		Volume horaire (VH)						
	module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
1	Didactique du		30	10		-	6	4	50H
4	français								
	ECTS/VH global du	5							50H
	module								
1	% VH		60%	20	-		12%	8 %	100%
				%					

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50 H			50 H
% VH	100%			100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires), Activités Pratiques (Travaux de terrain).
- Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. Repères notionnels de la didactique et de la pédagogie

II. Fondements théoriques des approches et des méthodes didactiques

III. Les approches didactiques

- Approches centrées sur le savoir
- Approches centrées sur l'enseignant
- Approches centrées sur l'élève

IV. Les méthodes didactiques

- L'enseignement explicite
- L'enseignement par les pairs
- L'enseignement expérientiel
- L'enseignement par problème
- La pédagogie de projet

V. La pédagogie par objectifs (PPO)

- Les objectifs d'apprentissage
- La formulation des objectifs
- Les domaines d'apprentissage : cognitif, socioaffectif et psychomoteur
- La taxonomie du domaine cognitif : Bloom (1956) et Krathwohl (2002)
- La taxonomie du domaine socioaffectif : Berthiaume et Daele (2013)
- La taxonomie du domaine psychomoteur : Berthiaume et Daele (2013)

VI. L'approche par compétences (APC)

- Repères historiques et psychopédagogiques de l'APC.
- Approche par compétence et théories de l'apprentissage.
- Concepts-clés (compétence, capacité, habileté, contenu disciplinaire, savoir, savoir-faire, savoir-être, situation-problème).
- Compétences disciplinaires et compétences transversales.
- Intérêts et limites de l'approche par compétences.
- Différence entre la PPO et l'APC
- Apprentissage actif : Concepts clés et intérêts de l'apprentissage actif Différentes méthodes pour la mise en œuvre de l'apprentissage actif, approche documentaire, approche par projet, résolution de problèmes
- Différentes démarches favorisant l'apprentissage actif

VII. L'évaluation des apprentissages

- Types d'évaluation : diagnostique, formative et sommative
- La grille d'évaluation critériée : critères, niveaux de performance et descripteurs
- Quelle(s) évaluation(s) pour quelle(s) approche(s) et méthode(s) didactique(s) ?

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
16 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT
 Cours magistral Questionnement Tâches à réaliser en petits groupes, suivies de discussions et d'échanges autour des différents éléments théoriques et pratiques
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
-
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
L'apport personnel de chacun est important. L'idéal serait de créer des mini-dossiers sur lesquels les étudiants travailleront, soit de manière transversale, soit de manière spécifique. Les travaux de synthèse et de reprises (de la part des professeurs) sont donc plus que nécessaires pour valoriser les projets personnels des étudiants. L'étudiant devra :

- 1. Effectuer une recherche documentaire sur des questions/ concepts/ éléments de connaissances ;
- 2. Maîtriser les concepts développés ;
- 3. Agir et présenter les résultats de ses travaux, en équipe ;
- 4. Réinvestir ces questions/concepts/éléments de connaissance dans la description et l'analyse de situations didactiques ;
- 5. Constituer des dossiers et des carnets de bord.

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

□X Examen de fin de semestre
□X Contrôles continus : épreuves orales, devoirs et exposés

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Examen de fin de semestre (60%)
Contrôles continus (40%)

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est acquis soit par validation soit par compensation :

- -Le module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE** (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Établissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :			0		
Intervenants:		2			
	X	. 1			
	7)				

4. BIBLIOGRAPHIE

ALTET, M. (2002). Une démarche de recherche sur la pratique enseignante : l'analyse plurielle. Revue française de pédagogie (138), 85-93.

ASTOLFI J-P, (2004) Savoirs en action et acteurs de la formation, Publication de l'université de Rouen

BARBIER, J.-M. (1996) Savoirs théoriques et savoirs d'action, Paris, PUF.

BROUSSEAU, G. (1996) Fondements et méthodes de la didactique des mathématiques, in Brun, J. (dir.) *Didactique des mathématiques*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 45-143.

CHARLOT, B. (1997). Du rapport au savoir. Anthropos, 91

CLANET, J., et L. TALBOT (2012). Analyse des pratiques d'enseignement : éléments de cadrages théoriques et méthodologiques. Phronesis, 1 (3), 4-18.

- DEVELAY, M. (1994). Le sens dans les apprentissages : du désir au passage à l'acte. Pédagogie collégiale, 7 (4), 23-26.
- GAUTHIER, C., MEELOUKI, M. (sous la direction de) (2005). Débutants en enseignement : quelles compétences ? Comparaison entre Américains et Québécois. Presse de l'Université Laval.
- LE BOTERF, G. (1994) De la compétence. Essai sur un attracteur étrange, Paris, Les Éditions d'organisation.
- LE BOTERF, G. (1997) De la compétence à la navigation professionnelle, Paris, Les Éditions d'organisation.
- LE BOTERF, G. (2010). Construire les compétences individuelles et collectives, 5e édition. Éditions d'Organisation.
- PERRENOUD, Ph. (1998) Construire des compétences dès l'école, Paris, ESF, 2e éd.
- PERRENOUD, P. (2002) « Dix nouvelles compétences pour enseigner ».
- PERRENOUD, P., (2003) Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant, ESF.
- TARDIF, J. (1992) Pour un enseignement stratégique, Montréal, Éditions Logiques.
- TARDIF, J. (1999) Le transfert des apprentissages, Montréal, Éditions Logiques.
- TARDIF, M. (1993). Savoirs enseignants et professionnalisation de l'enseignement : remarques et notes critiques. Revue des sciences de l'éducation, 19 (1), 173-185, [En ligne]. https://doi.org/10.7202/031606ar

5. Autres Eléments pertinents	

DESCRIPTIF DU MODULE M 32

N° d'ordre du module	32
Intitulé du module	ACTION ÉDUCATIVE 4
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Métier
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	
Nombre de crédits	o
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4
Etablissement dont relève le module	

2023

1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu.

Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. LIEU

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. **E**NCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M 33

N° d'ordre du module	M 33			
Intitulé du module	APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES EN ATHLETISME			
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire			
Nombre de crédits		,	4	
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5			
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

COMPÉTENCES VISÉES

-Au terme de ce module, l'étudiant est capable de s'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, récupérer, connaitre ses limites, connaitre et maitriser les risques, et il est capable de réinvestir ces connaissances pour se préserver des traumatismes et apprécier l'effet de l'APS sur soi et par la suite sur ses élèves.

-Au terme de ce module, l'étudiant s'est approprié les savoirs et savoir-faire relatifs à la transposition didactique et il est capable de les réinvestir pour Comprendre et expliquer le cheminement de sa pensée, de suivre selon une procédure prédéterminée son intervention et ses choix.

OBJECTIFS DU MODULE

Substantiellement, ce cours vise le renfoncement des compétences culturelles et professionnelles suivantes :

Aspects culturels et sportifs:

- o Pouvoir réaliser des meilleures performances chiffrées, en diminuant le temps (courses) et en élargissant l'espace (sauts et lancers);
- o Agir sur les facteurs de performance (physique et technique notamment) par des entrainements spécifiques, menés individuellement ;
- o S'entrainer (projet personnel d'entrainement) pour améliorer sa prestation pratique.
- <u>o</u> Maîtriser ses émotions (facteur psychologiques: concentration, gestion de stress, ...) pour optimiser ses performances techniques et athlétiques.

<u>Compétences didactiques</u>:

- o Se servir de l'analyse et traitement didactique des activités athlétiques programmés pour:
 - 1. Monter un projet de cycle dans les APS athlétiques programmées ;
 - 2. Monter un projet d'entrainement (ASS) dans les APS athlétiques programmées ;
- o Savoir élaborer les contenus d'enseignement et d'entrainement susceptibles de mettre en œuvre pertinemment les 2 types de projet et par rapport à chaque épreuve athlétique;
- o Considérer, de manière équilibrée, les exigences culturelles, institutionnelles, scientifiques et pédagogiques dans l'élaboration des projets.

Compétences pédagogiques:

- o Optimiser les apprentissages en athlétisme par une meilleure organisation du groupe-classe, de l'espace, du temps et du matériel;
- o Faire des relations au sein de la classe une source de motivation poussant les élèves à apprendre plus et mieux en athlétisme ;
- o Communiquer plus efficacement;
- Adapter ses interventions pour traiter des cas spéciaux (élèves en difficulté, manque de motivation, ...).

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

1. 3. VOLUME HORAIRE

• **Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation** (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

					Volun	ne horaire (V	н)	
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Approfondissement des						\sim	<i>Y</i>	50H
connaissances en athlétisme	4	26	12	8			4	
ECTS/VH global du module								50H
		52%	24	16			8%	
			%	%	O'			
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50			
% VH	100%			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. SEANCES PRATIQUES:

Entrainement personnel guidé. Choisir :

- 1- Deux épreuves de course parmi : course de vitesse, courses d'endurance et courses d'obstacles
- 2- Une épreuve de sauts;
- 3- Une épreuve de lancers.

II. COURS THEORIQUES:
Les cours théoriques traitent les chapitres suivantes:
- Rappel des étapes de l'analyse et du traitement didactique des différentes
APS athlétiques programmées ;
 Elaboration d'un projet prévisionnel pour chaque APS athlétique
programmée ;
 Elaboration d'un projet d'entrainement pour chaque APS athlétique
programmée ;
 Construction des contenus d'enseignement et d'entrainement
(décontextualisation, signification, évolution et recontextualisation).
- Evaluation en athlétisme.

III. ANIMATION PROFESSIONNLLE:

- Planifier, gérer et évaluer une séquence d'enseignement ou d'entrainement dans chacune des APS athlétique programmée ;

Evaluer et juger la prestation professionnelle (séquence d'enseignement animée par les étudiants) en utilisant des critères préétablis.

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
16 M éthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
 Cours magistral; Exercices d'application, Travail individuel et/ou de groupe (recherche et exposés).
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

	☐ Examen de fin de semestre :	
stage	☐ Contrôles continus 40 . %: préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rappor ou autre moyen de contrôle)	ts de
Stage	✓ Contrôle écrit en classe	
	✓ Travaux de groupe (recherches + exposés)	

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%:
 - Note de l'examen écrit
- Contrôles continus = 40%:
 - ✓ Contrôle en classe = 20%
 - ✓ Devoirs hors classe individuel ou en groupe(recherches + exposés) = 20%

2.3. Modalités de Validation du module

Cycle Licence d'éducation

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE** (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

0	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur /					
0					
Intervenants:					
7					

4. BIBLIOGRAPHIES			

2023

207/280

5.	A UTRES	E LÉMENTS	PERTINENTS
----	----------------	------------------	-------------------

DESCRIPTIF DU MODULE M 34

N° d'ordre du module	M 34					
Intitulé du module	APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES EN SPORTS COLLECTIFS					
Langue(s) d'enseignement du module		FRAN	ICAIS			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire					
Nombre de crédits	4					
Semestre d'appartenance du module		Seme	stre 5			
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance		
Etablissement dont relève le module						

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de ce module, l'étudiant est appelée à maitriser les savoirs didactique des sports collectifs et savoir-faire pédagogiques relatifs aux différents sports collectifs, ainsi il sera capable de concevoir un contenu d'enseignement, de mettre en œuvre des stratégies d'enseignement adaptées à chaque sport collectifs, et des méthodes d'évaluation pertinentes et efficaces.

OBJECTIFS DU MODULE

Ce cours vise le renfoncement des compétences suivantes ::

Compétences culturelles et de performances personnelles

- 1. Systèmes et stratégies de jeu en sports collectifs programmés (football, rugby, volleyball, basketball et handball)
- 2. Postes et rôles en sports collectifs programmés (football, rugby, volleyball, basketball et handball);
- 3. S'entrainer (projet personnel d'entrainement) pour améliorer sa prestation pratique.

Compétences didactiques :

- 1. Exploiter l'analyse et traitement didactique des sports collectifs programmés pour concevoir :
 - un projet de cycle dans les 5 APS collectives programmées ;
 - un projet d'entrainement (ASS) dans les 5 APS collectives programmées;
- 2. Elaborer les contenus d'enseignement et d'entrainement susceptibles de mettre en œuvre pertinemment les 2 types de projet ;
- 3. Considérer, de manière équilibrée, les exigences culturelles, institutionnelles, scientifiques et pédagogiques dans l'élaboration des projets.

Compétences pédagogiques :

- 1. Optimiser les apprentissages en sports collectifs par une meilleure organisation du groupe-classe, de l'espace, du temps et du matériel ;
- 2. Amener les équipes sportives au sein du groupe-classe et ou ASS, à une cohésion pour performer collectivement ;
- 3. Orienter les élèves à des choix d'options en sports collectifs ;
- 4. Développer des stratégies de pédagogie inclusive ;

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

					Volun	ne horaire (V	н)	
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Approfondissement des connaissances en sports collectifs	4	26	12	8			4	50H
ECTS/VH global du module								50H
		52%	24	16			8%	
			%	%				
% VH						X	7	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50)	
% VH	100 %			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. SEANCES PRATIQUES:

Entrainement personnel guidé dans les cinq sports collectifs.

II. COURS THEORIQUES:

Les cours théoriques traitent de :

- Rappel des étapes de l'analyse et du traitement didactique des 5 APS collectives;
- Elaboration d'un projet prévisionnel en sport collectifs;
- Elaboration d'un projet d'entrainement en sport collectifs ;
- Construction des contenus d'enseignement et d'entrainement : séquences, séances, cycle d'apprentissage et cycle d'enseignement,
- Evaluation en sports collectifs : processus et du produit

III. ANIMATION PROFESSIONNLLE:

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
16 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
✓ Cours magistral;
✓ Animation pédagogique par groupe ou individuel,
✓ Travaux par groupe : TD, recherche et exposés ;
✓ Simulation de situation d'enseignement ;
✔ Auto-formation : entrainement personnalisé, groupe de niveau, ou par
discipline sportive ; ✓ Etude de cas.
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
y — — — — — — — — — — — — — — — — — — —
2 DROCEDURES D'EVALUATION
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation

211/280

2023

Planifier, gérer et évaluer une séquence d'enseignement ou d'entrainement dans ces trois

Evaluer et juger la prestation professionnelle (séquence d'enseignement animée par

APS.

Cycle Licence d'éducation

l'étudiant) en utilisant des critères préétablis.

2.2. Note du mod (Préciser le pourc		des différentes	évaluations de mo	dule pour obtenir la	a note du module.)		
✓ Ep □ Contrô stage ou autre r ✓ Trav ✓ Con	reuve é l les cont noyen d vaux de g trôle écr	inus 40 .%: pré e contrôle) groupe (anima it,		·	exposés, rapports de		
Un module est a -Un module est v -Un module es	2.3. Modalités de Validation du module Un module est acquis soit par validation soit par compensation: -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20 LOON ww						
les enseignement	3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)						
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)		
Coordonnateur :			200				
Intervenants:		20					
4. BIBLIOGRAPHIES	()						
5. Autres Elémen	NTS PERTI	NENTS					

DESCRIPTIF DU MODULE M 35

N° d'ordre du module	M ₃₅			
Intitulé du module	APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES EN ACTIVITES GYMNIQUES			
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5			
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de ce module, l'étudiant est appelée à maitriser les savoirs didactique des activités gymniques et savoir-faire pédagogiques relatifs aux différentes activités gymniques, ainsi il sera capable de concevoir un contenu d'enseignement, de mettre en œuvre des stratégies d'enseignement adaptées à chaque activité gymnique, et des méthodes d'évaluation pertinentes et efficaces.

OBJECTIFS DU MODULE

Ce cours vise le renfoncement des compétences culturelles et professionnelles suivantes :

- o Pouvoir réaliser les meilleures prestations gymniques, en produisant des formes corporelles et sportives appartenant à la culture gymnique des trois familles programmées (GAS, GR et Acrosport);
- O Agir sur les facteurs de performance (physique et technique, esthétique) par des entrainements spécifiques, menés individuellement et guidés par le formateur;
- o S'entrainer (projet personnel d'entrainement) pour améliorer ses prestations pratiques.
- o Maîtriser les risques (matériels , choix des éléments gymniques)et ses émotions (facteur psychologiques : concentration, gestion de stress, ...) pour optimiser ses performances gymniques.

Compétences didactiques:

- 1. Se servir de l'analyse et traitement didactique des activités gymniques programmés pour :
 - 1. Monter un projet de cycle dans les APS gymniques ;
 - 2. Monter un projet d'entrainement (ASS) dans les APS gymniques programmées ;
- élaborer des contenus d'enseignement et d'entrainement susceptibles de mettre en œuvre pertinemment les 2 types de projet et par rapport à chaque famille gymnique;
- 3. Considérer, de manière équilibrée, les exigences culturelles, institutionnelles, scientifiques et pédagogiques dans l'élaboration des projets.

Compétences pédagogiques:

- 1. Optimiser les apprentissages en en gymnastique par une meilleure organisation du groupe-classe, de l'espace, du temps et du matériel ;
- 2. Amener les étudiants au sein du groupe-classe et ou interclasse, à performer collectivement dans un projet de spectacle ou compétition par équipe ;
- 3. Orienter les élèves à des choix d'options en gymnastique ;
- 4. Développer des stratégies de pédagogie inclusive ;

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volume horaire (VH)			VH)			
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Approfondissement des connaissances en activités gymniques	4	26	12	8		×	4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16 %		\$	8%	50H
% VH	•				. ()			100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50			
% VH	100?			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. SEANCES PRATIQUES:

Entrainement personnel, ou de groupe, guidé. Choisir pour :

- 1- GAS: un agrès et un enchainement à produire;
- 2- GR: un engin et un enchainement à produire;
- 3- Acrosport : une équipe et un enchainement à produire.

II. COURS THEORIQUES:

Les cours théoriques traitent de :

- Rappel des étapes de l'analyse et du traitement didactique des différentes APS gymniques programmées ;

- Elaboration d'un projet prévisionnel pour chaque APS gymnique programmée;
- Elaboration d'un projet d'entrainement pour chaque APS gymnique programmée ;
- Construction des contenus d'enseignement et d'entrainement (décontextualisation, signification, évolution et recontextualisation).
- Evaluation en gymnastique.

III. ANIMATION PROFESSIONNLLE:

- Planifier, gérer et évaluer une séquence d'enseignement ou d'entrainement dans chacune des APS gymniques programmées ;
- Evaluer et juger la prestation professionnelle (séquence d'enseignement animée par collègue) en utilisant des critères préétablis.

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
16 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
✓ Cours magistral,
✓ Recherche et exposés ;
✓ Simulation de situation d'enseignement ;
✓ Etude de cas ;
✓ Animation pédagogique
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
y
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

□ Examen	de fin	de se	mestre	:60%
----------	--------	-------	--------	------

- ✓ Ecrits
- ✓ Animation pédagogique

☐ **Contrôles continus :** préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

- ✓ Contrôle écrit en classe
- ✓ Devoirs hors classe,
 - ✓ Travaux de groupe (recherches, Exposés)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%:
 - Note de l'examen écrit = (30%)
 - Note de l'animation pédagogique = (30%)
- Contrôles continus = 40%:
 - ✓ Epreuve écrite en ou hors classe= 20%
 - ✓ Travaux de groupe (recherches + exposés) = 20%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE** (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

					Nature d'intervention
	Grad Spécialité e	ad Spécialité Etablissement			(Enseignements ou activités :
		Speciance	Ltabiissement	Département	Cours, TD, TP, encadrement
			•	de stage, de projets,)	
Coordonnateur					
:					

Intervenants: 4. BIBLIOGRAPHIES 5. AUTRES ELÉMENTS PERTINENTS						
4. BIBLIOGRAPHIES 5. AUTRES ELÉMENTS PERTINENTS						
5. Autres Eléments pertinents	Intervenants:					
5. Autres Eléments pertinents						
5. Autres Eléments pertinents						
5. Autres Eléments pertinents						
5. Autres Eléments pertinents						
	4. BIBLIOGRAPHIES	5				
						/
2 to 3 to	5. Autres Eléme	NTS PERTI	NENTS			\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
ae scriptiff						
ae scriinin						
ae scriptiff						
ae a						
24038 AP						,
aescrit?						
ae a						
					• ^	
ae a						
					()'	
				C	7	
				(7)		
		X				
		(7)				
	4 7 7					

DESCRIPTIF DU MODULE M 36

N° d'ordre du module		M	36	
Intitulé du module	DROIT, CIV	ISME ET CITOY	ENNETE	
Langue(s) d'enseignement du module	7			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Name to an falte	5	Droit, civisme	et citoyennet	é: 3
Nombre de crédits		Langue 5: 2		
Semestre d'appartenance du module		Seme	stre 5	
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	■ Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance

Etablissement dont relève le module	
-------------------------------------	--

SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Droit, civisme et citoyenneté:

A l'issue de ce module, l'étudiant sera capable de :

- Connaître les origines historiques des Droits Humains et leur évolution ;
- Avoir une idée sur les droits fondamentaux ;
- Connaître les limites et les contraintes des Droits Humains ;
- Développer l'esprit critique et le sens de la responsabilité ;
- Connaître les notions et les structures sociales lui permettant de participer de manière efficace et constructive à la vie sociale (Associations, ONG, etc.);
- Faire preuve de solidarité et d'intérêt pour la recherche de solutions à des problèmes touchant une communauté locale ou élargie ;
- Identifier les structures de la pratique professionnelle des activités civiques et citoyennes (associations, institutions d'accueil, services d'aide sociale, entités territoriales);
- S'engager activement dans des actions civiques et citoyennes.

Langue 5

Elément 1: Langue française

Le cours de langue française vise à développer des compétences de compréhension et d'analyse des points essentiels d'une discussion familière, relative à l'université et aux loisirs.

Elément 2 : Langue Anglaise

ners can communicate essentials ideas with some confidence on familiar topics. Timing: 3 hours per Unit, 15 hours to accomplish B1 level.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Droit, civisme et citoyenneté:

- Référencement de la citoyenneté dans la Constitution marocaine.
- Caractéristiques du multiculturalisme au Maroc.
- Esprit critique
- Ouverture d'esprit
- Respect des principes de la civilité
- Volontariat bénévolat
- Ethique et valeurs (charte de citoyenneté ...)
- Education Civique et citoyenne
- Respect de l'environnement & principes de l'Intelligence territoriale
- Actions communautaires pratiques de participation à des activités dans le monde associatif et clubs et fondations d'utilité publique (Injaz al maghreb, Fondation Mohamed VI; lions club, ENACTUS...)

Langue 5

Elément 1: Langue française

Le cours de langue française B1 t insister sur l'autonomie et l'indépendance linguistiques et communicationnelles afin qu'il puisse communique de façon claire dans des situations variées et avec un enchaînement logique.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

Elément 2 : Langue Anglaise

- Indefinite pronouns: everyone/anyone. Had better/ought to
- past simple versus past continuous.
- Second conditional- I wish
- Giving advice to network members
- Speaking about saving energy localy
- Speaking about imaginary situations
- Accepting and refusing jobs
- Write an email to a friend about net ethics
- Writing a paragraph about saving energy
- Reading interview / text between boss and job applicant
- Reading an article about women's rights and duties

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du						Volume hora	ire (VH)	
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global

				50H
ECTS/VH global du				50H
module				
% VH				100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	15	30		
% VH	33%	67%		100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Droit, civisme et citoyenneté:

Chapitre 1: Les Droits de l'Homme

- 1. Les Droits Humains : définition et aperçu historique
- 2. La déclaration universelle des Droits Humains
- 3. Les droits civils et politiques
- 4. Les droits individuels, les droits collectifs
- 5. Les moyens de protections des droits humains

Chapitre 2 : Les déterminants socioculturels de la société marocaine

1. L'individu-archétype: social/conformiste

2. L'individu-prototype: social/conventionnel

3. L'inconscient collectif : biais sociocognitifs

Chapitre 3: Les compétences sociales / civiques et les obstacles à la communication

- 1. Les obstacles à la transmission
- 2. Les obstacles à la compréhension
- 3. Les attitudes Porter
- 4. L'engagement citoyen (Les jeunes et les nouvelles formes d'engagement citoyen, la participation des citoyens à la vie locale...)
- 5. Ethique, valeurs et vie en communauté (La responsabilité individuelle et la responsabilité collective..)

Chapitre 4: La dynamique des groupes restreints

- 1. Les caractéristiques des groupes primaires
- 2. Les générateurs de la dynamiques
- 3. Les facteurs de la cohésion collective
- 4. Se comprendre et vivre ensemble
- 5. Comprendre l'injustice, les confits qui nous entourent

6. Apprendre à écouter les autres, à avoir leur confiance

Langue 5

Elément 1: Langue française

- 17. Compétence langagière : Rédiger un compte rendu d'un document sonore
 - ✓ Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Faire le commentaire d'un document audio

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: en relation avec le thème.
 - -Grammaticale: Discours indirect au passé.
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : Techniques du compte rendu,
 - ✓ Activités langagières : écrites (restitution écrite d'un document audio/vidéo/conférence) et orale (demander des renseignements : jeu de rôles ou sorties médiathèques).
- 18. Compétence langagière : Comprendre les techniques et les structures de l'exposé oral
 - ✓ Compétence pragmatique : savoir exposer à l'oral, savoir décrire une image.
 - ✔ Compétence linguistique
 - **-Lexicale:** description de l'image: portrait, paysage, localisation.
 - -Grammaticale: Amorces pour évoquer le souvenir.
 - ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les gestes, le non-verbal.
 - ✓ Activités langagières : orales (jeux pour travailler la voix, les gestes, etc.), écrites (ex. d'écriture créative).
- 19. Compétence langagière : savoir repérer et construire la structure d'un article.
 - ✓ Compétence pragmatique : les types de texte, savoir repérer les idées principales dans un texte, savoir rédiger un paragraphe, etc.
 - ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: lexique de la presse, des médias.
 - -**Grammaticale :** ponctuation, le paragraphe, les types de texte, la nominalisation, le passif ou rappel de l'indicatif.
 - ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : la presse.
 - ✓ Activités langagières orales (CO d'une revue de presse), écrites (rédiger une revue de presse à partir de 3 journaux du même jour...).
- 20. Compétence langagière : Raconter un événement
 - ✔ Compétence pragmatique :

Savoir raconter un événement.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale:
 - -Grammaticale: Temps du passé, marqueurs temporels.
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : schéma narratif.
- ✓ Activités langagières : écrites (faire un commentaire personnel destiné à être publié dans un forum sur internet), orale (Raconter événement d'après une photo).
- 21. Compétence langagière : rédiger des lettres
 - ✔ Compétence pragmatique : savoir rédiger une lettre officielle.
 - ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: formules de salutations, adjectifs mélioratifs
 - -Grammaticale: Conditionnel, subjonctif après bien que, gérondif, indicateur temporel.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : lettre officielle.

- Activités langagières : écrites (rédiger une lettre de motivation au choix, demande d'informations pour un stage).
- 22. Compétence langagière : s'ouvrir sur le monde extérieur

- Compétence pragmatique : s'installer dans un pays étranger pour les études, parler de ses études et projets personnels.
- ✔ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale :** caractériser un lieu de vie, exprimer des sentiments par rapport à un lieu, lexique des professions...
 - -Grammaticale : exprimer des souhaits et des intentions / formuler une demande, échanger des informations au téléphone. Subjonctif pour exprimer des sentiments

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les marques du français familier à l'oral.

✓ Activités langagières : orales (comprendre les démarches administratives à travers des conversations téléphoniques, écrites (rédiger une lettre formelle).

Elément 2 : Langue Anglaise

	Receptive Skills			Productive Skills	
Themes	Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Speaking	Writing
Social Networkin g	Watching TV program/ conversation / reading about Social networking	Tweet – privacy- login – setup- scroll- surf- browe	Indefinite pronouns: everyone/anyone. Had better . ought to	Giving advice to network members	Write an email to a friend about net ethics
Energy Saving	Watching a TV documentary / Reading about the ways to save energy	Verbs to talk about energy/ turn off/ daylight/unplug electronics	May/might/will for predictions + Conditional I, unless	Speaking about saving energy localy	Writing a paragraph about saving energy
Technolog y	Listening to conversation / reading about technology development	Innovation – device – breakthrough – indispensable – collocations	past simple versus past continuous. Second conditional- I wish	Speaking about imaginary situations	Write short paragraph with topic sentence about the effects of technology on life.
Women and society	Reading an article about women's rights and duties	Independence - empowerment - emancipate - free- workplace	Word formation: verbs to nouns and adjectives	Talk about women's status locally	Write a paragraph about how to maintainhuma n rights globally.
Job market	Reading interview / text between boss and job applicant	Application – advertisement – salary – wages – hire – fire	The passive past and present	Accepting and refusing jobs	Write a paragraph about dream job

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Droit, civisme et citoyenneté:

L'étudiant aura sélectionné un domaine et un cadre d'intervention pour effectuer un minimum de 20 heures de travail effectif sur le terrain dans le cadre d'une association ou organisme étatique ou privé référencé par l'Université, et la rédaction et la présentation de son rapport à la fin du semestre .

Langue 5

Activités de groupe Jeux de rôle 1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT Droit, civisme et citoyenneté: Méthodologie Séminaire pour présenter l'intérêt, l'objectif, et les conditions du bon déroulement du stage pratique ainsi que les normes de présentation du rapport de stage Tutorat et coaching Moyens pédagogiques Guide du stagiaire, plateforme partenaires fiches méthodologiques, tutoriels, capsules vidéos L'étudiant aura sélectionné un domaine et un cadre d'intervention pour effectuer un minimum de 20 heures de travail effectif sur le terrain dans le cadre d'une association ou organisme étatique ou privé validé ou référencé par l'Université, et la rédaction et la présentation de son rapport le semestre suivant. Langue 5 Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication. Approche inductive 1.-7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU) Droit, civisme et citoyenneté: Le cours en ligne sera composé des éléments suivants : - Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...) - Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...) - Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...) Langue 5 Suivi sur la plateforme de l'Université 1.-8 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE (SI PRÉVU)

1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

Droit, civisme et citoyenneté:

Approche participative

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

Langue 5

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Deux modes d'évaluation seront établis :

- Evaluation formative:
 - ✔ Exposés et rapport d'activité de groupe
 - ✔ Rapport de stage
- Evaluation sommative:
 - >Examen écrit de fin de semestre sur table
- □ Examen final de fin de semestre
- □ Contrôles continus :
 - Exposés, rapports de stage, rapport de travail de groupe, etc.)
 - ✓ Modalités d'évaluation des activités pratiques : stage en milieu associatif, travail communautaire, actions à intérêt collectif ou public

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Droit, civisme et citoyenneté:

La note de ce module correspond à la note de l'activité pratique 50%, examen à 50%

3. Examen final écrit de fin de semestre : 50 %

Et / ou soutenance du rapport

4. Contrôl	es continus	: (tests, devoirs	s.) 50 %		
✓ >	Exposés et	rapport d'activi	ité de groupe 25%		
✓ >	Rapport de	e stage 25%			
Langue 5					
La note du modu Elément 1 : Lang Note la langue fi Elément 2 : Lang Note la langue A	ue français ançaise : e ue Anglais	e xamen (60%) + C e	CC (40%)		
Note module : E	ément 1 (1/	/2) + Elément 2 (1	1/2)		
2.3. Modalités d	e Validati	on du module			
-Un module est -Un module e	validé si s est acquis	sa note est sup par compens	n soit par compensa érieure ou égale à 1 ation, si l'étudiant nodule concerné n'e	o sur 20 valide le semestr	e dont fait partie ce ur 20
les enseigneme	nts du mo	dule, appartier	•	t intervenant dans	nodule, intervenant dans la formation. Il peut
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :			9		
Intervenants:		20			
		0'			
4. BIBLIOGRAPHII	S				
Blevins, Brook	ke, Karon L	eCompte et Sun	es des associations pa ny Wells. "Innovation echerche en éducatio	s dans l'éducation ci	vique : développer l'action
5. A utres Elém	ENTS PERT	INENTS			
_					

DESCRIPTIF DU MODULE M 37

N° d'ordre du module	0	М	37	
Intitulé du module	Γ	DIDACTIQUE D	DE LA MATIERI	E
40	(EDU	CATION PHYS	IQUE ET SPOR	TIVE)
Langue(s) d'enseignement du module		FRAN	NÇAIS	
Nature du module		Discip	linaire	
(Disciplinaire / métier/complémentaire)				
Nombre de crédits			4	
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 5	
	☐ Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et	Par
Mode d'enseignement	Fresender	Austance	à distance)	alternance
Etablissement dont relève le module				



Cycle Licence d'éducation 229/280 2023

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Compétences visées

L'objectif de ce cours est de former les étudiants à la didactique de l'EPS, c'est-à-dire à la science qui étudie les processus d'enseignement et d'apprentissage de l'éducation physique et sportive. Les étudiants apprendront à maîtriser les concepts, les méthodes et les champs d'application de la didactique, ainsi que les différentes approches pédagogiques pour enseigner l'EPS. Ils seront également capables de situer l'EPS dans le cadre du curriculum scolaire et de réfléchir aux enjeux éducatifs actuels liés à cette discipline.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Maitriser les étapes de la conception didactique en général,
- Maitriser les bases de la didactique de l'EPS les didactiques des APS,
- S'approprier les méthodes d'enseignement des APS et de l'EPS,
- Concevoir et mettre en œuvre des objectifs, des contenus, des méthodes d'apprentissage et des démarches évaluation séquences et des cycles d'apprentissage,
- Situer la discipline d'EPS dans le curriculum scolaire;
- Articuler la programmation des APS et le curriculum d'EPS.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du	X				V	olume horaire	(VH)	
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Didactique de	4							50H
l'EPS (2)		26	12	8			4	
ECTS/VH global du								50H
module		52%	24	16			8%	
			%	%				
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50			
% VH	100 %			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Etapes et ressources didactiques en EPS

- Les étapes de la conception didactique en général (rappel),
- Bases de la didactique de l'EPS et les didactiques des APS (rappel),
- Ressources didactiques en APS -EPS: matériels et installations sportives, outils technologiques récents, ressources, profils et besoins des élèves, ...
- Ressources et besoins de l'établissement (en EPS, en général) et du contexte (sportif, ...),

Finalités et objectifs en EPS

- Définition, enjeux, finalités de l'enseignement de l'EPS dans le système scolaire marocain,
- Les objectifs généraux de l'enseignement de l'EPS dans le système scolaire marocain, (les orientations pédagogiques en vigueur, textes officiels, le programme scolaire),

Mise en œuvre didactique et/ou choix des contenus d'enseignement en EPS

Nb : Dans ce chapitre, aborder la préparation de la leçon

- Élaboration et conduite d'une séquence d'enseignement (situation, séance et cycle)
 selon la pédagogie par objectifs (préparation de fiches)
- Élaboration et conduite d'une séquence d'enseignement (situation, séance et cycle)
 selon l'approche par compétences, (préparation de fiches)
- Élaboration et conduite d'une séquence d'enseignement (situation, séance et cycle) selon d'autres approches, (exemple, pédagogie inclusive)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage en EPS et dans les APS

- Généralités sur les styles d'enseignement : actif, laisser-faire, directif, ... (rappel)
- Méthodes pédagogiques des APS et de l'EPS (PPO, différenciée, contrat, par projet, par compétence, inclusive, ... etc)
- Méthodes d'apprentissage dans séquences et dans les cycles d'apprentissage,

Programme et Planification en EPS et ASS

- Place de la discipline d'EPS dans le curriculum scolaire ;
- Programmation cyclique des APS et le curriculum d'EPS (projets nationaux

recents),

- Programmation des entrainements sportifs en ASS,

Evaluation et la notation en EPS et dans les activités sportives

- Types, formes, catégories d'évaluation,
- Outils d'évaluation : critères, indicateurs, modalités et outils d'évaluation des compétences des élèves en EPS,
- Système de notation : décomposition de la note en EPS (pratique pédagogique, les orientations pédagogiques en vigueur, textes officiels notation du processus et du produit dans les cycles APS, Système de cotation ou barèmes internationaux des performances sportives dans les sports de haut niveau,
- Rôle, place et limites de l'évaluation et de la notation dans le système d'enseignement-apprentissage en EPS et dans les Activité sportives

Responsabilités professionnelles de l'enseignant d'EPS et ASS

La responsabilité de l'enseignant d'EPS : aspects juridiques, éthiques et déontologiques de l'exercice du métier d'enseignant d'EPS, notamment en matière de sécurité, d'inclusion, de lutte contre les discriminations et de promotion de la santé.

- Documents pédagogiques de l'enseignant (cahiers préparation, journalier, texte, ASS)
- Taches et rôle de l'enseignant en EPS, et dans l'établissement,
- Taches et rôle de l'enseignant coordonnateur en EPS,
- Taches et rôle de l'enseignant en ASS dans le sport scolaire, et les rencontres sportives,

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

16 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
Démarche participative basée sur :
17 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)
I8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

1. 9 DESCRIPTION DU	TRAVAIL I	PERSONNEL, LE C/	AS ÉCHÉANT		
2. PROCEDURE	ES D'EV	ALUATION			_
2.1. Modes d'évalı					
2.1. IVIOUCS & C					
☐ Examen	ı de fin c	de semestre : 6	50%		
			(tests, épreuves ora	les, devoirs, expos	és, rapports de stage
ou autre moyen o		⁻ ôle) 4 0 % oirs ou contrôle	e écrit	- 7	
			(recherches + expos	sés)	
					!
2.2. Note du mod	ule			XY'	
(Préciser le pourc	entage o	Jes différentes	s évaluations de mod	dule pour obtenir la	a note du module.)
• Examen de	fin de se	emestre = 60%	4: 9		
-		de l'examen éc			
Contrôles co	inus =	9/ .			
• Contrôles co ✓		=	echerches + exposé	is) = 20 %	
✓	Devoirs)	-,	
		7			
2.3. Modalités de	Validati	on du module			
•			n soit par compensa		
		•	périeure ou égale à 10		
		•	sation, si l'étudiant nodule concerné n'e		e dont fait partie ce
module, et a co	uluon 45	JE la Hote da	loddie concerne s	Stilliencare a , Ja.	1 20
3. COORDONNATEL	JR ET ÉQU	JIPE PÉDAGOGIQ	UE DU MODULE (Le co	oordonnateur du m	nodule, intervenant dans
_			•		la formation. Il peut
également appart	tenir à ur	n établissemen	nt intervenant parte	naire)	
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur					ue stuge, de projecs,,

Intervenants:						
4. BIBLIOGRAPHIES		<u> </u>	l	I		
4. DIDEIOGNALIILE	,					
5. Autres Eléme	NTS PERTI	INENTS				
						Y
					X	
				• A		
				7		
	×	,				
•						

DESCRIPTIF DU MODULE M38

M38	الرقم التسلسلي للوحدة
التشريع المدرسي وأخلاقيات المهنة	عنوان الوحدة
العربية	لغة/ لغات تدريس الوحدة
تربية	طبيعة الوحدة (التخصص / التربية/تكميلية)
5	عدد الأرصدة القياسية
	المستازمات البيداغوجية القبلية (تحديد الوحدة أو
A (الوحدات اللازم استيفاؤها مسبقا وكذا الفصل المعني)
الفصل 5	الفصل الذي تنتمي إليه الوحدة
□ عن بعد (حضوري □ بالتناوب □ عن بعد) حضوري و عن بعد)	طرق التدريس
	المؤسسة التي تنتمي لها الوحدة

1. وصف الوحدة

1.1. الكفايات المراد انماؤها

(وصف الكفايات التي سيتم اكتسابها في هذه الوحدة (

- تملك الثقافة التشريعية والقانونية لدى الطالب(ة).
- الالمام بالمفاهيم القانونية الاساسية والمتعلقة بالتشريع المدرسي.
- القدرة على التخطيط والتنظيم من خلال القوانين والتشريعات المتعلقة بالمهنة.
 - القدرة على تحليل الوضعيات المهنية وإيجاد حلول قانونية لها.
 - التبصر بالحقوق والواجبات المهنية.
- القدرة على تحليل المشكلات القانونية والتفكير النقدي و المنهجي والتطبيقي.

2.1. المعارف المراد الماؤها

) تحديد المعارف التي يجب أن يكتسبها الطالب (

- تعرف مفاهيم وأساسيات القانون؛
- الحصول على فهم أفضل للمنظومة القانونية وترسيخا للثقافة التشريعية والقانونية؛
- تعرف شروط وإجراءات التوظيف) التكوينات، الحقوق والواجبات و الوضعيات الادارية (.
 - تعرف أخلاقيات مهنة التعليم و مفاهيم وقيم المواطنة وحقوق الإنسان؟
 - تعرف كيفية تصريف هذه القيم في أبعادها التربوية والأخلاقية والاجتماعية؛
- اكتساب المعارف الضرورية للارتقاء بأخلاقيات المهنة إلى مستوى التمثل الجيد للواجبات والحقوق.

3.1. الغلاف الزمنى

• توزيع الغلاف الزمني فصيل حسب نشاط التدريس والتقييم (تكون الأعمال التوجيهية والأشغال التطبيقية إلزامية في وحدات التربية إذا ما استازمت طبيعة الوحدة ذلك. يشتمل التدريس بالمسلك على أشغال تطبيقية، دون العمل التربوي في مؤسسة تعليمية، في حدود نسبة لا تقل عن 20%من الغلاف الزمني الإجمالي للوحدة التي تستلزم الأشغال التطبيقية).

الغلاف الزمني					عدد الأرصدة القياسية	مكونات الوحدة		
مجموع الغلاف الزمني للوحدة	تقييم (التقييم المستمر والامتحان النهائي)	عمل شخصي	أنشطة تطبيقية	أشغال تطبيقية	أعمال توجيهية	در و س		
س25	س2	س4			س5	س14		التشريع المدرسي
س25	س2	س4			س5	س14		أخلاقيات المهنة
س50							5	عدد الأرصدة القياسية /الغلاف الزمني الإجمالي للوحدة

100%	8%	16%		20%	56%	النسبة المئوية%

• توزيع الغلاف الزمني حسب طريقة التدريس:

الغلاف الزمني الإجمالي	بالتناوب	عن بعد	حضوري	
س50		س10	س40	الغلاف الزمني
100%		20%	80%	%النسبة المئوية

4.1 وصف محتوى الوحدة

- o تقديم وصف مفصل لمحتوى الوحدة والأنشطة المرتقبة بها: دروس، أعمال توجيهية، أشغال تطبيقية (أشغال المختبر، مائدة مستديرة، مناظرة، حوار مع لعب أدوار، حلقات دراسية...)، أنشطة تطبيقية (عمل ميداني...،)، ...
- بالنسبة للإجازة في التربية، يتعين أن تكون المضامين مطابقة لمحتوى المسالك النموذجية
 الوطنية

مدخل

- 1. تعريف القاعدة القانونية.
- خصائص القاعدة القانونية (قاعدة سلوك، قاعدة اجتماعية، قاعدة ملزمة مقترنة بالجزاء، قاعدة عامة ومجردة،...).
- 3. مميزات القاعدة القانونية (القاعدة القانونية وقواعد السلوك الأخرى قواعد العادات والمجاملات، القواعد الاخلاقية، القواعد الدينية،...).
- 4. أنواع القواعد القانونية (القواعد المكتوبة وغير المكتوبة، القواعد الموضوعية والشكلية، القواعد الآمرة والمكملة،...).
- 5. تقسيم القانون إلى عام وخاص (معيار التفرقة بين القانون العام والقانون الخاص، فروع القانون الخاص، فروع الفروع المختلطة،...).
 - التشريع المدرسي
 - شروط وإجراءات التوظيف.
 - 2. الحقوق والواجبات.
 - 3. التكوينات
 - 4. منظومة الاجور والتعويضات.
 - الوضعيات الادارية.
 - وضعية القيام بالعمل.
 - أوقات العمل
 - الرخص
 - وضعية التوقيف المؤقت عن العمل.
 - 6. نظام الحماية الاجتماعية
 - الحوادث المدرسية وحوادث المصلحة و وحوادث الشغل.
 - الامراض المهنية
 - التقاعد
 - أنظمة التغطية الصحية
 - 7. النظام التأديبي

- الخروج من العمل الإعفاء العزل - الاستقالة - الاحالة على التقاعد الوفاة أخلاقبات مهنة .11 1. المفاهيم الأساسية للأخلاقيات والأخلاقيات المهنية؛ 2. أهمية السلوك الأخلاقي في مهنة التعليم؛ 3. تعزيز الثقة والاحترام بين الأفراد والمجتمع في مهنة التعليم 4. احترام المصالح المشتركة بين مختلف المتدخلين في المنظومة التعليمية وكيفية التعامل معها بشكل عادل ومنصف. 5. تعزيز مفهوم الاحترام والتعايش مع التنوع الثقافي والاختلاف في المجتمع. 6. التعامل مع الأخطاء والاعتداءات والتحديات الأخلاقية بشكل مهنى وفعال 7. التواصل والتعاون مع الزملاء والمشاركة في العمل الجماعي وتبادل المعارف والخبرات. 5.1. إجراءات تنظيم الأنشطة التطبيقية (تعبأ هذه الخانة في حالة وجود أشغال تطبيقية) 6.1. الطرق الديداكتيكية والوسائل البيداغوجية اللازمة للتدريس - التعلم التفاعلي التعليم وفق بيداغوجيا المشروع الهادف - التعلم الذاتي التعلم الاجتماعي 7.1. طرق التدريس عن بعد) عند توفرها (
 - الدروس المسجلة مسبقا وتوفيرها في إحدى المنصات الرقمية.
 - الدروس الحية بالبث المباشر عبر المنصات المتوفرة

8.1 طرق التدريس بالتناوب) عند توفرها (

9.1 وصف العمل الشخصى للطالب، عند الاقتضاء؛

- انجاز عروض وواجبات و فروض منزلية.
- القيام بالبحث والقراءة ومشاهدة الفيديوهات وحل الاسئلة بمفرده في المنزل خارج اوقات الدراسة.

2 إجراءات التقويم

1.2. طرق التقويم

⊠ امتحان نهاية الفصل: %60

⊠ مراقبة مستمرة عند الاقتضاء (تحديد روائز أو اختبارات شفوية أو فروض أو عروض أو تقارير تدريب

أوطرق أخرى للتقييم): %40

2.2. نقطة الوحدة (تحديد النسبة لمختلف تقييمات الوحدة للحصول على نقطة استيفاءها)

- . امتحان نهاية الفصل: %60 (التشريع المدرسي30% و أخلاقيات المهنة 30%)
 - مراقبة مستمرة %40 (التشريع المدرسي20% و أخلاقيات المهنة 20%)

3.2. إجراءات استيفاء الوحدة

يتم استيفاء الوحدة بالحصول عل نقطة تفوق أو تعادل 10/20، أو بالمعاوضة بعد استيفاء الفصل، شريطة أن لا تقل نقطة الوحدة المعنية عن 07/20.

3. المنسق البيدا غوجي والفريق البيدا غوجي للوحدة (ينتمي منسق الوحدة لشعبة مساهمة في التكوين ويجب أن يكون متدخلة في تدريس الوحدة، ويمكن أن ينتمي لمؤسسة متدخلة شريكة)

طبيعة التدخل (دروس، أعمال توجيهية، أشغال تطبيقية، تأطير تداريب أو مشاريع،)	الشعبة	المؤسسة	التخصص	الرتبة	
					المنسق البيداغوجي:
	~ (7)				الاسم والنسب
					المتدخلون:
					الاسم والنسب
	4				

4. المراجع

- ظهير شريف رقم 1.11.91 صادر في 27 من شعبان 1432 (29 يوليو 2011) بتنفيذ نص الدستور.
- ظهير شريف رقم 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بشأن النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما تم تعديله وتتميمه.
- ظهير شريف رقم 1.00.203 صادر في 15 من صفر 1421 (19 ماي 2000) بتنفيذ القانون رقم 07.00 القاضي بإحداث الأكاديميات الجهوية للتربية والتكوين.
- مرسوم رقم 854-02-2 صادر في 8 ذي الحجة 1423 (10 فبراير 2003) بشأن النظام الأساسي الخاص بموظفي وزارة التربية الوطنية.

 الأنظمة الأساسية الخاصة بأطر الأكاديميات الجهوية للتربية و التكوين.
5.عناصر أخرى مجدية

DESCRIPTIF DU MODULE M 39

Cycle Licence d'éducation 240/280 2023

N° d'ordre du module	39
Intitulé du module	ACTION EDUCATIVE EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE 5
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	
Nombre de crédits	
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5
Etablissement dont relève le module	

1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu.

Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. LIEU

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. **E**NCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M 40

N° d'ordre du module		М	40	
Intitulé du module	METHODOLOGIE DE L'ENTRAINEMENT SPORTIF			
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	OS	Seme	estre 6	
Mode d'enseignement	Présentiel A distance		Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

COMPÉTENCES VISÉES

Au terme de ce module, les étudiants se sont appropriés les connaissances, les méthodes et les principes de base de l'entrainement sportif et sont capables de les exploiter pour une optimisation de la performance sportive et une éventuelle exploitation dans le cadre de l'entrainement sportif scolaire

OBJECTIFS DU MODULE

- Connaitre les principes de l'entrainement en différentes activités sportives.
- Connaitre les étapes et les éléments à prendre en considération dans l'élaboration de programme d'entrainement.
- S'informer sur les différentes méthodes d'entrainement et leur impact sur la performance sportive.

1.2.	CON	NAISS	ANCES	À ACC	UÉRIR
------	-----	-------	--------------	-------	-------

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

1	٠3	• 1	VOL	.UM	Εŀ	10	RAI	RE
---	----	-----	-----	-----	----	----	-----	----

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

×			Volume horaire (VH)							
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global		
Méthodologie de l'entrainement sportif	4	26	12	8			4	50H		
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16 %			8%	50H		
% VH	% VH							100%		

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire				
% VH				^.

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Les cours de méthodologie de l'entrainement essayent d'éclairer les étudiants sur les thématiques suivantes :

- Approche sémantique qui traite les définitions des mots et termes utilisés en entrainement.
- Présentation des caractéristiques différentes méthodes d'entrainement.
- Caractéristiques des méthodes nouvelles dans leurs rapports avec :
- Le développement des sciences de sport.
- L'usage de tests physiques et de prédiction de la condition physique.
- Le développement des moyens et matériel d'entrainement.
- Place des approches psychologiques dans la préparation des sportifs.
- Projet de sportif et son ambition.
- Les objectifs, les étapes, et la durée du programme d'entrainement :
- Périodes de préparation et d'entrainement.
- Durée (notion des cycles d'entrainement et ses dérivés).
- Echéances d'évaluation.
- Diététique, repos et sommeil en différentes périodes d'entrainement.

1. 5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITES PRATIQUES)	<u> </u>

- 1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
 - Cours magistral,
 - Travaux dirigés (TD);
 - Travaux de groupe (recherche et exposés);.
- 1.-7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. O MODALITES D ENSLIGHENT PAR ALTERNANCE (ST PREVO)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
1. 9 DESCRIPTION DO TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT
A Y
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre: 60%
✓ Epreuve écrite
□ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage
ou autre moyen de contrôle) 40 %
✔ Contrôle continu en classe
✔ Devoirs hors classe: Travaux de groupe (recherches + exposés)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- Examen de fin de semestre = 60%:
 - Note de l'examen écrit
- Contrôles continus = 40%:
 - ✓ Contrôle continu en classe et/ ou devoirs hors classe 20%
 - ✓ Devoirs hors classe : Travaux de groupe (recherches + exposés)= 20%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

-Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

-Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES			X	
5. AUTRES ELÉMENTS P	PERTINENTS	60		
		20		

DESCRIPTIF DU MODULE M 41

N° d'ordre du module	M41					
Intitulé du module	TRAUMAT	TRAUMATOLOGIE DU SPORTIF ET SECOURISME				
Langue(s) d'enseignement du module	Français					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire					
Nombre de crédits	4					
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5					
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance		
Etablissement dont relève le module			•			

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Compétences visées

- Au terme de ce module, l'étudiant est capable d'acquérir les connaissances nécessaires pour cerner les parties du corps à risque et les exploiter pour anticiper et mieux gérer le couple risque sécurité et éviter l'exposition à des risques non calculés.
- A la fin du module, l'étudiant est capable de Prévenir les risques, assurer sa propre sécurité et celle des autres et exploiter ces connaissances pour mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, sans matériel de premier secours.

Objectifs

Les objectifs de ce module visent donc l'acquisition de connaissances liées aux :

Traumatologie du sportif

Dans cet élément de module il s'agit de savoir :

- Définir les lésions et les catégories auxquelles elles appartiennent,
- Identifier les symptômes caractérisant chaque lésion,
- Identifier les causes et les facteurs de risques,
- Identifier les parties anatomiques (MATO) les plus exposées à chaque type de lésion sportive,
- Savoir les dispositions de traitement et les conduites à tenir (CAT),

Secourisme en milieu d'activité physique et Sport

- -L'objectif de cet élément de module vise à fournir à l'étudiant un ensemble de manœuvre et technique lui permettant de réagir correctement face aux cas nécessitant des gestes de secours. A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de protéger à prévenir et faire alerter à informer et de connaître les grands principes en prévention des risques dans son environnement, mettre une victime en sécurité et éviter le sur-accident en alertant les services de secours. Particulièrement, l'étudiant doit être capable de :
 - Savoir intervenir pour apporter les premiers soins urgents et secourir l'accidenté (CAT).
 - Prévenir les risques, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, sans matériel de premier secours.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR (Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)	

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volume horaire (VH)						
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Traumatologie du sportif et Secourisme	4	26	12	8		,	4	50H
ECTS/VH global du module		52%	24 %	16			8%	50H
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50			
% VH	100 %			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. TRAUMATOLOGIE DU SPORT.

- 1. Introduction aux lésions sportives
- 2. Traumatismes musculaires chez les sportifs;
- 3. Traumatismes tendineux chez les sportifs; ;
- 4. Traumatisme articulaires chez les sportifs; ;
- 5. Traumatismes osseux chez les sportifs;;
- 6. Autres lésions traumatiques spécifiques aux sportifs; ;
- 7. Facteurs de risques des accidents en sport (ergonomie du sport),

II. SECOURISME (conduite à tenir, CAT)

- 1. Introduction au secourisme et principes de base et responsabilités
- 2. Détresse respiratoire
- 3. Arrêt cardiaque et réanimation cardio-pulmonaire (RCP),
- 4. État de choc, malaises et crises,
- 5. Hémorragies,
- 6. Fractures graves: Traumatismes crâniens et blessures du rachis,
- 7. Hémorragies, blessures (plaies),
- 8. Noyades et sauvetage aquatique,
- 9. Brûlures et gelures,
- 10. Transport et remorquages des victimes,
- 11. Intoxications et empoisonnements,
- 12. Réactions allergiques et anaphylactiques,
- 13. Gestion des situations d'urgence en milieu sportif,

NB. Du 2 à 13 il s'agit de définir chaque cas et de présenter les CAT (schémas et manouvres pratiques dans les TP)

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
16 M ÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L ² ENSEIGNEMENT
1. O METHODES DIDACTIQUE ET LES MOTENS PEDAGOGIQUES NECESSAIKE POUR L'ENSEIGNEMENT

- Cours magistraux;
- o Visualisation de séquences vidéo, et Schémas des CAT,
- o Recherches et exposés individuel ou par groupe,
- Travaux dirigés et pratiques;
- Animation des formations par les experts en secourisme,

17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre : 60% ✓ Epreuve écrite ☐ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) 40 % ✓ Contrôle continue écrit= 20 % ✓ Devoir ou travaux de groupe (recherches + exposés)= 20 %
2.2. Note du module
(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
La répartition de la note entre les 2 parties est 1. Traumatologie du sportif = 50% relatif 2. Secourisme = 50% relatif
• Examen de fin de semestre=60% (accidents sportifs +secourisme)

 ✓ Contrôle continue écrit 20% ✓ Devoir ou travaux de groupe (recherches + exposés), 20% 							
2.3. Modalités de	Validatio	on du module					
-Un module est v -Un module es	validé si s t acquis	sa note est sup par compens	n soit par compensa érieure ou égale à 1 ation, si l'étudiant nodule concerné n'e	o sur 20 valide le semestr	e dont fait partie ce r 20		
les enseignement	s du mo	dule, appartier	•	t intervenant dans	nodule, intervenant dans la formation. Il peut		
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)		
Coordonnateur :							
Intervenants:			Ġ) >			
			20				
4. BIBLIOGRAPHIES			O'	I			
		20					
5. Autres Eléments pertinents							
3							

• <u>Contrôles continus</u> = **40**% (accidents sportifs +secourisme)

N° d'ordre du module		М	42		
		-MANAGEME	NT DU SPORT		
Intitulé du module	-SPORT SCOL		NISATION DES E RTIFS	EVENEMENTS	
Langue(s) d'enseignement du module	, C	FRAN	NÇAIS		
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)		Discip	linaire		
	-MAN	NAGEMENT D	U SPORT : 2 cr	édits	
Nombre des crédits	-SPORT SCOL	AIRE ET ORGA	NISATION DES E	VENEMENTS	
	SPORTIFS : 2 crédits				
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 6		
		۸ -۱:	Hybride (Présentiel et	Par	
Mode d'enseignement	☐ Présentiel	A distance	à distance)	alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Compétences visées

A la fin de ce module, l'étudiant est capable de :

MANAGEMENT DU SPORT

- Acquérir les compétences nécessaires pour gérer un projet sportif de la conception à l'évaluation.
- Développer des compétences en communication efficace pour le contexte spécifique des organisations sportives.
- Comprendre les différentes phases d'un projet sportif.
- Utiliser des outils et des techniques de gestion de projet adaptés aux projets sportifs.
 - Sensibiliser les étudiants aux contraintes et exigences économiques, financières, commerciales et marketing qui pèsent sur les entreprises dans lesquelles ils seront employés
 - Comprendre et tenir compte des facteurs internes (forces et faiblesses) et externes (opportunités, Menaces) et des dimensions PESTEL agissant sur la gestion des composantes d'un projet sportif.

SPORT SCOLAIRE ET ORGANISATION DES EVENEMENTS SPORTIFS

Au terme de cet élément de module, les étudiants se sont appropriés les modes et principes de base d'organisation et de gestion des évènements et manifestations sportives, tournoi etc, et sont capables de les exploiter dans le cadre du sport scolaire et civil au niveau local, régional, national et international

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

MANAGEMENT DU SPORT

- Comprendre les concepts clés du management du sport.
- Présenter les objectifs du management du sport et son importance dans le domaine.
- Identifier les caractéristiques et spécificités du management du sport par rapport à d'autres secteurs.
- Expliquer les principes fondamentaux du management des organisations sportives.
- Analyser les différents types d'organisations sportives et leurs structures.
- Comprendre les enjeux spécifiques liés à la gestion des organisations sportives.

- Identifier les facteurs internes (forces et faiblesses) et externes (opportunités, Menaces) et les dimensions PESTEL agissant sur la gestion des composantes d'un projet sportif.
- Maîtriser les concepts clés du diagnostic stratégique dans le contexte des organisations sportives.
- Explorer les outils utilisés dans l'analyse stratégique des organisations sportives.
- Comprendre les processus de prise de décision stratégique et de choix stratégiques adaptés aux organisations sportives.
- Comprendre l'importance de la communication dans le contexte des organisations sportives.
- Identifier les différents types de communication utilisés dans les organisations sportives.

SPORT SCOLAIRE ET ORGANISATION DES EVENEMENTS SPORTIFS

- Initier les étudiants aux modes d'organisation d'événements sportifs scolaires, civils, nationaux et internationaux par l'étude des éléments de l'organisation de chaque type d'événement sportifs et son ampleur.
- Connaitre les institutions qui organisent les événements, les conditions, les principes, les outils, les moyens et chartes de l'organisation.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

			Volume horaire (VH)						
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
Management du sport	2	16	6	6			2	30	
SPORT SCOLAIRE ET ORGANISATION DES EVENEMENTS SPORTIFS	2	10	2		6		2	20	
Total		26	8	6	6		4	50H	
ECTS/VH global du module		52%	16 %	12 %	12%		8%	50H	
% VH								100%	

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire				

% VH		
/o VII		

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

MANAGEMENT DU SPORT

- 1- Introduction au Management du sport (MS): définitions des concepts clés, présentation des objectifs, caractéristiques et spécificités du MS
- 2- Gestion des Organisations Sportives (OS): Typologie des Os, Leaderships et Principes de gestion,
- 3- Management stratégique appliquées aux Organisations Sportives: Diagnostic stratégique, Outils et choix stratégiques)
- 4- Communication dans les Organisations Sportives,
- 5- Management de Projet sportif : de la conception à l'évaluation du projet.

SPORT SCOLAIRE ET ORGANISATION DES EVENEMENTS SPORTIFS

- Définition des termes utilisés dans le cours (sport scolaire, ASS, organisation, événement, manifestation sportive, tournoi sportif etc.....)
- Organisation du sport scolaire au Maroc
- ASS: sport de masse et sport d'élites
- Qui organise les événements sportifs scolaires et civils ?
- Type de manifestations sportives et le comité d'organisation (qui fait quoi).
- Choix des participants.
- Choix des partenaires (sponsors, aide, mécénat, cotisation et contribution etc....).
- Présence du public et gestion des imprévus.
- les cérémonies d'ouverture et de clôture.
- le bilan à la fin de la manifestation.

1. 5. MODALITES D ORGANISATION DES	ACTIVITES PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITES PRATIQUES)
, 0	

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

MANAGEMENT DU SPORT

- ✓ Cours magistral
- ✔ Visualisation de documentaires vidéo,
- ✓ Analyse de documents historique, ou rapport sur les Organisations Sportives,
- ✓ Etude de cas d'Organisations Sportives : bilan et projet,
- ✔ Recherche et exposés.

Les activités pratiques sont organisées en deux étapes :
✔ Organisation de tournoi sportif à l'échelon de l'université entre les différentes filières ;
✔ Participation à l'organisation de manifestations universitaires externes :
 Olympiades sportives et culturelles des grandes écoles (en mois de mai de chaque année). Organisation du championnat universitaire
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre : 60%
✓ Epreuves écrite
☐ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)
✓ Contrôle en classe
✓ Devoirs hors classe (Travaux de groupe+ recherches + exposés)
2.2. Note du module
(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
Examen de fin de semestre = 60%:
✓ Note de l'examen écrit =

 ✓ Contrôle en classe = 20% ✓ Devoirs hors classe (Travaux de groupe+ recherches + exposés) = 20% 								
2.3. Modalités de	2.3. Modalités de Validation du module							
-Un module est v -Un module es	Un module est acquis soit par validation soit par compensation : -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20							
les enseignement	ts du mo	dule, appartier	•	t intervenant dans	module, intervenant dans la formation. Il peut			
	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)			
Coordonnateur :								
Intervenants:								
			25					
4. BIBLIOGRAPHIES			20					
5. Autres Eléments pertinents								
.0								

Contrôles continus = 40%:

N° d'ordre du module		М	43	
Intitulé du module		LAN	GUE6	
Langue(s) d'enseignement du module				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Nombre de crédits				
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 6	
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				



1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Langue 6

Elément 1: Langue française

Le cours de langue française vise à performer les compétences linguistiques et communicatives des étudiants à l'écrit et à l'oral à travers différentes situations de communication académiques et professionnelles concrètes.

Elément 2: Langue Anglaise

Learners can take part in conversations on a range of topics, and confidently express their own opinions on more complex topics. Timing: 3 hours per Unit, 15 hours to accomplish B2 level.

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Elément 1: Langue française

Le cours de langue doit insister sur les compétences communicationnelles relativement performantes. Il s'agit de le familiariser avec les normes de la communication professionnelle et scientifique orale.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

Elément 2 : Langue Anglaise

- Reading law clauses from legal documents
- Permissions giving instructions allow to
- Third conditional
- Phrasal verbs enough and too
- Apologizing relative clauses & relative pronouns
- Complaining asking for promises –
- Write a biography
- Giving good and bad news
- Talking about reasons and consequences of law making
- Write an email to a friend giving news about local events
- Writing a paragraph about laws importance in the community
- Talking about reasons and consequences of law making
- Talking about different types of cultures
- Reading texts about social issues and generation gaps
- Reading law clauses from legal documents

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du						Volume hora	nire (VH)	
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
								50H
							,	
ECTS/VH global du module								50H
% VH	•							100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire				
% VH				

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Langue 6

Elément 1: Langue française

- 23. Compétence langagière : S'informer et s'exprimer sur un sujet d'actualité
 - ✓ Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Parler de la vie en entreprise, comprendre un texte de loi et donner des conseils.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: Le lexique de l'entreprise.
 - -Grammaticale : la forme passive, les prépositions et conjonctions de temps.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : connaitre les franchises.
 - Activités langagières : écrites (des extraits d'articles) et orale (jeux de rôle, droits et devoirs de chacun, etc.).
- 24. Compétence langagière : Parler de la consommation
 - ✔ Compétence pragmatique : parler de son comportement de consommateur, parler de la publicité.
 - ✓ Compétence linguistique

-Lexicale: lexique pour exprimer le changement, lexique relatif à la banque, les expressions de l'obligation.

-Grammaticale: Enumérer, l'opposition, la comparaison.

- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les marocains et la consommation, la publicité sur internet.
- Activités langagières : orales (échanges sur plusieurs sujets), écrites (Analyser des statistiques).

25. Compétence langagière : Communiquer selon les nouvelles pratiques

- ✓ Compétence pragmatique : Parler des nouvelles pratiques de communication, justifier un point de vue et donner des causes.
- ✔ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale:** lexique de la communication, les verbes introducteurs dans le discours rapporté.
 - -Grammaticale: concordance des temps, l'expression de l'hypothèse, le D.D et DI.
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les NTIC dans le monde de la communication
- ✓ Activités langagières orales (échange sur un sujet...), écrites (rédiger un CV, une lettre de motivation, des commentaires...).

26. Compétence langagière : Communiquer oralement dans une situation professionnelle ✓ Compétence pragmatique :

Participer à une réunion, donner son avis, convaincre, persuader.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: lexique d'actualité, connecteurs logiques élaborés
 - -Grammaticale: Subjonctif, Mise en relief.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : registre familier et abréviations.
- ✓ Activités langagières : orales (animer un débat, une réunion), écrites (Annoncer une réunion par mail).

27. Compétence langagière : Argumenter à l'oral et à l'écrit

- ✓ Compétence pragmatique : Préparer arguments et contre arguments et savoir exemplifier ; gérer des situations conflictuelles.
- ✔ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale:** lexique du jugement de valeur, expressions pour demander, exprimer et nuancer.
 - -Grammaticale: Expression de l'opinion, subjonctif.
- Compétence sociolinguistique et socioculturelle : familiarisation avec les techniques des grands orateurs.
 - Activités langagières : écrites (rédiger un discours argumentatif), orales (parler d'un sujet pour persuader ou convaincre).

Elément 2 : Langue Anglaise

	Receptive			Productive Skills		
Themes Skills Listening / Reading		Vocabulary	Grammar	Speaking	Writing	
News making	Watching TV News channel	Verbs with objects + infinitives + expressions with make, do and get	Reported speech Reporting verbs	Giving good and bad news	Write an email to a friend giving news about local events	
Rules and Laws	Reading law clauses from	Abide by - respect – infringe – illegal	Permissions – giving	Talking about reasons and consequences	Writing a paragraph about laws importance in the community	

	legal documents		instructions – allow to Third conditional	of law making		
Culture diversity	Magazine document about Local, national and world heritage	Legacy – custom – traditions – fashion – patrimony	Phrasal verbs – enough and too	Talking about different types of cultures	Punctuation and capitalization in a paragraph about culture preservation.	
Educatio n	Dictionary entries about education	College – age group – modules – entry exams	Apologizing – relative clauses & relative pronouns	Speaking about schooling past and present	University programs preferences	<u>ک</u>
Society	Reading texts about social issues and generation gaps.	Abortion – divorce – poverty – homelessness – obesity – youth delinquency	Complainin g – asking for promises	Expressing attitudes / feelings	Write a biography	

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Langue 6

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Langue 6

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

1.-7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

Langue 6

Suivi sur la plateforme

1.-8 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE (SI PRÉVU)

1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT
Langue 6 - Mini-projet - Revue d'article - Essai documenté - Présentations
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre : 60% ☐ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)
2.2. Note du module (Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
Langue 6 La note du module est calculée comme suit: Elément 1: Langue française Note la langue française : examen (60%) + CC (40%) Elément 2: Langue Anglaise Note la langue Anglaise : examen (60%) + CC (40%)
Note module: Flément 1 (1/2) + Flément 2 (1/2)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES				>	
5. A utres E lémen	ITS PERTI	NENTS			
			25		

N° d'ordre du module	44				
Intitulé du module	DOCIMOLOGIE ET ÉVALUATION				
Langue(s) d'enseignement du module	ARABE/ FRANÇAIS				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	MÉTIER				
Nombre de crédits	5				
Semestre d'appartenance du module	Semestre 6				
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

L'étudiant doit développer des performances relatives à la compétence « Évaluer les apprentissages et les acquis des élèves » à travers les sous-compétences suivantes :

- S'approprier les modèles et les outils de mesure et d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves
- Maitriser les méthodes de conception des situations d'évaluation relatives aux différents moments d'apprentissage (Évaluation, diagnostique, évaluation formative, évaluation sommative et/ou certificative)
- S'approprier les principes et les techniques de construction des épreuves et des examens et les systèmes de notation
- Concevoir des instruments d'évaluation (grilles critériées et échelles d'évaluation)
- Exploiter l'évaluation dans le processus de régulation des apprentissages

1.2. CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Connaitre les différents domaines scientifiques liés à l'évaluation des apprentissages et des acquis
- Connaitre le paradigme et les théories et approches qui fondent à l'évaluation dans l'enseignement/apprentissage
- Connaitre la place et le rôle de l'évaluation dans le processus d'enseignement/apprentissage
- Connaitre les différents types d'épreuves, examens et tests et leurs objectifs
- Connaitre les différents outils et instruments d'évaluation des apprentissages et des acquis

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du	7					Volume horai	re (VH)	
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
ECTS/VH global du module	5	20	20			8	2	50H
% VH		40%	40			16%	4%	100%
			%					

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	35	15	-	50
% VH	70%	30%	-	100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Contenu du cours :

Introduction: Les domaines scientifiques liés à l'évaluation des apprentissages et des acquis: mesure, docimologie, science de la décision, monitoring ...

- I. L'évaluation ; paradigmes, approches théoriques et concepts :
 - Le paradigme d'enseignement et le paradigme d'apprentissage
 - L'évaluation et les théories d'apprentissage (approche transmissive, behavioriste, constructiviste et socioconstructiviste)
 - Concepts de l'évaluation des apprentissages et des acquis : Mesure, évaluation, jugement, appréciation, ...
 - La docimologie : Épreuves, examens et notation
- II. Approche didactique de l'évaluation des apprentissages
 - L'évaluation diagnostique
 - L'évaluation formative
 - L'évaluation sommative et certificative
- III. Situations d'apprentissage et évaluation : Les choix pédagogiques des activités d'évaluation
 - Évaluation et alignement pédagogique
 - Évaluer des objectifs d'apprentissage
 - Évaluer la compétence
 - L'évaluation et les pédagogies actives
- IV. L'évaluation au service de l'apprentissage
 - L'autoévaluation et l'évaluation par les pairs
 - Évaluation et apprentissage par l'erreur
 - L'évaluation et la régulation des apprentissage
- V. La construction des épreuves, des tests et des examens
 - Les épreuves et les systèmes de notation
 - Les examens et tests en classe et les examens certificatifs
 - Les tests standardisés des acquis nationaux et internationaux
- VI. Les instruments d'évaluation des apprentissages et des acquis
 - L'évaluation normative et critériée : référentiels et critères
 - Les grilles d'évaluation : Grilles quantitative et grilles qualitatives.

Les travaux dirigés:

Les travaux dirigés visent à développer des capacités relatives à l'évaluation à travers des études de cas et des exercices qui s'appliquent à différentes disciplines d'enseignement.

Il s'agit de réaliser les taches suivantes :
 Analyser un programme d'enseignement et des séquences didactiques pour voir la place des différentes évaluations
 Analyser des épreuves et des examens et les comparer à un cadre de référence de contenu, d'habilités, de notation
 Élaborer des grilles quantitatives d'évaluation en mobilisant des critères, des indicateurs et une échelle adaptées
4. Élaborer des grilles qualitatives d'évaluation en s'entrainant à développer des descripteurs appropriés aux critères d'évaluation.
5. Analyser des productions d'examens et des erreurs et faire le lien avec les apprentissages, et les remédiations nécessaires.
1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
16 M éthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
Le module sera assuré à travers des cours magistraux et des séances de travaux dirigés qui mobilisent plusieurs moyens et outils : - Analyse de documents - Études de cas (des épreuves, des tests, des examens) - Exercices d'application (préparation de grilles, construction de tests) - Recherches et éxposés Les apprentissages du module seront concrétisés par un portfolio personnel de l'étudiant dans lequel il classe tous les travaux réalisés et sera ainsi l'outil de l'évaluation formative et de mesure du niveau de performance atteint en matière de la compétence « Évaluer les apprentissages et les acquis »
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
 Enseignement asynchrone à travers une plateforme numérique (Moodle, Classroom) pour faire le suivi des réalisations des étudiants relatives aux TD (8 h du travail personnel) Enseignement synchrone (des visio-conférences) pour la correction des travaux relatifs aux TD (10 heures de TD)
18 M odalités d'enseignement par alternance (si prévu)
• MODALITES D ENSEIGNEINT FAR ALTERNANCE (SI FREVO)
l l

L'étudiant doit assurer les tâches suivantes dans le cadre du travail personnel :

- Préparer une revue documentaire sur le cadre théorique et les concepts de l'évaluation et de la docimologie
- Faire une sélection de séquences didactiques et analyser les différents moments, les différentes formes et les différentes activités d'évaluation
- Faire une sélection d'épreuves, tests ou examens
- Préparer une grille d'évaluation
- Analyser des copies d'examens

2. PROCEDURES D'EVALUATION

						•		- •		
•	1	ΛЛ	\sim	65	ď	AV	7	 3 +1	\sim	n

☐ Examen de fin de semestre	e:60%
☐ Contrôles continus : Devoirs	s et exposés à inclure dans le portfolio de l'étudiant
2.2. Note du module (Préciser le pourcentage des différer	ntes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
- CC:40% - CF:60%	

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

>	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Allal, L. & Wegmuller, E. (1998). Le portfolio dans la dynamique de l'entretien tripartite. Mesure et évaluation en éducation, 20(3), 5-31.
- Allal, L. (1991). Vers une pratique de l'évaluation formative : Matériel de formation continue des enseignants. Bruxelles : De Boeck.
- Allal, L. (1999). Acquisition et évaluation des compétences en situation scolaire. In J. Dolz & E. Ollagnier (éd), L'énigme de la compétence en éducation (pp. 77-94). Bruxelles : De Boeck.
- Bélair, L. (1999). L'évaluation dans l'école. Nouvelles pratiques. Paris : ESF.
- De Ketele, J.-M. (1992). *L'évaluation*: approche descriptive ou prescriptive? Bruxelles: De Boeck.
- Gerard, F-M. (2002). L'indispensable subjectivité de l'évaluation. Antipodes, 156, 26-34.
- Hadji, Ch. (1997). L'évaluation démystifiée. Paris : ESF.
- Hadji, Ch. (2012). Faut-il avoir peur de l'évaluation? Bruxelles: De Boeck.
- Perrenoud, P. (1991). Pour une approche pragmatique de l'évaluation formative. *Mesure et évaluation en éducation*, 13(4), 49-81.
- Scallon, G. (2004). L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences. Bruxelles : De Boeck.

5. Autres Eléments pertinents				
.0				

N° d'ordre du module	M45			
Intitulé du module	HISTOIRE		LOGIE DES SC ORT	ENCES DU
Langue(s) d'enseignement du module		X		
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	05			
Nombre des crédits	4			
Semestre d'appartenance du module		Seme	estre 6	
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- s'initier à une réflexion épistémologique sur les concepts scientifiques à enseigner en interrogeant la science sur ses fondements, sa méthode et ses résultats
- Maîtriser les débats et les enjeux épistémologiques de la discipline scolaire enseignée pour anticiper et interpréter les obstacles aux apprentissages que rencontrent les apprenants
- Réinvestir les savoirs et les savoirs faire relatifs à la genèse et l'évolution des sciences pour résoudre des situations complexes en relation avec le processus d'enseignement-apprentissage des matières scientifiques
- Intégrer les dimensions épistémologiques et d'histoire des sciences dans l'exercice du métier d'enseignant des sciences dans un contexte donné.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Science, Histoire des sciences, épistémologie des sciences et leurs finalités
- Évolution historique de quelques concepts scientifiques
- Champs d'investigation de l'épistémologie et problématiques soulevées
- Les grands courants de pensées exploités en épistémologie des sciences
- Relations entre les disciplines

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		J				Volume horai	re (VH)	
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
								50H
ECTS/VH global du module	5	30	16			10	4 H	50H
% VH		60%	32 %			20%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques (Travaux de terrain, ...).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

1- L'HISTOIRE DE LA SCIENCE:

- Qu'est-ce que la science?
- Spécificité de la discipline dite « scientifique »
- Histoire des sciences : les Sciences dans le monde grec, l'Orient, le monde arabe et au moyen âge européen
- Construction et évolution d'une théorie scientifique
- Formation des concepts scientifiques
- Les étapes de la méthode expérimentale
- Évolution historique des sciences (PC, SVT, Mathématiques et Informatique)
- La révolution scientifique
- De quelques limites de la science
- Finalités de l'histoire des sciences et des démarches scientifiques dans l'évolution des concepts et des théories scientifiques.

2- ÉPISTEMOLOGIE DES SCIENCES

- Qu'est-ce que l'épistémologie ?
- Les courants de pensées contributoires à l'épistémologie des sciences : Rationalisme (17e siècle), Empirisme (18e siècle), Positivisme (19e siècle), Constructivisme (20e siècle), Réalisme (20e siècle)
- Paradigmes, théories, lois, modèles, méthodes et techniques
- Multidisciplinarité (Convergences et divergences; relation avec les mathématiques; relation avec les sciences de la Vie et de la Terre; relation avec physique-chimie, relation avec la technologie; relation avec l'informatique);
- Les champs d'investigation de l'épistémologie
- Finalités de l'épistémologie

3- QUELQUES PISTES D'INITATION À LA REFLEXION ÉPISTEMOLOGIQUE EN SCIENCES :

- Réflexion épistémologique sur les savoirs enseignés
- Problématisation des savoirs
- Réflexion sur la dimension éthique des savoirs
- Apprentissage constructiviste
- 1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)
- 1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

- Cours interactifs assurés par l'enseignant
- Ateliers d'analyse et ateliers de production sous forme de travaux de groupes
- Travaux individuels
- Démarches actives et participatives basées sur l'implication des étudiants, de leur autonomisation et de leur travail collaboratif.

1.-7 Modalités d'enseignement à distance (si prévu)

 Certains contenus de ce module peuvent être assurés à distance. Le choix des thèmes à aborder à distance est laissé à l'enseignant sur la plateforme Moodle ou autres

18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)		

1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

- Exposés interactifs
- Rapports
- Synthèse bibliographique
- Projets

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

□E	Examen de fin de semestre : 60%	
	□ Contrôles continus:40% préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, 1	rapports de
stage	ou autre moyen de contrôle)	

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

- 60%: Examen de fin de semestre
- 40%: Contrôles continus

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE** (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4.	BI	ΒL	10	GR	AF	H	ES
----	----	----	----	----	----	---	----

_			

5. Autres Eléments pertinents

N° d'ordre du module	M46
Intitulé du module	ACTION EDUCATIVE EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE 6
Langue(s) d'enseignement du module	
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les	
module(s) requis pour suivre ce module et le	
semestre correspondant)	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	
Nombre de crédits	6
Semestre d'appartenance du module	Semestre 6
Etablissement dont relève le module	

1.Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu.

Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

Un rapport de fin des actions éducatives est élaboré à la fin de la formation.

L'Action éducative au sein d'un établissement scolaire est obligatoire durant les six semestres et équivaut à six modules, un module par semestre.

Les modalités d'évaluation de l'action éducative sont déterminées dans le descriptif de la filière accréditée.

2. Lieu

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. Activités Prévues

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. Encadrement

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative.

5. Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'action éducative se fait sur la base d'un portfolio contenant l'ensembles des actions et activités réalisées par l'étudiant pendant les 6 semestres du cycle Licence d'éducation.

6. Modalités de validation

La note minimale requise pour la validation du module est de 10/20.

Les modules ne peuvent pas être validés par compensation dans le 6éme semestre avec le module de l'action éducative en établissement scolaire.

Aucune compensation entre plus de deux modules n'est possible pour la validation du semestre.